Beau et froid
Vallée d'Ottawa et région de Montréal. — Beau et froid.

LE JOURNAL

Beau et froid
Région de Québec et Golfe. — Beau et froid.

QUATRIEME ANNEE.--N° 284 • MONTREAL, JEUDI MATIN, 19 NOVEMBRE 1903 LE NUMERO CENTIN

Canadiana

Toronto Public Library
Fisher Rare Book Library
Edward Johns Pratt Canadiana Collection
9 Hart House Circle

LA SITUATION EN FRANCE

Il devient de plus en plus évident que la majorité républicaine en a assez d'obéir aux cinquante voix

Paris, 18.—"L'Eclair" publie ce qui suit à propos des récents incidents parlementaires en France :

"M. Waldeck-Rousseau vient d'assener une maîtresse tape au ministère Combes. La chose a pris la forme d'une délibération de l'union républicaine du sénat, en réponse à une invitation venue des bureaux des quatre groupes de la chambre, et tendant à délibérer en commun sur l'abrogation de la loi Falloux.

Le groupe sénatorial déclare qu'étant d'ores et déjà résolu à voter le projet Chaumié, il n'a besoin de délibérer avec personne ; mais il ne s'en tient pas à cette fin de non-recevoir ; il fait connaître le sentiment de ses amis sur la méthode gouvernementale inaugurée par M. Combes et qui consiste, on le sait, à adapter, au jour le jour, la politique du cabinet sur les indications des délégués parlementaires.

"Méthode dangereuse qui tend à placer le gouvernement, non dans les ministères, mais dant les groupes. C'est la ruine de toute autorité gouvernementale et une véritable anarchie politique parce qu'elle place la direction là où il n'y a pas de responsabilité.' M. Clémenceau avait déjà dit : "tout gouverne, dans ce système, excepté le gouvernement". Ils ont le mot rosse au Luxembourg.

"Le passage à la fois le plus piquant et le plus caractéristique de ce suggestif manifeste, c'est celui où les membres de l'union réunublicaine dénoncent, sans ménager les termes, les prétentions à l'hégémonie manifestées par l'extrême gauche. Il est clairement affirmé que les socialistes ont inventé le régime dit "des quatre groupes", surtout parce que, fort embarrassés de justifier, aux yeux des comités populaires, l'excès de leur ministérialisme, ils éprouvaient le besoin de se faire couvrir par les autres républicains. Cela c'est le coup de clairon contre la dictature de M. Jaurès.

Il devient de plus en plus évident que la majorité républicaine en a assez d'obéir aux cinquante voix. Dans l'un et l'autre palais législatif, on le crie assez haut pour que M. Combes l'entende. Mais l'alliance Combes-Jaurès c'est tout le combisme. Fendez ce tronc, séparez ces deux têtes et le système tout entier s'écroule. Quelques-uns pensent que M. Combes peut encore se sauver en sacrifiant sa fidèle avant-garde et en se résignant à gouverner avec un appoint de modérés. C'est douteux et, s'il le faisait, il ne serait plus lui-même."

Le Rapatriement des Notres

Calme est le mouvement de retour des Canadiens-Français de Worcester et de la région environnante

Worcester, Mass., 18.— Le mouvement de rapatriement des nôtres de Worcester et du comté dans les campagnes de la province de Québec, est calme.

Interrogé à ce sujet, M. John B. Lucier, agent de colonisation, a dit que durant le mois dernier, sept familles de Glasgow, Connecticut, sont allées s'établir à Causapscal, dans la Gaspésie, et quatre autres familles, dont deux de Southbridge, ont opté pour le Nominingue.

Depuis septembre dernier, Worcester a fourni deux familles à la région du Lac-St-Jean. La plupart de ces colons travaillaient dans les manufactures de coton. Le mouvement cette année, n'est pas plus accentué que l'an dernier, pour cette partie du Massachusetts ; à peu près le même nombre de colons sont partis. Ces anciens Franco-Américains sont contents de leur sort, nous a dit M. Lucier.

M.Lucier se propose de faire un voyage dans la Péninsule Gaspésienne, le printemps prochain.

TERRIBLE EXPLOSION A NEW-MARKET, ONT.

Deux hommes tués et plusieurs autres grièvement blessés

Newmarket, Ont., 18. — Un terrible accident est arrivé ici ce matin. La chaudière de la manufacture d'objets en bois de H. F. Cane a sauté, a tué deux hommes et en blessé d'autres si gravement qu'ils en mourront peut-être.

Les morts sont :

John Agnew, âgé de 38 ans,chauffeur, marié, pas d'enfant.

Frank Burch, âgé de 33 ans, laisse sa femme et trois enfants.

Les blessés sont :

Tim Foran, célibataire, grièvement échaudé.

Parnell Howard, célibataire, grièvement échaudé.

William Bell, âgé de 65 ans, marié, pas d'enfants.

Daniel Cook, âgé de 40 ans, marié pas d'enfants.

Harry Trivel, âgé de 30 ans, marié, pas d'enfants, grièvement brûlé.

La manufacture employait 300 hommes à la fabrication de seaux et autres objets en bois. C'était une des manufactures unies dont Boecks, de Toronto, est le chef. Elles ont été concentrées récemment.

Le choc de l'explosion a été senti dans toute la ville. Des morceaux de la chaudière ont été lancés à cent verges.

L'atelier des machines et la salle des chaudières ont été mis en ruines.

La chaudière qui a sauté avait été inspectée le mois dernier.

Un Appel à Mgr Harkins

Les catholiques portuguais de Providence protestent parce qu'un prêtre de leur nationalité a été remplacé par un Irlandais

Providence, R.-I., 18. — Les catholiques portugais de la paroisse de Notre-Dame du Rosaire, rue Traverse, sont dans une grande surexcitation, parce que M. l'abbé Silveira, un prêtre de leur nationalité, attaché depuis trois ans à cette église, a été remplacé par M. l'abbé John-F. O'Rourke, un prêtre irlandais.

Une assemblée de protestation avait été convoquée dans la salle Canonicus, rue Wickenden, pour dimanche soir, et elle a obtenu un succès complet sous le rapport du nombre des assistants.

En effet, la salle était comble. On y a protesté dignement contre la nomination de M. l'abbé O'Rourke, parce qu'il n'est pas Portugais.

La réunion devait être secrète ; mais, comme il arrive toujours en pareil cas, le secret ne fut pas gardé.

Les promoteurs du mouvement ont proposé que des démarches soient faites auprès de Mgr Harkins, afin d'obtenir, si possible, que M. l'abbé Silveira revienne à l'église du Rosaire pour y continuer l'exercice de son ministère avec M. le curé Serpa.

La proposition ayant été appuyée unanimement, un comité de cinq paroissiens fut nommé pour se rendre auprès de Mgr Harkins et demander le retour de M. l'abbé Silveira.

Si les Portugais du Rosaire n'obtiennent pas satisfaction de Mgr Harkins, ils se proposent de s'adresser au cardinal Gibbons et à Mgr Falconio, le délégué apostolique à Washington.

Il y a trois ans, les travaux de la paroisse du Rosaire étant devenus trop nombreux pour M. le curé Serpa, qui était seul, M. Silveira fut nommé vicaire.

Or, depuis ce temps-là, le jeune prêtre s'est rendu cher à tous les paroissiens, et c'est avec le plus profond regret que ces derniers le voyaient récemment transférer à Fall-River.

Les Portugais l'aimaient, parce qu'il était de leur race et qu'en conséquence il connaissait mieux que les prêtres étrangers et leur caractère et leurs besoins.

Il est question de la construction d'une nouvelle église dans la paroisse, et le changement de vicaire n'est pas précisément de nature à encourager les paroissiens à faire de leur mieux pour la hâter.

Ce n'est pas contre M. l'abbé O'Rourke personnellement qu'ils trouvent à redire, mais contre le départ de leur vicaire portugais.

A PROPOS DE MODE

New-York, 18. — Des dames, membres des " Quatre Cents," ont demandé à la police d'empêcher les modistes de copier leurs robes à l'exposition des chevaux.

République de Panama et République Américaine

Le Secrétaire d'Etat Hay et le ministre de Panama Bunau-Varilla ont signé, hier soir, un traité pourvoyant à la construction du canal de Panama par les Etats-Unis

Le texte du nouveau traité n'a pas été publié, mais ce qui en a transpiré indique qu'il est de beaucoup plus favorable aux Etats-Unis que l'ancien

New-York, 18. — Le "Herald" a reçu de Bogota la dépêche suivante :

"Le général Rafael Reyès a quitté Honda aujourd'hui pour Barranquilla. Il a conféré avec le gouvernement sur la nécessité de faire partager sa responsabilité à l'armée colombienne et de résoudre le problème de la présidence, en nommant Nicolas Esquena, libéral, président, et Joachim F. Velez, conservateur, vice-président.

Le conseil municipal de Bogota a offert $500,000 pour ouvrir une souscription patriotique nationale.

Il se fait de grands mouvements militaires, et l'histoire de la Colombie a atteint sa phase critique.

Le général Réyès sera à Baranquilla mercredi. Un navire français, attendu à Colon demain, doit apporter des nouvelles importantes de Barranquilla.

Une censure sévère est exercée sur tous les messages partant de ce port, et on suppose qu'il s'y passe des choses que le gouvernement colomtfen a intérêt à tenir secrètes.

On s'attend aussi à des événements importants concernants les relations entre le Vénézuéla et la Colombie. On rauporte que le président Castro profitera des embarras de cette dernière pour pousser les frontières vénézuéliennes au-delà de l'Orénoque.

Washington, 18. — On est tombé d'accord sur les principales clauses du traité Hay-Bunau-Varilla, qui pourvoit à la construction d'un canal à travers l'isthme par la route de Panama.

Le ministre de Panama et le secrétaire d'Etat Hay doivent avoir une autre conférence aujourd'hui à ce sujet.

Paris, 18. — M. Jusserand, l'ambassadeur de France à Washington, a notifié au ministère des affaires étrangères qu'il avait eu une conférence hier, avec M. Bunau-Varilla, le ministre de Panama, qui lui a annoncé qu'il négociait avec les Etats-Unis, un traité relatif au canal et basé sur la convention Hay-Herran, mais beaucoup plus avantageux pour les Etats-Unis.

Washington, 18. — On apprend ici que la situation à Bogota a atteint une phase critique en ce qui concerne les relations entre les Etats-Unis et la Colombie.

Le câblogramme suivant a été reçu de Panama, cet après-midi au secrétariat d'Etat américain.

"L'excitation est grande à Buena-Ventura et il y existe de l'irritation contre les étrangers. On dit que le gouvernement colombien se prépare à envahir l'isthme par terre.

"On s'attend à ce que l'amiral Glass enpoie un navire à Buena Ventura si, à son avis, la situation le demande."

Le secrétariat d'Etat a reçu ce soir des avis annonçant que les départements de Cauca et d'Antioquia cherchent à se séparer de la Colombie et qu'ils ont demandé leur admission dans la république de Panama.

Washington, 18. — Le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Hay, et le ministre de Panama, M. Philippe Bunau-Varilla, ont, à 6.40 heures ce soir, signé le traité Hay-Bunau-Varilla pourvoyant à la construction du canal de Panama par les Etats-Unis.

Washington, 18. — Le texte du traité Hay-Bunau-Varilla n'est pas encore connu, mais certains renseignements qui ont transpiré font voir que, dans ses grandes lignes, la nouvelle convention, qui est basée sur le traité Hay-Herran, sont non seulement l'esprit, mais la lettre de la loi Spooner.

Ainsi, au lieu d'un bail à période fixe du territoire que doit traverser le canal, le nouveau traité stipule un bail perpétuel du droit de passage pour les Etats-Unis. Les tribunaux, qui doivent administrer la justice dans le territoire que traversera le canal, au lieu d'être des tribunaux mixtes, — composés d'Américains et de Colombiens, seront entièrement sous la juridiction des Etats-Unis. De plus, les Etats-Unis peuvent fortifier le canal et ses terminus et en faire la police.

Les deux terminus, les villes de Panama et de Colon, passent ainsi complètement sous la juridiction des Etats-Unis, ce qui sous-entend le choix d'une nouvelle capitale, pour la république de Panama, en dehors du territoire du canal. La somme à débourser par les Etats-Unis semble être la même ; la seule différence, c'est que Panama, au lieu de la Colombie,recevra les $10,000,000.

Le canal sera territoire neutre et ouvert à toutes les nations, aux mêmes conditions.

L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE

La situation est sans changement à Québec et semble devoir se prolonger

Aucun ouvrier n'a consenti à signer l'engagement proposé par les patrons

Québec, 18. (Spéciale) — La situation dans l'industrie de la chaussure n'a pas changé.

Jusqu'à présent, pas un seul ouvrier n'a consenti à signer l'engagement proposé par les patrons. Une vingtaine d'ouvriers sont déjà partis pour travailler à Montréal ou ailleurs. De vingt à vingt-cinq partent ce soir pour aller gagner leur vie en dehors de Québec. Si la situation actuelle se prolonge, il est certain qu'un grand nombre d'ouvriers quitteront Québec.

La Cession de la Louisiane

De grandes fêtes auront lieu à la Nouvelle-Orléans pour en célébrer le centenaire

Nouvelle-Orléans, 18.—L'Etat de la Louisiane, qui a voté un crédit de $100,000 pour sa participation à l'exposition de Saint-Louis, n'en donnera pas moins à la Nouvelle-Orléans de grandes fêtes spéciales les 18, 19 et 20 décembre prochain à l'occasion du centenaire de la cession de la Louisiane aux Etats-Unis.

Les fêtes s'ouvriront le vendredi soir, 18 décembre, au Cabildo, par une grande réception suivie de bal qui aura, autant que possible, une reproduction du bal donné, il y a cent ans, en l'honneur des commissaires américains Claiborne et Wilkinson.

Le lendemain matin auront lieu, également au Cabildo, des exercices commémoratifs. Des discours de circonstance y seront prononcés par le gouverneur de l'Etat,M. Heard, les représentants de la France de l'Espagne et des Etats-Unis. Cette cérémonie officielle sera suivie d'une revue militaire et navale. On inaugurera un musée provisoire au Cabildo, des médailles seront frappées, et le soir, il y aura à l'Opéra français une représentation de gala à laquelle assisteront les invités de la Société historique de la Louisiane.

Enfin le dimanche 20 décembre, le jour même du centenaire de la cession, il y aura grand'messe suivie d'un "Te Deum" à la vieille cathédrale Saint-Louis ; un grand discours historique sera prononcé du haut du balcon du Cabildo et le drapeau étoilé sera hissé à la place d'Armes au bruit de salves d'artillerie.

Dans la Vieille Capitale

Comment aurait été passée, à la Chambre de Commerce, la résolution concernant le Grand-Tronc-Pacifique

Le bruit court que le président de la Chambre songe à démissionner

Québec, 18 (Spéciale). — On se rappelle que, la semaine dernière, la Chambre de commerce de Québec, à l'occasion d'une visite de l'hon Chs. Fitzpatrick, a voté une résolution contenant non seulement des remerciements à l'adresse du ministre de la justice, mais aussi une approbation complète de la politique ministérielle sur la question du Grand-Tronc-Pacifique. Cette résolution a été votée à l'unanimité ; le fait est qu'un seul membre de la chambre a protesté. Ce fut l'hon. sénateur Landry, mais on a refusé de l'écouter. Et le lendemain, les journaux libéraux proclamaient que notre chambre de commerce, composée de libéraux et de conservateurs, avait à l'unanimité approuvé le projet du G. T. P.

Or le "Chronicle" de ce matin, au cours d'un article relatif à l'adoption de cette résolution par la Chambre de Commerce, raconte qu'avant l'assemblée, la résolution en question avait été soumise au président de la Chambre, M. W Price, qui, après l'avoir lue, non seulement refusa de l'approuver, mais la jeta au panier.

Sans doute, il pensait bien n'en entendre plus parler, lorsque vers la fin de la séance de la Chambre de Commerce, presqu'au dernier moment, elle ressuscita entre les mains de M. George Tanguay qui la passa à M. Gaspard Lemoine pour en proposer l'adoption. Or le proposeur lui-même ignorait la nature et la portée de cette résolution. Il n'avait été aucunement consulté à ce sujet, et ce n'est que lorsqu'il la déposa devant la Chambre, qu'il en prit connaissance.

Evidemment, M. Tanguay et les autres organisateurs inspirés par le ministre de la justice, avaient bien organisé leur affaire. Le président de la Chambre et M. Lemoine furent pris par surprise, et la résolution passa, donnant au public l'apparence d'une approbation unanime de la politique ministérielle de la part de la Chambre de Commerce de Québec.

L'article du "Chronicle" est une énergique protestation contre de pareilles intrigues pour surprendre la bonne foi des gens. Cet article est d'autant plus significatif que M. W. Price, le président de la Chambre de Commerce, est le président de la Compagnie du "Chronicle". Aussi il est rumeur dans certains cercles que M. Price songe à démissionner comme président de la Chambre de Commerce.

VILLE EN FEU

vMexico, 18 — Le feu fait rage dans la partie commerciale de la villé de Vera-Cruz. Quatre blocks ont déjà été détruits. Un fort vent du nord-souffle, entraînant les flammes vers le centre de la ville.

L'INCIDENT DUBE-BRASSARD

Québec, 18. (Sgéciale).— Il faut croire que M. Dubé, surintendant de l'Intercolonial, n'a pas complètement gagné sa cause contre M. Brassard, télégraphiste, car on annonce aujourd'hui que ce conflit sera le sujet d'une enquête.

On fera enquête non-seulement sur les accusations de M. Dubé contre M. Brassard, mais aussi sur celles que M. Brassard porte contre son chef M. Dubé.

LES ELECTIONS GENERALES

Ottawa, 18. — On croit de plus en plus, ici, que les élections générales fédérales auront lieu d'ici à quelques mois.

LA GREVE A CHICAGO

La Chicago City Railway Co. a confiance de pouvoir reprendre bientot l'exploitation de tout son réseau

Chicago, 18. — La Chicago City Railway Company a décidé de faire circuler des tramways sur la ligne de la rue Halsted demain. Cette ligne traverse un district où les chances de désordres sont nombreuses. Si on réussit à exploiter cette ligne, la compagnie a confiance qu'elle reprendra bientôt l'exploitation habituelle de tout son réseau.

La journée a été la plus calme depuis le commencement de la grève.

Il y a eu une conférence entre le président de l'Association Nationale des Employés de Tramways Mahon et la commission du conseil municipal. Elle a duré jusqu'à six heures. Après la conférence, le président Mahon a déclaré qu'il y avait perspective plus que jamais d'un règlement de la grève.

D'un autre côté, le maire Harrison, après une conférence, ce soir, du comité du conseil et du colonel Bliss, l'avocat de la compagnie, a déclaré que la perspective d'un prompt règlement de la grève n'est pas aussi favorable qu'hier.

Eclatante Victoire

L'Hon. C. Wilson est réélu à Vancouver par une majorité de 971 voix

Vancouver, C. Af. 18.—L'Honorable Charles Wilson, l'attorney général, a été réélu à l'élection partielle d'aujourd'hui par une majorité de 971 voix

Voici le nombre de voix obtenus par les trois candidats : Wilson, 2852 ; Stuart, 1881 ; Spoilt, 66 ; total, 4799.

M. J.-A. MacDonald, le leader libéral, attribue cette écrasante défaite au manque d'organisation et à la division du parti sur l'opportunité de faire la lutte à cette élection partielle.

La Grande Escroquerie

Une déclaration de M. Labori, l'avocat des Humbert

Paris, 18.—M. Labori qui a été l'avocat des Humbert, publie une déclaration dans laquelle il dit qu'il serait facile de créer un scandale, si on publiait les noms de tous ceux qui ont eu avec les Humbert des relations intimes. Il fait allusion à des personnes qui l'ont prié de ne pas les compromettre, et il dit qu'il ne donnera pas leurs noms. Il qualifie d'infâme l'acte du gouvernement qui ne rend publics que quelques-uns des papiers de l'affaire, et il demande que tous soient publiés sans exception.

UNE PETITION

Des députés français demande le tarif minimum pour les viandes salées des Etats-Unis et du Canada

Paris, 18.—Une pétition, signée par des députés, a été distribuée aujourd'hui à la Chambre. Elle propose que les viandes salées venant des Etats-Unis et du Canada bénéficie du tarif minimum.

Douze députés influents ont signé cette pétition qui montre que l'application du tarif maximum a eu pour effet d'arrêter complètement l'importation du porc américain, causant par là des pertes sérieuses pour le commerce français, tandis que la France est menacée de représailles de la part des Etats-Unis.

La pétition termine en demandant que le tarif minimum soit de 30 francs le cent kilos.

Les Souverains Italiens

Un grand banquet a été offert hier soir à Leurs Majestés, au chateau de Windsor

Discours du roi Edouard et du roi Victor-Emmanuel

Londres, 18. — Un banquet d'Etat a eu lieu ce soir dans la salle St-George, une magnifique galerie normande du château Windsor, où tant de souverains étrangers ont été reçus. C'était la première partie de la réception royale offerte au roi Victor-Emmanuel et à la reine Hélène, d'Italie. La fête a été aussi brillante qu'aucune de celles qui ont été données dans la fameuse salle, dans les grandes occasions du passé.

Il y avait cent-soixante convives, comprenant les hôtes royaux, d'éminents hommes d'Etat de la Grande-Bretagne et d'Italie, des ambassadeurs de trois continents et des représentants de l'armée et de la marine.

Les convives étaient assis à une longue table sur laquelle le fameux service en or et les masses de fleurs formaient de brillantes lignes de couleurs et de lumière étincelante réfléchie de l'incomparable exhibition de bijoux.

Les convives ont d'abord été reçus dans la grande salle de réception, par le roi Edouard et la reine Alexandra et le roi Victor-Emmanuel et la reine Hélène.

A neuf heures moins le quart, les convives sont entrés dans la salle du banquet. Le roi Edouard avec la reine Hélène, en tête, puis le roi Victor-Emmanuel avec la reine Alexandra, le prince de Galles avec la princesse Victoria, le duc de Connaught suivant par ordre.

Les autres personnages importants, étaient l'ambassadeur de Russie, le comte Benckendorff ; le prince Alexander de Batterberg, l'ambassadeur de France, M. Cambon ; le prince Christian de Schleswig-Holstein, le prince Alexandre de Teck, l'ambassadeur d'Espagne, le duc de Mandas ; l'ambassadeur de la Turquie, Stefanaki Kusurus Bey ; l'ambassadeur d'Allemagne, le comte Wolff Metternich ; lord Londonderry, lord Melbourne, Lord Lansdowne, lord Rosebery, Lord Milner, W. St. J. Brodrick, Sir Henry Campbell-Bannerman, Sir William Vernon Harcourt, Arnold Forster, et Joseph Chamberlain.

Le premier ministre, M. Balfour, était absent a cause d'une indisposition.

En proposant la santé de leurs majestés italiennes, le roi Edouard a dit : Sire, Il nous a fait grand plaisir, à la reine Alexandra et à moi, de vous recevoir comme nos hôtes en ce vieux château historique. L'histoire se répète. Je me rappelle, comme si c'était hier, que votre illustre grand-père, il y a quarante ans, est venu ici comme l'hôte de ma bien-aimée mère et de mon regretté père.

En ce temps là nous étions en guerre, et nos armées combattaient ensemble.

Dieu merci ! nous sommes à présent, en paix et le but de nos pays est de la maintenir et de poursuivre ensemble les voies du progrès et de l'éducation.

Je n'ai pas oublié la réception bienveillante et cordiale que m'ont faite il y a quelques mois à Rome, vos majestés et le peuple italien et je suis certain que lorsque vous passerez par les rues de Londres demain, on vous fera une réception qui vous sera très agréable et qui sera l'expression du sentiment de sincère amitié que mon peuple ressent envers vous et votre pays.

Permettez-moi maintenant de boire à la santé de vos majestés, vous remerciant encore de rester chez nous, je souhaite à vos majestés, à votre famille et à votre pays toute prospérité et bonheur."

Le roi Victor Emmanuel a répondu en anglais disant :

"Les souvenirs auquels votre majesté à fait allusion sont vivaces en mon cœur et dans les cœurs de tous les Italiens, depuis la période historique et

A suivre à la page 4.

JOHN MURPHY & CIE

Achetez des Marchandises de Qualité et vous aurez le Confort !

La qualité à prix équitables, telle est la "particularité distinctive" de tous nos stocks d'hiver :: :: :: :: :: :: ::

Bonneterie et Sous-Vêlements Chauds

Bas en cachemire noir pour Dames, 35c, 40c, 50c, 65c, et, la paire.. .75c

Chaussettes en cachemire noir et chaudes, pour Hommes, 25c, 35c, 40c, 50c et, la paire. 65c

Bas en cachemire noir, unis et à côtes, pour enfants, 30c, 35c, 40c, 50c, 65c et, la paire. 75c

Tous ces Bas sont à talons et bouts doubles.

Camisoles chaudes en laine d'agneau pour dames, 75c, $1.00, $1.25, $1.50, $1.75 et. $2.00

Caleçons pour appareillor.

Camisoles chaudes, en laine d'agneau pour Hommes, 75c, $1.00, $1.25, $1.50, $1.75 et. $2.00

Caleçons pour appareillor.

Camisoles chaudes, en laine d'agneau pour enfants, 75c à. $1.35

Caleçons pour appareiller.

Gants Chauds pour l'Hiver

Gants chauds en Suède, en chevreau, en laine tricotée à la main, pour hommes. Prix, depuis 25c à, la paire. $5.00

Gants chauds en Suède, en chevreau, en laine tricotée à la main, pour dames et enfants. Prix depuis 25c, à, la paire. $5.00

Gilets, Blouses, Chales, Vestes, etc.

Gilets Cardigan pour hommes, depuis $1.10

Blouses en flanelle et flanellette pour dames, depuis 65c à. $6.00

Gilets et Veste en laine [illegible] pour dames, depuis $1.50 à. . . . $7.00

Châles en laine de jolies couleurs et dans les plus nouveaux dessins pour dames, $1.25 à. $3.00

Vestes et Protecteurs en chamois pour dames, depuis 75c à. $8.00

Variété complète de chauds vêtements d'hiver pour garçonnets. Habillements, depuis $1.25 à. $8.00

Reefers, doublés en tweed, depuis. $2.60

Paletots, depuis. $3.50

Commandes par la Poste promptement exécutées.

JOHN MURPHY & CIE,

2341 et 2343 rue Ste-Catherine, Angle de la rue Metcalfe.

CONDITIONS COMPTANT. Telephone 2749

On demande des Agents voyageurs pour la Province de Québec. S'adresser

LE JOURNAL,

71 rue St-Jacques.

MM. Arth. Milette, L. A. Beauchesne, H. Gagné, et Elie Morel et Z. Rho, sont nos agents voyageurs pour la Province de Québec. Ces Messieurs sont, par conséquent, autorisés à solliciter des abonnements au JOURNAL et à en percevoir le paiement.

L'ADMINISTRATION.

LE SOUVERAIN PONTIFE ET LE VOYAGE DE M. LOUBET

Paris, 18. — Il résulte d'une longue correspondance de Rome au "Figaro" que l'attitude du Vatican à l'occasion du voyage de M. Loubet à Rome est un des objectifs du voyage du cardinal Richard. De fortes influences agissent en vue de décider le Souverain Pontife à refuser de recevoir M. Loubet. Toutefois, le Pape tient essentiellement à éviter un éclat, un déchirement définitif, car il est convaincu qu'après le vent d'orage, la France entrera dans la voie des apaisements et de l'ère des réparations.

Une nombreuse descendance

Danielson, Conn., 18.—M. Jos. Brisson, dont les funérailles ont eu lieu ces jours-ci à Danielson était père de 41 enfants. Quoiqu'âgé de 80 ans, il avait bon pied, bon œil, et était encore solide à l'ouvrage. Sa troisième femme et une trentaine d'enfants lui survivent. Un jour que le Dr Leclaire lui réclamait $3 pour 3 visites, notre original lui répondit : "Docteur, je suis allé quatre fois à votre bureau ; donc vous me redevez $1 ;" ajoutant : "Les bons comptes font les bons amis." Nos disciples d'Esculape ne vivraient pas aussi grassement que le rat de Lafontaine dans son fromage, si tous leurs patients suivaient l'exemple de feu M. Brisson. Tout de même, si nos compatriotes marchaient sur ses pas pour l'augmentation de notre race, la question d'un clergé national aux Etats-Unis serait bientôt réglée.

LE CATARRHE PENDANT TRENTE ANS

Remarquable Expérience d'un Homme d'Etat Proéminent. — Le Membre du Congrès Meekison endosse Hautement la Peruna.

Le Membre du Congrès Meekison, de l'Ohio.

L'hon. David Meekison est bien connu non seulement dans son Etat, mais dans toute l'Amérique. Il fut élu au Cinquante-cinquième Congrès à une très grande majorité, et il est le chef reconnu de son parti dans la section de son Etat, où il vit.

Un seul nuage obscurcissait la carrière autrement brillante de cet homme d'état. Le catarrhe avec ses pièges insidieux et sa grippe tenace, était son seul ennemi indompté. Pendant trente ans il lui fit une guerre sans succès. Enfin la Peruna vint à sa rescousse. Il écrit :

"J'ai pris plusieurs bouteilles de Peruna et elles ont grandement soulagé mon catarrhe du cerveau. Je suis encouragé à croire que si j'en prends un peu plus longtemps, cette médecine déracinera complètement une maladie invétérée de trente années."—David Meekison, Membre du Congrès.

Si vous ne dérivez pas de résultats prompts et satisfaisants de l'emploi de la Peruna, écrivez de suite au Dr Hartman, lui détaillant votre condition, et il se fera un plaisir de vous donner gratuitement le bénéfice de ses conseils.

Adresez vos lettres : Dr. Hartman, President of the Hartman Sanitarium, Columbus, O.

UN NOUVEL HOSPICE

Sault-Montmorency, 18.—Le Rév. M. J.-H. Ruel, curé de cette paroisse a fait l'acquisition de la propriété de M. Pierre Mathieu, et a converti cette maison en hospice. Cette maison de charité portera le nom de "Hospice St-Jean". Elle sera sous les soins des Révérendes Sœurs St-Joseph, de St-Valier de France. Deux de ces Sœurs sont arrivées parmi nous ces jours derniers. Nous souhaitons un plein succès à cette belle entreprise qui fera un grand bien à notre classe ouvrière.

Cet hospice est avantageusement situé à tous les points de vue. M. le curé mérite toutes nos félicitations.

LA PICOTE A LAWRENCE

Lawrence, Mass., 18.—La picote a fait de nouveau son apparition à Lawrence. La première victime a été Mlle Marguerite Sullivan, qui est maintenant à la maison des pestiférés.

Henry B. Lane, contremaître à la manufacture Lewis et candidat à la mairie, est aussi attaqué de la picote et a été transporté à la maison des pestiférés. On a découvert ce cas dimanche dernier.

EVA BOOTH MALADE

Toronto, 18.—Mlle Eva Booth, qui commande l'Armée du Salut au Canada, est sérieusement malade à New-York. Elle ne s'est pas remise du choc qu'elle a reçu en apprenant la mort de sa sœur, Mme Booth-Tucker, tuée dans un accident de chemin de fer, et hier, son état s'est aggravé. Le Dr Grahams Chambers, de Toronto, médecin ordinaire de Mlle Booth, a été appelé à New-York par message téléphonique, hier soir.

Ameublements

de Salon, Boudoir, Salle à manger, Chambre à coucher, à 20 pour cent d'escompte chez F. Lapointe, 1449 rue Sainte-Catherine. Ouvert jusqu'à 10 heures p.m. 278—jno

PAS DE RESULTAT

La conférence entre les délégués des ouvriers et ceux des fabricants de Fall-River aboutit à un fiasco

La situation dans d'autres centres manufacturiers

Fall-River Mass., 18.—A l'assemblée des représentants de l'Association des Fabricants et des délégués des ouvriers de fabrique, tenue lundi après-midi en cette ville, on a discuté la question de la réduction des salaires, mais tous les arguments des chefs unionistes n'ont eu aucun poids, les fabricants ayant refusé péremptoirement de revenir sur leur première décision à propos de la diminution des gages. Ils ont donné les raisons avancées ordinairement pour motiver pareille décision: le bas des prix des cotonnades, le prix exorbitant du coton brut, la compétition du Sud et autres causes de désordre dans le marché.

Les représentants des ouvriers prétendaient qu'une réduction de salaires ne pouvait amener le résultat demandé, mais qu'il serait préférable pour arriver au but cherché, de réduire la production. Ils présentèrent une proposition d'après laquelle toutes les fabriques de la Nouvelle-Angleterre ne travailleraient que quatre jours par semaine, jusqu'à ce que la situation améliorât. Les fabricants ont répondu que cela était impossible et refusèrent de la discuter. La conférence n'amena aucun résultat.

Une assemblée du conseil textile a eu lieu lundi soir et y a discuté la situation. Finalement, on décida de laisser la décision de la question aux ouvriers de fabriques, qui tiendront des assemblées dans la ville ce soir. Le conseil n'a pas fait la moindre recommandation sur la ligne de conduite à suivre, préférant laisser le champ libre aux unions et toute liberté d'action aux assemblées qui doivent avoir lieu. Il a cependant adopté une proposition qui sera soumise aux ouvriers, mais a refusé de faire connaître cette proposition.

HEBRONVILLE, Mass., 18.— Des avis annonçant une réduction de salaires de 10 pour cent et entrant en vigueur le 30 novembre, ont été affichés dans les fabriques d'Hebronville et de Dodgeville, lundi après-midi. Ces fabriques appartiennent aux Knight, de Providence. La fabrique d'Hébronville fournit le fil à plusieurs fabriques, et la fabrique de Dodgeville produit des cotonnades. Plus de 400 ouvriers sont atteints, dans ces deux fabriques, par la réduction de salaires.

ARTIC, R. I. 18—La fabrique Warwick, de Centreville, et les fabriques de Harris et d'Arkwright n'ont pas encore suivi l'exemple de Fall-River au sujet de la réduction des salaires. On ne sait même pas si les salaires seront réduits dans ces établissements

AMESBURY, Mass., 18.— Suivant l'exemple des fabriques de Fall-River et de New-Bedford, les propriétaires des fabriques de cotonnades Hamilton ont annoncé qu'une réduction de salaires de 10 pour cent sera imposée à leurs ouvriers à partir du 23 novembre. Ces fabriques emploient 800 ouvriers.

LOWELL, Mass., 18.— La situation des fabriques de cotonnades de cette ville ne semble être nullement affectée par la nouvelle de la réduction des salaires dans les autres villes manufacturières. Les directeurs des fabriques disent qu'il n'y aura point de réduction et que les salaires des ouvriers ne seront pas changés.

La Question des Frontières

Lord Alverstone a joué son role à perfection, dit la "Review of Reviews"

Londres, 18.—Le "Review of Reviews" commente ainsi l'imbroglio de l'Alaska :

"Le Canada avait une mauvaise cause et le gouvernement anglais le savait. Il est impossible de croire qu'il ait consenti à la nomination d'un tribunal d'arbitrage, avec l'espoir que celui-ci rendrait une sentence qui ne serait pas défavorable, si la question devait être tranchée au point de vue juridique plutôt que politique. Par conséquent, laisser lord Alverstone libre de se prononcer dans le même esprit juridique qui préside à ses arrêts dans les cours de justice, c'était se reconnaître vaincu d'avance. Dans le cas actuel, on peut considérer cette décision comme le résultat d'un complot ourdi dans le dessein de servir déloyalement aux ministres de Sa Majesté. Si le Sénat américain n'eût pas été absolument certain que l'arrêt du tribunal serait en sa faveur, jamais il n'eût consenti à la nomination de la commission. Lord Alverstone a joué son rôle à la perfection."

LA PRESSE DES CANTONS DE L'EST

Sherbrooke, 18.— L'assemblée annuelle de l'Association de la presse des Cantons de l'Est a eu lieu lundi. Les nouveaux officiers sont :

Président, J. A. C. Price, premier vice-président C. H. Parmelee, M. P., deuxième vice-président, W. E. Jones, Richmond ; troisième vice-président, W. L. Sturtleff, Coaticooke ; secrétaire-trésorier, E. S. Stevens ; comité, L. A. Bélanger, L. A. Channell, A. L. Lance.

BENEDICTION D'EGLISE A LABELLE

Labelle, 18— C'est dimanche prochain qu'a lieu la bénédiction de notre église et de trois cloches.

M. le Curé Chs. Proulx a invité ses paroissiens à se rendre à la gare, samedi soir, pour y recevoir Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, qui présidera, le lendemain, à la cérémonie.

La fanfare ira à la rencontre de Sa Grandeur.

M. le curé et ses paroissiens n'épargnent rien pour rendre cette cérémonie grandiose et mémorable.

Brutale Agression

Sherbrooke, 18. — Lazare Daigle, de Black Lake, a été brutalement assailli par deux inconnus, dans les environs de la station du Québec Central, alors qu'il se rendait à sa maison. Ils l'approchèrent en lui disant qu'il était justement l'homme qu'ils cherchaient. Ils le frappèrent à coups de pierre et de bâton sur la tête, et le laissèrent gisant dans le chemin. Lorsque Daigle revint à lui, il alla chez un médecin qui fut obligé de lui coudre la peau du crâne qui était fendue à plusieurs endroits. Son état, sans être dangereux, inspire cependant des craintes à sa famille.

Daigle ne connaît pas les deux hommes qui l'ont ainsi maltraité, ni le motif de leur acte, car il avait une forte somme d'argent dans ses poches et elle ne lui a pas été enlevée.

LA TELEGRAPHIE SANS FIL

Rome, 18.— La municipalité de Pise a conféré à Signor Marconi, inventeur de la télégraphie sans fil, le droit de citoyenne.

La compagnie "Navigazione Italiana" a décidé d'installer des appareils Marconi sur ses navires.

Le Thé de Ceylan

VERT OU NOIR

Est un breuvage exquis, agréable et délicieux.

En vente chez tous les Epiciers de première classe.

La Grève à Southbridge

Les compagnies demandent protection pour leurs employés

Southbridge, Mass., 18.— Les cinq compagnies intéressées dans la grève à Southbridge ont demandé la protection des selectmen pour leurs employés. Les manufacturiers allèguent que les unionistes intimident leurs employés et les empêchent de travailler. C'est pour obvier à cet état de choses qu'ils demandent l'aide des selectmen.

Les compagnies ont fait aujourd'hui que, la rumeur s'étant répandue qu'on voulait se débarrasser de l'élément canadien, elles veulent la contredire carrément et assurer par tout le monde à la même place et sera traité également, quelle que soit la nationalité.

Les compagnies feront tout ce qui sera en leur pouvoir pour garder leurs manufactures ouvertes, mais si le pis vient au pis, elles les fermeront pour un temps indéfini.

Le manifeste termine en disant : "Nous regrettons que cette grève soit déclarée, mais, croyant que nous sommes dans le juste et dans notre droit, nous serons fermes contre l'Union jusqu'à la fin.

Il paraîtrait que, vendredi soir, un employé de la Compagnie Dupaul-Young en sortant de la manufacture a été saisi par les unionistes, amené dans un magasin sans qu'il ait pu s'y opposer et tellement effrayé qu'il n'a pas osé retourner à l'ouvrage samedi matin. Un autre employé de la "glass shop" aurait été si malmené qu'il n'a pas jugé à propos de retourner à l'ouvrage.

Les unionistes nient toutes ces allégations et assurent qu'ils se tiennent dans les bornes du savoir vivre et de la loi.

Southbridge, Mass., 18.— Les selectmen de Southbridge ont rescindé, lundi, le vote qu'ils avaient pris samedi, et ont décidé d'accorder protection aux manufacturiers de Southbridge, qui la demandaient pour leurs ouvriers et leurs manufactures.

Des agents de police ont été envoyés de faction toute la journée devant les diverses manufactures.

La suite des voies de fait s'est déroulée en cour, hier.

James Tiero a fait arrêter Pierre Rose pour lui avoir donné un coup de poing sur le nez.

Tiero sortant de la manufacture, Rose lui a demandé pourquoi il ne lâchait pas l'ouvrage et ne se mettait pas en grève avec les autres. Tiero a répondu qu'il avait besoin de travailler. Sur quoi, Rose lui a appliqué un coup de poing sur le nez. $15 en cour le lendemain matin.

Pour défense, Rose a dit qu'il ne savait rien de l'affaire.

Comme Tiero savait tout ce que le juge désirait savoir à ce sujet, une version a suffi.

COURRIER D'OTTAWA

18 novembre 1903.

—Joseph Deschatelets, conduit à la prison de Hull par le shérif Wright et l'huissier Moussette, sous l'accusation du meurtre de son fils, au printemps dernier, a été hier matin remis en liberté, après avoir fourni un cautionnement de $4,000.

—Le département de la Milice prépare son prochain déménagement. A l'avenir, ce département sera dans l'édifice Woods. Le département de la Marine espère prendre possession de quelques-uns de ces bureaux, laissés vacants. L'augmentation des affaires à la Marine demande beaucoup plus de place.

—Il y a eu joyeuse réunion d'amis, dimanche dernier, chez Mlle E. Béland, avenue Beechwood, à l'occasion du 19e anniversaire de sa naissance. On remarquait M. et Mde A. Béland, M. et Mde Major, M. et Mde Deschênes, M. et Mde Martin, M. et Mde Gagné, Mlles N. Vanasse, R. Rocque, M. Ducharme, M. Boisvenu, M. Caldwell L. Vanasse, M. Major, B. Ducharme B. Major, B. Gagné, MM. A. Limoges, A. et O. Béland, A. L. Paquette, A. Aubé, J. Marion, E. Béchard et E. Juneau.

—La cause des marchands de bois accusés de n'avoir pas mis d'enclos autour de leur bois, est remise jusqu'au 25 de ce mois.

—Adélard Juneau, commis chez T. Fredman, au marché By, a comparu sous l'accusation de vol de 56 livres de fromage. La cause a été ajournée à demain.

—La société de couture Ste-Elizabeth célébrera sa fête patronale demain. A cette occasion, il y aura une grand'messe au couvent des Sœurs Grises à 7.30 heures. Mgr Duhamel officiera. Jeudi après-midi aura lieu le tirage d'un couvre-pieds.

—Le R. P. Harpin, prieur des Dominicains à Ottawa, fera une série de sermons tous les dimanches de l'Avent à la grand messe, à la Basilique.

—Hier matin, à neuf heures, à la basilique, ont eu lieu les funérailles de Mme A. Brennan, (née Turpin), épouse de M. Michel Brennan, de la rue Water.

Madame Brennan qui vient de disparaître, n'était âgée que de 25 ans. Elle a succombé à la tuberculose.

—Les paroissiens de Ste-Anne regrettent de voir que Mlle Blanche Bélanger ait abandonné sa position d'organiste de l'église de la paroisse. Mlle Bélanger est une excellente musicienne qui sera vivement regrettée.

Madame Eugène Lecourt a bien voulu accepter la succession de Mlle Bélanger. La paroisse Ste-Anne aura en elle une forte musicienne.

—M. Lieber, P. A., de Toronto, a été nommé professeur de sciences au Collegiate Institute.

—Le docteur Davis, de Chelsea, est de retour d'un voyage à New-York et Boston.

—L'hon. Geo. Eryson, de Fort Coulonge, est en ville pour assister à une assemblée des directeurs de la Banque d'Ottawa.

—Dr Flint, greffier de la Chambre des Communes, est parti pour la Nouvelle-Ecosse, où il passera deux mois.

—Mlle Alena Shranz, de la maison C. Ross, est revenue lundi de Montréal.

—M. Wm Hutchison, commissaire canadien à l'exposition de St-Louis, est revenu lundi de cette dernière ville.

—M. G. J. Tessier, organisateur en chef de l'Union St-Joseph, est revenu d'un long voyage à Montréal.

—M. Thierry, avocat de Paris, est arrivé à Ottawa lundi après avoir passé quelques semaines à Québec et dit le Canada au point de vue économique et s'est aussi occupé de nos institution et de notre droit.

—L'hon. J. K. Kerr, de Toronto, est au Russell.

—Le délégué apostolique, Mgr Sbaretti, ira à Valleyfield cette semaine, à l'occasion de la fête de sainte Cécile. Le délégué officiera à la grand'messe qui sera célébrée dans la cathédrale de Valleyfield.

IL VIENDRA EN AMERIQUE

Londres, 18. — Une dépêche de Bruxelles dit qu'il est définitivement décidé que le roi Léopold fera un voyage aux Etats-Unis au printemps prochain.

Feuilleton du Journal

Le Médecin de Belle-Maman

Par Roger Dombre

9 SUITE

Pendant que les domestiques tentaient de se rendre utiles et que les pompiers accouraient, Saint-Kankrelas pansait ses brûlures et lavait son visage noirci ; Berthe allait de sa mère à son mari, encore effarée et attentive, et lady Hannton reprenait lentement ses sens, à l'aide de Rosa, la petite femme de chambre importée d'Angleterre, comme on s'en souvient.

Lady Hannton n'avait de brûlé que la pointe de ses blonds cheveux, ses cils et ses sourcils olympiens avec un peu de la peau des bras et des jambes ; ce qui fut promptement guéri, grâce à une application d'huile Joseph.

Mais elle ne pouvait pardonner à son gendre de l'avoir sauvée. Certes, elle eût été désolée de rester au milieu des flammes, seulement elle eût préféré devoir la vie à un domestique, à un pompier, bref, à quelqu'un qu'elle aurait largement récompensé avec de l'argent.

Il lui en coûtait d'avoir à garder de la reconnaissance à son gendre.

Elle enrageait, et cependant elle s'avouait à elle-même qu'il avait noblement agi.

" Car enfin, se disait-elle, en me laissant rôtir il était débarrassé de moi (et je vois fort bien qu'il n'a pas pour ma personne une sympathie démesurée), et il héritait d'une grosse fortune, Berta et lui ne faisant qu'un."

De ce jour, par exemple, Mme de Saint-Kankrelas aima davantage son mari, et ce n'est pas peu dire. Ce fut du reste, la seule récompense que Philippe reçut pour sa noble conduite ; mais, comme tous les grands cœurs, il n'en demandait point et ne regretta jamais ce qu'il avait fait.

Les dégâts causés par l'incendie, qui ne s'était pas étendu au delà du premier étage, furent promptement réparés, et en attendant que son appartement fut de nouveau habitable, lady Hannton alla respirer l'air du Midi, ce qui procura un mois de répit au jeune ménage, à Saint-Kankrelas surtout.

Les jeunes gens en profitèrent he leur mieux et, à son retour, la belle veuve eut le chagrin de retrouver son gendre engraissé, avec un teint fleuri reposé, et le sourire aux lèvres.

" Il paraît que mon absence vous profite, lui fit-elle observer aigrement vous me semblez beaucoup plus jaune que cela lorsque j'ai le plaisir de vous voir quotidiennement.

—Eh ! sans doute, chère mère, répliqua Philippe avec gaîté, car voilà un mois que personne ne me tourmente et ne me fait du mauvais sang ; c'est ce qui vous explique ma mine reposée et souriante. Il ne tient qu'à vous de me voir toujours ainsi."

XIII

Ce jour-là, lady Hannton était en disposition de donner des conseils à sa fille sur la manière dont une femme doit se conduire envers son mari.

Saint-Kankrelas se fût volontiers passé de ces leçons octroyées à sa chère Berta.

" Vois-tu, mon enfant, disait la veuve, les hommes c'est comme les chiens moins on fait attention à eux, plus ils nous sont attachés.

—Ce n'est pas une règle générale, maman, répondait la fine mouche ; moi je suis d'avis qu'il faut traiter chacun selon son caractère et son tempérament.

— Bravo ! mignonne ne put s'empêcher de s'écrier Philippe. Tu raisonnes juste ; ta mère ne peut admettre que l'homme ait le pas sur la femme, oubliant que celle-ci toute toute charmante qu'elle est, n'a d'autre origine qu'une simple côtelette de notre premier père.

—Tandis que vous...? fit ironiquement lady Hannton.

—Nous venons du souffle de Dieu, madame.

—Soit, mais le bon Dieu avait sans doute une distraction lorsqu'il souffla sur le petit morceau de limon qui représentait le sexe laid, attendu qu'un peu plus tard (c'est l'Ecriture qui le dit) il se repentit d'avoir créé l'homme.

—Il doit rudement regretter aujourd'hui d'avoir créé la belle-mère! grommela Saint-Kankrelas dans sa moustache.

—Que dites-vous, mon gendre?

—Je dis, madame, qu'il est impossible de faire entendre raison aux obstinés."

Cette sortie amena un orage ; cette fois, Berta prit parti pour son mari outragé et le défendit bravement.

Ce que voyant, lady Hannton rassembla d'un air digne ses jupes révoltées et alla s'enfermer chez elle, enfin !

Berta sanglotait, le nez dans les coussins du divan, son joli petit corps secoué de spasmes nerveux, les yeux noyés et ruisselant dans un minuscule mouchoir de batiste rose.

"Ne pleure pas, mon amour, cela me fait trop de peine", dit Saint-Kankrelas.

"Si tu voulais, continua-t-il, nous quitterions cette maison, cet enfer, et nous irions habiter un joli petit nid où personne ne nous contrarierait."

Elle répondit en en se tamponnant les yeux avec le mouchoir de son mari, le sien étant trempé de larmes :

"Quitter maman! Y pensez-vous?

—Il y a longtemps que j'y pense.

—Ce serait une folie.

—Pourquoi une folie?

—De quoi vivrions-nous?

—Mais... ta dot...

—Ma dot? une misère. Songez, Philippe, que mon entretien seul, ma toilette enfin, dévore au moins deux fois notre pauvre revenu.

—Quoi! tu dépenses cinquante mille francs en robes et en chapeaux?

—En douze mois, et davantage, certainement. Tu ne te figures pas comme c'est long une année. Or, puisque tu n'es pas capable de gagner de l'argent...

—C'est vrai, j'ai perdu l'habitude du travail, répliqua humblement Saint-Kankrelas.

—Et que nous sommes pauvres...

—Pauvres, avec huit cent mille francs !

—Je vous répète que c'est la misère, ça. Sans maman qui nous fournit la table, le logement, les équipages, le théâtre et tant d'autres choses, où en serions-nous ?

—En économisant bien.....", hasarda Philippe.

Bertha eut un adorable geste.

" Ce serait la gêne encore plus, mon ami. Si tu savais aussi combien de notes maman paie pour moi ! Les costumes les plus modestes de Worth coûtant très chers et il en est de même des chapeaux de Virot, or, je ne puis décemment pas me faire habiller ni coiffer ailleurs: tu ne voudrais pas me voir attifiée comme Mme Santan, n'est-ce pas?"

Saint-Kankrelas demeurait atterré. Comme ça disparaît vite entre certains doigts mignons, vingt-cinq ou trente mille francs de rente ! Il voyait toujours Berta mise avec une certaine simplicité que rehaussait encore sa distinction personnelle, mais il ignorait que cette "simplicité" de bon goût coûtait si cher.

" Peut-être, ma chérie, reprit-il, ta mère, qui t'aime bien et qui est très riche, t'octroierait-elle une pension si nous vivions séparés d'elle ?

—Oh ! n'y compte pas, Philippe. Maman, qui nous comble de ses générosités tant que nous sommes sous son toit, nous laisserait livrés à nos seules ressources si nous l'abandonnions. Je n'obtiendrais pas d'elle le plus petit morceau de ruban.

—Ce serait une ladrerie de la plus belle venue.

—Eh! mon Dieu, non, fit Berthe en jouant avec les grands du coussin, c'est tout simplement un moyen de nous retenir auprès d'elle. Il lui faut quelqu'un à tourmenter.

—Je m'en aperçois.

—Il serait maladroit de notre part de la mécontenter, car, enfin, ses sept millions nous reviendront toujours ; oh ! le plus tard possible, je l'espère bien.

—Ou même avant, gronda Saint-Kankrelas, qui était sombre. Bah! qui peut compter sur l'avenir, surtout quand c'est une femme qui en dispose? Tu peux être déshéritée.

—Tu méconnais maman: elle n'a au monde que moi. Quant à la voir se remarier, ne le crains pas : elle nous répète souvent que le veuvage est l'état le plus agréable pour une femme.

—Merci pour moi !

—Allons, mon petit Philippe, un peu de patience", continua Berta en offrant sa joue fraîche aux moustaches de son mari.

La petite femme alla s'habiller et Philippe, demeuré seul, adossé à la cheminée dans la pose qu'affectionnait Napoléon Ier, médita longuement.

Certes, son âme était exempte de toute pensée homicide, Saint-Kankrelas l'avait prouvé en sauvant lady Hannton des flammes, mais il lui eût été doux, cependant, de voir sa belle-mère noyée, étouffée, guillotinée même au besoin pourvu qu'il en fût débarrassé à jamais.

Nous mentirions comme un diplomate que nous ne sommes pas, si nous disions qu'il ne lui souhaita pas un genre de mort quelconque, le moins pénible, par charité.

Voyons, on pouvait la faire voyager, cette bonne lady Hannton. En voyage on court certains risques : outre les accidents de chemin de fer, il y a les naufrages, les crocodiles, la fièvre jaune, le choléra, les anthropophages, devenus, il est vrai, plus rares de nos jours, grâce au zèle de nos saints missionnaires.

" Hélas ! comment donc, moi qui ai tant d'esprit, ne trouve-je aucun moyen de sortir de cette situation intolérable ? murmurait le pauvre Saint-Kankrelas à bout de courage. Je crois, ma foi ! que j'aime encore mieux travailler que de continuer à mener cette vie de galères... Et pourtant, travailler !—Quel état me rapporterait assez d'argent pour subvenir aux besoins de ma chère petite femme ? Car ils sont grands, ses besoins, et elle ne pourrait jamais s'accoutumer à l'économie."

Pour la première fois depuis l'heureux temps de ses fiançailles, Philippe en vint à regretter d'avoir épousé la fille de lady Hannton. Dieu sait cependant qu'il l'aimait bien, sa mignonne Berta, mais quelle passion peut résister au supplice mille fois mérité qu'inflige une belle-mère à son gendre ?

(A Continuer)

AMUSEMENTS

ACADEMIE, Toute cette semaine. Matinée samedi.
RAYMOND HITCHCOCK
dans le nouvel opéra comique
The YANKEE CONSUL
Semaine prochaine — Walter Jones in the Sleepy King.

FRANCAIS—Matinées: Mercredi, Jeudi et Samedi.
Cette semaine—Le fameux drame de l'ouest
"NO BODY'S CLAIM"
Introduisant d'habiles spécialités
Prix: 10c, 20c, 30c, 35c et 50c.
Semaine prochaine, THE GREAT WHITE DIAMOND.

PROCTOR'S—Toute cette semaine. Trois matinées seulement—Merc. Ven et samedi.
The Gay Mr. Goldstein
Prix—50c, 35c, 25c, 20 et 10c. Semaine prochaine—"MORE THAN QUEEN."

ROYAL. Tous les après-midi et soirs
Cette semaine—16 Novembre.
The Eagle Burlesquers
Personnes, les meilleurs sujets de la saison
Prix—10c, 20c et 30c. Semaine prochaine: THE WORLD BEATER'S BURLESQUERS

Théâtre des Nouveautés Coin Ste-Catherine et Cadieux.
Tél. Est 1896. SEMAINE DU 16 NOVEMBRE.
Mademoiselle de la Seiglière
Pièce en 4 actes.
Le chef-d'œuvre de Jules Sandeau.
Intermèdes tous les Lundis. Matinée Samedi.

THEATRE NATIONAL 1440 Ste-Catherine
Tél. Bell Est 1736. Tél. Marchands 520.
Semaine du 16 Novembre 1903
L'événement de la Saison Théâtrale....
PLUS QUE REINE.
Cette pièce a été jouée avec grand succès en France par Jane Hading et Coquelin; aux Etats-Unis et au Canada par Julia Arthur et Blanche Walsh. $5,000 de décors, costumes et accessoires.
Prix matinées: 10c, 15c, 20c, 25c et 30c.
Soirées: 10c, 25c, 35c, 40c et 50c.

A. BEAUGRAND - CHAMPAGNE
Architecte de Jardins
JARDINS, PARCS PUBLICS, CIMETIÈRES, MONUMENTS, TOMBEAUX.
La Côte Place d'Armes, Montréal
Tel. Bell Main 4153 —95—

DIVERS

PROPRIETES A VENDRE. — Central. 3 magasin et logements donnant de bons revenus, pour clore une succession. — A. B., "Le Journal." 253—1m

ARGENT A PRETER sur billets, débentures, hypothèques, polices d'assurance ou autres sécurités. Adressez: E. L., "Le Journal." 253—1m

AVIS DE BREVET. — William Henry Barr, L.R.C.P., L.R.C.S., etc., de Belgrave Place, Bury, dans le comté de Lancaster, Angleterre, propriétaire du brevet canadien No [illegible] du 25 novembre 1900, sur les perfectionnements dans les appareils pour la filtration et la purification de l'eau, liqueurs, bière vapeur et autres fluides, a fait des arrangements avec F. H. Withycombe, 25 rue Les Jurés, Montréal, pour manufacturer l'invention protégée par ledit brevet. Les demandes doivent être faites à F. H. Withycombe ou à Owen N. Evans, solliciteur de brevets et expert, Temple Building, Montréal. 284—8

PROVINCE DE QUEBEC — DISTRICT DE MONTREAL. — Dans la Cour de Circuit du District de Montréal.—No 8492. — Frédéric A. Boucher et Benjamin Mercier, marchands, de la cité de Montréal, et y faisant affaires en société sous la raison sociale de Boucher & Mercier, demandeurs, vs John J. Ryan, de la cité de Montréal, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. — Montréal, 11 novembre 1903. — (Par ordre) J. C artier, député greffier de ladite Cour. — G. A. Mersan, avocat des demandeurs. 284—2

Plaques en Argent qui durent
FABRIQUÉES ET GARANTIES PAR LA
MERIDEN B. COMPANY.
Une ligne complète de cette marque digne de confiance pour les Théières, Boîtes à pains, Plats à fruits, etc., dans tous les derniers modèles.
"1847 Rogers Bros."
Couteaux, Fourchettes, Cuillers

Département d'Hygiène
SOUMISSIONS
Des soumissions cachetées, séparées, adressées au soussigné et portant l'une ou l'autre des suscriptions suivantes: "Soumission pour réparations à l'hôpital pour les cas de scarlatine, No 700 Avenue Mont-Royal," ou "Soumission pour réparations à l'hôpital pour les cas de diphtérie, No 706 Avenue Mont-Royal," seront reçues jusqu'a midi, vendredi, le 27 courant, pour l'installation de conduits d'eau, d'un bain, d'un appareil de chauffage à eau chaude, etc., dans lesdits hôpitaux, suivant les devis que l'on pourra examiner au bureau de l'Ingénieur Sanitaire, Hôtel de Ville, tous les jours, entre 9 heures de l'avant-midi et midi. L'Ingénieur Sanitaire fournira aussi aux soumissionnaires tous les renseignements dont ils auront besoin.
Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés à la première séance de la Commission d'Hygiène et des Statistiques qui suivra leur réception.
La plus basse ni aucune autre des soumissions ne sera nécessairement acceptée.
L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.
Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, 17 novembre 1903. 283—2

LA FACULTÉ MÉDICALE
DE
PARIS, FRANCE

a reconnu la supériorité des
COGNACS "BOULESTIN"
sur tous les autres.
Ils les recommandent à leurs malades, qui s'en trouvent très bien.
C'est donc une garantie de la qualité.
Demandez le meilleur à votre épicier.
L. CHAPUT FILS & CIE, Seuls Agents, MONTREAL

BRULEE A MORT

Chicopee, Mass., 18.—Mme Joseph Tremblay, âgée de 49 ans, a été brûlée à mort, lundi soir, par l'explosion d'une lampe à pétrole. M. Tremblay et son fils ont éteint les flammes avec un morceau de tapis, mais la pauvre femme a succombé à ses blessures.

POUR PROVOCATION A LA GREVE

Québec, 18, (Spéciale). — Un nommé Labrecque, de cette ville, a été arrêté hier par le détective Sylvain sous l'accusation d'avoir contribué à provoquer une grève à la Rivière-du-Loup.

BANQUET ANNUEL DES ETUDIANTS EN DROIT

(Suite de la page 8)

classique et qu'un humoriste s'est permis de parodier. Mais vous n'en croyez rien mesdames—défenseur du capital, de la veuve et des intérêts des étudiants.

Aupoint de vue pratique, l'Université donne à l'avocat de demain, les moyens de subvenir à l'existence..... in cauda vita—travaillons, prenons de la peine c'est le fond qui manque le moins.

Enfin, et ce n'est pas là son moindre mérite, l'Université Laval est une institution canadienne, et à ce titre, [illegible] elle sera toujours à la hauteur de sa devise qui en même temps lui est un encouragement à mieux faire, "Deo farente aud pluribus impar."

A la santé de nos professeurs qui nous dirigent avec le talent que vous savez.

Il y a bien quelques jours noirs dans toute une vie universitaire. Il y a bien les examens bloqués qui obscurcissent un pau la route... Sans parler des amendes, mais ne faisons pas d'intimité.

N'importe! "Une vie sans examens n'est pas une vie" a dit un Grec, cette fois-ci, M. Lafontaine... et soyez persuadés, Messieurs nos professeurs, que les étudiants sauront toujours reconnaitre votre dévouement.

A la santé de notre Doyen qui a bien voulu se joindre à nouscsoir. Vous l'avez vu applaudir tout à l'heure, avec ce sourire que vous lui connaissez, quand on a parlé du "sérieux" chez l'Etudiant, et M. le Premier Ministre nous a dit que notre doyen avec ses cheveux blancs et sa couronne judiciaire, avait autrefois connu les joies de la jeunesse.

Suivons donc notre doyen. Pour parler comme Rostand, c'est un "exemple vivant qui se promène". — Il fut tour à tour huissier et doyen... il synthétise la faculté... et avec cela, c'est un "si bon" père de famille.

Enfin la santé de nos bienfaiteurs. Ceux qui servent la Patrie comme ceux qui aident les Etudiants doivent les trouver tous deux insolvables. Mais ils n'oublient pas, lorsque quelqu'un leur a fait du bien.

L'HON. JUGE MATHIEU

reçoit un "ban", en se levant pour répondre à cette santé.

C'est un plaisir pour lui que d'assister à ces fêtes de jeunesse qui rappellent de si bons souvenirs. Le premier ministre a été sincères en disant qu'il échangerait volontiers sa position honorable pour redevenir jeune étudiant en droit, il partage ce sentiment.

Plus tard on parlera des hommes de la génération qui va bientôt disparaître, comme on a parlé ce soir des anciens. Les étudiants d'aujourd'hui nous auront succédé au barreau, à la magistrature ou dans les chairs des universités. Il conseille aux étudiants le travail sans relâche pour atteindre les sommets dans la société.

M. O. Sullivan, E. E. D., propose

LA MAGISTRATURE

ensuite la santé de la magistrature en termes éloquents et M. le juge Lavergne y répond par un discours tout à fait spirituel, mêlé d'excellents conseil à la jeunesse étudiante.

LE BARREAU

La santé du barreau est proposée par M. Alexandre Lacoste, E. E. D., et l'hon. Horace Archambault y répond. Il félicite M. Lacoste de la manière éloquente et habile avec laquelle il a proposé la santé du barreau.

Les avocats ont droit de dire tout tout haut que leur profession est la plus noble, la plus belle et la plus sacrée qui existe. A toutes les époques et dans tous les pays, il en a toujours été ainsi.

Il ne suffit pas d'appartenir à l'ordre des avocats, il faut s'en rendre digne, ce qui implique une foule de devoirs à remplir. L'avocat doit constamment cultiver le travail, la probité et la dignité. M. le procureur général ayant développé ces trois qualités maîtresses qui doivent caractériser l'avocat, conseille aux étudiants de ne pas entrer dans la vie publique sans y être bien préparé.

M. D. McMaster, bâtonnier du barreau, M. Aegidius Fauteux parlent éloquemment sur le même sujet.

L'HON. M. J.-I. TARTE

appelé à répondre à la santé de nos parlements, proposée par M. Marchand, E.E.D., est salué par des applaudissements prolongés.

Il donne un superbe aperçu historique des luttes faites autrefois par nos hommes d'Etat canadiens pour établir dans le pays le gouvernement responsable.

La confédération, ajoute-t-il, a été le couronnement du travail des Lafontaine, des Baldwin, des Cartier et des Macdonald.

On a dit que les Canadiens-français seraient noyés dans la confédération, ce n'est pas encore fait, et il appartient à la jeunesse d'aujourd'hui de s'outiller, de travailler et de se préparer à maintenir notre prépondérance dans les conseils de nation.

L'hon. M. Turgeon et plusieurs autres orateurs, ont adressé la parole, mais vu l'heure avancée, il nous est impossible d'en donner le moindre aperçu.

LES CONVIVES

Remarqués au nombre des convives: L'hon. P. E. LeBlanc, J. G. H. Bergeron, Ph. Demers, Achille Bergevin, Ed. Surveyer, L. J. Loranger, Ed. Brossard, J. H. Lemaître, E. A. D. Morgan, Jules d'E. Clément, J. N. Greenshields, J. P. Cooze, G. W. Stephens, J. A. Drouin, Camille Piché, Jérémie Décarie, G. Lanzlois, Dr F. E. Valois, Eug. Lafontaine, A. Dansereau, Charles Mierti, Calixte LeBeuf, P. H. Roy, N. H. Dandurand, A. LeBlanc, E. E. D., Ed. Montpetit, Uid. Tremblay, Victor Geoffrion, Azedius Fauteux, "Le Rappel", Rodoinhe Lemieux, J. L. Perron, J. R. Kern, délégué du McGill, Geo. H. Boivin, E. E. D., F. Bourbonnière, Robert Rocher, A. Lamarche, Réné LaRivière, E. E. D., Geo. S. Fortin, E. J. H. Renaud, E., A. Dugas, E., T. Rhéaume, E., A. Ecrement, E., L. J. E. Lareau, Etd., A. Handfield, Etd., J. Piette, Etd., H. E. Audet, Etd., C. Théoret, Etd., Phil. Cousineau, P. T. Ahern, "Star", E. J. C. Chambers, Ulric Pitre, J. A. Sevigny, délégué de Québec; J. A. Mousseau, D. Cameron, "Herald", Enrigène Ortiez, W. A. Handfield, Ls. Desnos, délégué, E. E. M., F. Watier, délégué du Bishop, Henri Dupuis, L. Jacques-Cartier, E. Ouimet, F. X. Turgeon, J. A. O'Sullivan, H. Gauvin, B. M. V., P. E. Lamarche, L. Blais, Québec, R. Morin, McGill L. J. Marchand, présidents des étudiants libéraux de droit, A. Brosseau, H. C. Monk, T. F. Lonergan, "Gazette"; C. T. Glas, R. Girard, "La Presse"; J. Charbonneau, H. Barré, Elz. Roy, J. Archambault, J. N. Simard, J.-Victor Payette, Walter-A. Moisan, Aimé Langlois, O. Saint-Germain, Horace-J. Gagné, P.-S.-W. Melançon, L.-B.-G. Codebecq, Chs Emard, Noël Archambault, J.-A. Clavel, Roland Millard, C.-G. Archibald, E. Cholette, Louis Madore, J.-B. Lamarche, Paul Lafleur, A. Bourgeois, "La Patrie," René Morin, L.-J. Marchand, A. Brosseau, J.-A. Jerry, J.-A. Béique, R.-A. Viallard, Chs Robillard, "La Patrie," O. Dubuc, J.-A. Gauthier, "La Patrie," J.-N.-A. Tremblay, N.P., Lacolle, L.-A. Corbière, maire de Lacolle Jos. Bourassa, J.-A. Lalande, L.-E. Hetu, J. de Lamothe, Alonzo Cinq-Mars, H.-Paul Beaudry, Louis Renaud-Lavergne, L.-S.-Eudore Godin, Gustave Lanctot, Aimé LeBlanc, R. Maillet, Tancrède Fortin, Fortunat Laberge, A. Lacoste, A. Laurendeau, A. David, S. Poulin, E. Beauchamp, L.-A. Chabot, C.-H. Desjardins, Alex. Lacoste, M.D.I.F., O.P. Victor Bouthillier, D. Janson, J.-H. Leveillé, R. Genest, E. Martel.

SPORT

LE JEU DE DAMES

DES MATCHES IMPORTANTS

Le grand tournoi qui se joue actuellement au club Montcalm, No 26 Ste-Elizabeth, grandit en interêt. Plus la lutte avance, plus les amateurs se passionnent.

La deuxième ronde a été terminée, hier soir, avec les résultat suivants:

Vallières à défait Lauzon.
Lavallée à défait Crépeau.
Marquis vs Lapointe, Barthe vs Hebert ont fait partie nulle.

M. Barthelot, défait dans une première partie, a négligé de se présenter pour les deux rencontres subséquentes. M. Messier, qui aurait mieux aimé gagner sur le damier l'emporte par défaut.

La ronde terminée on fit le pairage pour la troisième. Le sort en a décidé comme suit:

Charles Maillé vs Bleau.
Vincent vs Vallières.
Léveillé vs Lavallée.
Messier vs John Gendron
Riendeau vs Marquis.
A Gendron vs Morency.
Meilleur vs Barthe.

M. Jacques à tiré le nombre impair. Il est qualifié pour la ronde à venir.

Comme on peut le constater plusieurs matches brillants sont en perspective. Les rivaux sont dignes les uns des autres. MM. Maillé vs Bleau, Messier vs Gendron, Riendeau vs Marquis ne lâcheront pas sans avoir donné un vaillant effort.

Le clou de la série cependant sera la rencontre entre M. Morency et M. Arthur Gendron.

Ces deux joueurs se sont une fois disputé le championnat.

Les honneurs sont restés à M. Gendron. Son malheureux rival, M. Morency, ne rêve que vengeance depuis sa chute qu'il attribue un peu au mauvais état de sa santé et au surcroit de travail que lui imposa une rencontre simultanée avec M. L. O. Maillé.

En brave lutteur il a salué avec plaisir le sort qui le met aux prises avec son vainqueur d'hier. Il craint si peu la lutte qu'il à offert séance ténante de parier $20 sur le résultat de la rencontre.

M. Gendron, déjà un vieux lutteur, à relevé de suite le gant. Les amateurs sont déjà piqués au vif. Ils se divisent en deux camps, en tenant chacun mordicus pour leur favoris.

La troisième rronde s'ouvrira, dimanche, à une grande allure. Les prochaines parties de dames auront une vie qui manque malheureusement souvent au jeu de dames.

A dimanche, au club Montcalm.

LES QUILLES

L'HEUREUX DEVIENT GERANT.

Le populaire gardeur de buts du National se livre à ce sport qui grandit tous les jours en popularité chez les Canadiens-français.

Le 1er décembre prochain, il devient gérant de la salle de M. J. E. Renshaw, au No. 3511 de la rue Notre-Dame, à Ste-Cunegonde.

L'Heureux a imaginé un plan ingénieux pour attirer les nombreux amis du National.

Il a décidé de donner chaque soir, un bon prix pour la plus forte série.

Pour le samedi il offre un prix spécial.

L'Heureux cependant a négligé de patenter son plan. On nous annonce que M. Leclerc, gérant de la salle St-Henri, a adopté le même système.

Cet encouragement ne manquera pas de produire des joueurs Canadiens-français qui pourront avant longtemps nous gagner un nouveau championnat.

On ouvrira le bal, ce soir, à la salle Renshaw par un grand match entre le Ste-Cunégonde et la "Royale", gvantageusement connue du public.

UN MATCH DE CHAMPIONNAT.

Toronto, 18.— Les Victorias, de Toronto, ont notifié M. Woodworth, secrétaire de la ligue d'Ontario, que s'ils battent le Peterboro, samedi prochain, ils seront disposés à se mesurer avec les Westmount, champions intermédiaires de la ligue de la province de Québec. Ils joueront la partie de scrimmage.

LA PARTIE ANGLAISE.

Le club Dalhousie, champion des provinces Maritimes, doit rencontrer le Montreal, samedi prochain. Il nous vient précédé par une grande réputation.

Bon arrière, dit-on, excelle à frapper le ballon du pied. Ses demis, tous rapides coureurs, font des passes et des combinaisons de toute beauté.

Son capitaine Dickie est le quart idéal. Il a fait sa marque en Ecosse.

Ses avants ont toujours été fameux pour leurs élans irrésistibles et leur adresse à chasser le ballon devant eux avec le pieds. C'est la caractérisrique de la partie anglaise.

Voici les noms des joueurs:

Arrière, E. Church, demis ou ailes, Carney, Lindsay, Bickley et Bailey; Quarts, Dickie et Rankin; Avants, Jimmie Malcolm Cam. McDonald, Potter, Corston, McKenzie, Carroll, Miller et Sutherland.

ENTRE UNIVERSITES.

Le McGill va rencontrer Varsity, chez lui, samedi prochain. Les deux clubs bien préparés sont également confiants dans le résultat final.

LA BOXE

MATCHES EN PERSPECTIVE

Fitzsimmons vs Corbett, Gardner vs Jeffries: Ces rencontres dépendent du résultat du match entre Fitz et Gardner. Le gagnant ira dans le sens ci-dessus indiqué.

J. U. Coffroth, gérant du club Yosemite, de San Francisco, a déclaré "Fitz a descendu la balance à 164 livres, en ma présence. Il pésera 166 livres au moment d'entrer dans l'arène. Gardner pèse 170 livres.

Fitz commande la cote à 10 contre 6.

La bataille attirera 25,000 personnes. Elle aura lieu le 25 de ce mois.

O'BRIEN EN DANGER

Philadelphie, 18.—Twin Jack" Sullivan, de Boston, a fait à "Philadelphia" Jack O'Brien, une lutte aussi sérieuse qu'il n'a eue dans toute sa carrière.

La nullité fut déclarée car les deux hommes étaient sur leurs deux jambes à la fin de la bataille.

LA LUTTE

TREMBLAY vs HASLIP

Kennedy, de lutteur devenu gérant, fait le sphynx. A ceux qui lui demandent quelle chance Tremblay a de vaincre le redoutable Haslip, il se contente de sourire. Je connais les deux hommes, dit-il. Je sais leurs défauts et leurs qualités. Partisans auparavant corrigé ceux de Tremblay pour remporter un succès.

Qui vivra, verra!

40° AU DESSOUS DE ZERO A DAWSON

Vancouver, 18. — Une dépêche de Dawson dit que le service des diligences est tout à fait insuffisant et que la route de White Horse est noire de gens à pied, de petites fortunes mêmes ne pouvant acheter un passage, bien qu'un grand nombre de voitures indépendantes soient employées au service.

Le thermomètre marque 40 degrés en bas de zéro, à Dawson, à présent.

EN NOUVELLE-ZELANDE

Wellington, N. Z., 18.—La chambre des députés a adopté le projet de loi du premier ministre Seddon, relatif au commerce préférentiel entre la Grande-Bretagne et la Nouvelle-Zélande.

MORT SUBITE

Mlle A. Bissonnette, âgée de 23 ans, est décédée subitement hier soir Avenue de l'hôtel de Ville.

FEU DANS UN NANGAR

Vers minuit, les pompiers de la station No 11 ont été appelés au No 293 Avenue Delorimier pour éteindre un incendie qui s'était déclaré dans un hangar. Les dommages s'élèvent à une centaine de dollars.

Paris, 18.— On apprend, de source autorisée, que les négociations ont été reprises entre la Russie et le Japon, au sujet de la Mandchourie. Ces négociation promettent d'aboutir à une solution pacifique. Jusqu'à présent on n'a reçu aucun détail.

Chez le coiffeur:
— La barbe et les cheveux?
— Oui, faites-moi une tête en rapport avec mon métier: garçon de restaurant.
— Alors, nous laissons, naturellement les cotelettes?

Encore des réductions extraordinaires dans les lignes suivantes de beaux . . . .

MEUBLES

pour **Vendredi et Samedi** seulement

C'est un fait connu: nous portons l'assortiment le plus considérable de la ville, et tous nos ameublements ont un cachet particulier d'élégance, de richesse et de confort.

Avant les Fêtes

Nous voulons écouler certaines lignes, et nous avons décidé de les offrir

A Grand Rabais

Voici nos spécialités pour cette semaine:

Offre No 1-- 1 ameublement de salon, cinq morceaux, couvert en velours, tout rembourré. Valant $20.00. Spécial pour vendredi et samedi **$16.50**

Offre No 2-- 1 joli ameublement de salon en bois poli, acajou, cinq morceaux, recouvert en damas de soie. Valant $38.00. Spécial pour vendredi et samedi **$25.00**

Offre No 3-- 1 Fauteuil Morris en frêne bien fini avec coussins recouverts en tapestry. Valant $10.50. Spécial pour vendredi et samedi **$6.50**

Offre No 4-- Tous nos canapés et sofas sont particulièrement réduits pour ces deux jours seulement. Comme attraction spéciale nous offrons un beau canapé en bois solide, couvert en imitation de cuir. Valant $7.00. **Extra spécial** **$4.50**

Les personnes qui viendront nous voir à l'occasion de ces offres extraordinaires feront bien d'en profiter pour visiter notre superbe département de . . .

Draperies, Rideaux et Tapis

spécialement à notre maison de l'Est.

Prenez bonne note que les offres qui précèdent ne sont que pour Vendredi et Samedi, les 20 et 21 courant seulement

aux **deux Magasins de**

N. S. Valiquette

EST 1541 – 1547 **Rue Ste-Catherine** OUEST 2446

La Géographie Historique DE LA FRANCE

"C'est une charmante compagnie que les géologues, disait Topfer, mais pour les géologues, surtout." Et le spirituel humoriste ajoutait: "Toutefois, s'il m'arrive d'éviter le géologue, j'aime en tout temps la géologie. Cette science est infime, vague comme toute poésie. Elle sonde des mystères, elle s'y abreuve, elle y flotte sans périr. Si elle n'arrive pas à un terme, en y tendant elle parcourt une route attrayante. Si elle divague en déraisonne sur les causes secondes, en vertu de son impuissance même elle nous met face à face avec la cause première (1)."

Non seulement la géologie, mais encore les géologues Topfer les eût aimés, s'il avait fait route aux côtés de M. Vidal de la Blache, un savant qui doit être bien savant, puisqu'il se met à la portée des profanes et se fait comprendre d'eux. Son "Tableau" de la géographie de la France, tout en conservant les expressions techniques et les formes didactiques, est un chef-d'œuvre de clarté; je ne vois personne, sinon M. de Lapparent parler avec plus d'attrait la langue pure de la géologie et faire mieux vivre les minéraux et les fossiles auxquels il donne l'animation et le mouvement.

Ce "Tableau" (2) où M. Vidal dessine la physionomie physique de notre patrie, est l'introduction naturelle et le premier volume de la vaste "Histoire de France" dont M. Lavisse préside la rédaction. C'est ici de la science au premier chef, impartiale et sereine, que ne viennent pas frapper les justes restrictions, les critiques, qui ont atteint certaines parties du récit et des thèses de ce puissant ouvrage. Je ne crois pas que dans ce vaste panorama de la création, le nom du Créateur soit écrit une seule fois, mais, comme le disait Topfer, tout le flottement des causes secondes proclame à sa façon la réalité de la cause première.

C'est une profession de foi spiritualiste que fait M. Vidal de la Blanche en répudiant la théorie brutale de l'influence des milieux: "Une individualité géographique ne résulte pas de simples considérations de géologie et de climat." Et quand il ajoute, dans sa préface: "Il faut partir de cette idée qu'une contrée est un réservoir où dorment les énergies dont la nature a déposé le germe, mais dont l'emploi dépend de l'homme," ce savant, en proclamant la liberté humaine, salue l'âme immortelle et chante par suite son hymne au Tout-Puissant.

Son rôle n'est pas de rechercher les principes moraux de nos péripéties nationales, mais sur les traces de la nature, il retrouve [illegible] de l'Histoire et il les complète en éclairant le cadre où elles se sont donné carrière. Son travail ne peut être qu'un prologue géographique; il ne sort pas de sa sphère, démontrant que dans tout, un esprit supérieur sait mettre de l'âme et trouver de la poésie.

La structure seule de la France a déjà une signification: le rétrécissement de sa forme constitue un pont entre la Méditerranée et les mers du Nord, par suite un passage, où les frottements et les contacts faciliteront la civilisation. L'équilibre et l'harmonie règnent entre les différentes parties, dans un mutuel et facile voisinage, elles se communiquent leurs ressources échangeables. Nous habitons un pays "qui absorbe sa propre émigration".

Les rocs de l'Auvergne, qui se trouvent au milieu de notre patrie, ne sont pas un noyau autour duquel se serait formé le reste de la France, ce massif central n'est qu'une haute épave de la courbe des anciens blocs volcaniques qui partent de Bohême pour aller, au nord par les Ardennes, au sud par l'Auvergne, rejoindre les laves refroidies d'Armorique, du pays de Galles, jusqu'en Islande.

Notre pays a reçu sans doute les grandes influences du dehors, sur le lac méditerranéen, le littoral français, avec sa position unique entre les Pyrénées et les Alpes est accessible aux idées et aux produits de l'Orient; les fleuves, comme le Rhône, sont une route aisée de pénétration, et par d'autres vallées, l'Europe centrale nous aborde; en Bourgogne, en Champagne, en Picardie. Malgré les hautes montagnes, nous sommes en contact nécessaire avec le monde ibérique, à qui notre sol offre le chemin du continent. Cette structure nous donne la physionomie matérielle de la France, pays qui transforme ce qu'il reçoit, où les gammes s'harmonisent, où les contrastes s'atténuent, où les invasions s'éteignent.

A l'intérieur de nos "limites naturelles", il y a des diversités caractérisées, et dans un espace relativement restreint, la Flandre ne ressemble pas à la Provence, la Normandie au Roussillon, mais ces groupes divers n'ont jamais constitué des populations à part. L'Ile-de France est la contrée médiatrice entre toutes. L'impression générale, est une moyenne, dans laquelle les teintes qui paraissent disparates se fondent en une série de nuances graduées.

La variété des produits du sol a cette conséquence que les habitants trouvent et recherchent près d'eux toutes les nécessités de la vie; de là l'idéal des Français: l'abondance des biens de la terre, le plaisir de vivre sur son territoire, et de cette terre heureuse faire le pays par excellence et le plus aimé.

Même en cette région pauvre et maigre des Ardennes, — où sur les taillis bas des vallées étroites, courent les vapeurs des brouillards, près de ces habitants aux mœurs archaïques, les abbayes ont été la seule force directrice capable d'imprimer quelque impulsion de vie générale.

Quand la mer a rompu la voûte qui séparait les bassins où s'étalent aujourd'hui Londres d'une part, de l'autre Paris, le détroit du Pas-de-Calais est devenu un des carrefours du monde.

L'eau est restée présente dans les Flandres; longtemps un danger, l'élément subtil devint un principe de fertilité qui nourrit les grands arbres et féconde les riches moissons. Guichardin, au XVIe siècle, écrivait que la Flandre "est une ville continue"; tout foyer urbain exigeant une zone d'approvisionnement, la culture y est intensive; une forte individualité résulte de ce groupement par ville, et la vie municipale y a tout caractérisé. "Si Tournai, la vieille ville épiscopale, a sa fière cathédrale aux sept tours, il n'en est guère qui ne puisse montrer qui ses halles, qui son hôtel de ville, qui sa "merveille," beffroi ou carillon, symbole et voix de la cité." Et ce qui fut vrai pour le commerce et la guerre dans le passé, l'est encore pour l'industrie, dans les temps modernes: "Valenciennes, signalée au loin comme dans les tableaux de Van der Meulen, par les flèches élégantes de ses édifices, ramasse ses rues étroites autour de sa grande place, mais à ses portes, comme une excroissance, s'étend l'énorme banlieue désarticulée avec ses files de maisons, d'estaminets et d'usines."

L'influence "communale" a pénétré jusqu'aux falaises crayeuses de Picardie, le limon agricole du Laonnais, et dans le Soissonnais les vallées spacieuses, au profil adouci, pleines de riches vergers qui déjà se groupaient jadis autour de Reims, la capitale historique.

"Aussi loin que peut pénétrer l'histoire, les villages, bourgs ou petites villes apparaissent nombreux dans la région parisienne. Tant d'amorces avaient été ici préparées par la nature au choix des hommes! Au pied et au-dessus des rampes calcaires il y avait place pour des rangées d'établissements que la belle pierre semblait solliciter. Mais il y avait aussi à flanc de coteaux, sur la lisière des sables, au-dessus et au-dessous des argiles vertes, dans les dentelures des gypses, des sites avantageux pour varier les cultures, pour accrocher des plantations et des vergers... La région s'humanisa ainsi de bonne heure... Cette petite station de bateliers et de pêcheurs, cantonnée dans une île, tenait un précieux gage d'avenir dans le fleuve dont les ramifications l'enveloppaient. Il trace à travers la ville un grand courant d'air et de lumière. Il fait essentiellement partie de l'esthétique parisienne. Il s'associe aux scènes pittoresques que représentent les vieilles estampes, quand ses rives d'aval encombrées de barques et couronnées de moulins, donnaient encore librement accès aux troupeaux. Il reflète aussi sa physionomie historique. Dans la courbe bordée d'édifices qui va de Notre-Dame à la place de la Concorde, en passant par le Louvre, se déroulent successivement la gravité du XIIIe siècle, la grâce de la Renaissance, l'élégance du XVIIIe siècle."

(A suivre)

(1) "Nouvelles genevoises." La vallée de Trient.

(2) "Tableau de la Géographie de la France." par P. Vidal de la Blache. Librairie Hachette 1903.—Ernest Lavisse, Histoire de France, depuis les origines jusqu'à la Révolution. Tome 1er.

En soirée. On cause musique.

— J'ai eu tort d'abandonner le piano, dit Berlurau, j'avais des dispositions; j'étais arrivé à jouer "Au clair de la lune" avec le petit doigt du pied...

Le Journal

MONTREAL, 19 NOVEMBRE, 1903.

AUX JEUNES

LE BANQUET DES ETUDIANTS EN DROIT

A L'HOTEL VIGER, hier soir, avait lieu le banquet des étudiants en droit.

C'était une de ces fêtes de la jeunesse auxquelles les hommes d'âge plus mûr portent un intérêt particulier, parce qu'ils voient dans la génération qui pousse toute une floraison qui contient l'espoir de notre avenir.

La profession légale occupe une situation importante dans un pays comme le nôtre. Ceux qui y appartiennent sont presque tous appelés à jouer un rôle, et ceux qui y aspirent ont le devoir de se préparer à en être dignes. En leur qualité d'hommes de demain, ils auront à continuer une page d'histoire dont leurs devanciers — qui n'étaient point des hommes quelconques — ont écrit les premières lignes.

Il s'est dit de belles choses à la réunion d'hier. Les orateurs, ceux qui ont répondu aux santés proposées par les étudiants, étaient tous des hommes "arrivés." Ils se sont autorisés de leur expérience et de leur situation pour donner à leurs jeunes amis des conseils excellents, pour placer devant leurs yeux des pages d'histoire d'où découlent de substantiels enseignements. Sir Wilfrid Laurier, l'hon. juge Mathieu, M. F. D. Monk, l'hon. M. Archambault, l'hon. juge Lavergne, M. Donald MacMaster, l'hon. M. J. I. Tarte, l'hon. Adélard Turgeon, ont exprimés des idées dont notre jeunesse ferait bien de s'inspirer.

Les étudiants de Laval sont, pour la plupart, de bonne famille et ont reçu une éducation de premier choix. Mais, il ne faut pas se dissimuler qu'il y a parmi eux des malappris dont les interruptions inconvenantes ont forcé M. Tarte à demander la permission de ne pas continuer son discours, juste au moment où il commençait à faire de sir Wilfrid Laurier un superbe éloge.

M. Tarte n'avait abordé aucun sujet d'actualité, il n'avait fait aucune allusion à la politique ; il s'était contenté de faire l'historique de la conquête de nos institutions libres.

Nos jeunes amis de Laval auraient pu l'écouter avec profit, surtout, ils auraient dû se souvenir que M. Tarte était leur hôte. Leurs interruptions étaient donc injustifiables et de la dernière inconvenance.

Malheureusement, une certaine portion de notre jeunesse universitaire est trop dominée par l'esprit de parti pour se contenir et rester dans les bornes prescrites par les circonstances. Et la responsabilité des égarements qui en résultent revient en grande partie aux meneurs politiques qui n'ont pas su respecter cette fleur appelée à produire des fruits sains.

Nos jeunes gens ne se souviennent pas assez qu'ils doivent être irréprochables, éminents même, s'il se peut dans la carrière qu'ils veulent embrasser. Au lieu de leur inculquer des passions, on devrait leur apprendre à avoir souci, selon le joli mot de M. Brunetière, "à acquérir dans leur profession d'abord l'autorité qui permet d'en sortir."

La jeunesse n'est pas une chose qu'on prostitue. Et pour mériter l'hommage des regrets que lui ont décernés, hier soir, tant de cheveux blancs, il faut qu'elle reste digne, qu'elle se garde de traîner ses ardeurs pleines de promesses dans la boue des sentiers où se promène le vulgaire.

Il faut à la jeunesse, pour rester belle, de l'idéal, cet idéal qui dore les horizons de la vie. Il lui faut aussi ce quelque chose que n'étouffent pas les passions de la foule : l'amour du travail et l'ambition d'être quelque chose.

On ne fait de grandes choses qu'à ce prix.

"Je veux être premier ministre"! s'écrie un jeune étudiant d'Oxford, en mangeant son pain à la fontaine. Et, un jour, D'israëli est premier ministre d'Angleterre.

Errant sur le rivage de son pays, O'Connell croit entendre tous les sanglots de l'Irlande dans les mugissements de la mer : "Je veux sauver ma patrie !" s'écrie-t-il, et bientôt le grand agitateur délivre l'Irlande.

Ecoutons la parole chaude et éloquente du R. P. Couté, s'adressant à la jeunesse catholique de Paray-le-Monial :

" De l'idéal, je vous en conjure, de
" l'idéal pour ensoleiller et féconder
" vos vingt ans ! Du rêve, jeunes
" gens, du rêve, de l'extase ! "

Et l'éloquent religieux ajoute :

" Espérance et printemps de la
" patrie, ô jeunesse, vous avez dans
" vos cœurs la sève d'énergie et d'a-
" mour, source des abnégations ré-
" demptrices. Soyez donc l'enthou-
" siasme devant le devoir, l'indigna-
" tion devant l'iniquité, la protesta-
" tion contre l'indifférence et la veu-
" lerie universelles, si vous voulez
" être un jour l'action fière et libé-
" ratrice et boire au calice de la
" victoire. Chantez-vous à vous-mê-
" mes, comme disait le vieux Platon,
" les grandes choses que vous verrez
" plus tard, l'avenir entrevu dans la
" brume lumineuse des saints rêves.
" Dans tout soldat il doit y avoir un
" troubadour, une voix qui, à l'heu-
" re de la fatigue et du danger, fre-
" donne gaiement le refrain de l'i-
" déal."

Nous livrons ces belles paroles à la méditation des convives du banquet d'hier soir. Ils en ont entendu d'autres qui les feront également réfléchir, s'ils veulent se préparer à l'avenir qui les attend et dont ils sont l'espoir.

IMMIGRATION

SYSTEME DESASTREUX

QUELLE politique a-t-on suivie, à Ottawa, au sujet de l'immigration ? Une politique ni plus ni moins que désastreuse.

Le gouvernement actuel a dépensé beaucoup plus que le gouvernement précédent pour obtenir des résultats qui sont loin d'être à l'avantage du développement de notre pays.

Nous avions, la dernière année de l'administration conservatrice, dépensé $120,199. L'administration de sir Wilfrid Laurier en a dépensé cinq fois plus, savoir le joli montant de $643,114 pour l'année 1902-03.

Cette immigration dispendieuse n'a même pas eu pour résultat d'augmenter le chiffre de notre population.

Le recensement de 1901 démontre que notre population, depuis 1891, n'accuse qu'une augmentation de 548,076, un peu moins que l'augmentation naturelle.

Que sont devenus tous les immigrés qui nous ont été importés par Sifton ?

Nous avions amené une immigration saine, utile ; M. Sifton nous a donné les Galiciens et les Doukhobors.

Et leur acquisition ne nous a coûté que la bagatelle de $643,114 pour une année.

Les Etats-Unis savent se protéger contre une pareille immigration.

Nous aurions pu, sans une dépense aussi élevée, nous procurer une immigration beaucoup plus désirable que celle des Galiciens et des Doukhobors. Notre pays est déjà suffisamment connu à l'étranger pour la fertilité de son sol, les abondantes moissons des Territoires du Nord-Ouest et la découverte de l'or au Yukon, que le trésor public n'avait pas besoin de gaspiller follement $643,114 pour une immigration plutôt encombrante qu'utile.

La moitié de cette somme dépensée pour rapatrier nos concitoyens qui sont allés demander du travail à nos voisins, aux Etats-Unis, aurait eu des résultats beaucoup plus efficaces.

Et nous n'aurions pas eu les rebuts des autres nationalités.

M. Frank Oliver, député libéral de l'Alberta, qui connaît, étant sur les lieux, cette immigration, ne s'est pas gêné, dans plus d'une occasion, de déclarer à la Chambre, à Ottawa, que ce genre de colonisation ne peut que nuire au pays qui la patronise, et qu'il croyait être de son devoir de s'élever contre elle de toutes ses forces.

Politique désastreuse à tous les points de vue pour le développement de ce pays.

Cette immigration de rebuts, qui nous coûte les yeux de la tête, est l'œuvre de M. Sifton, l'un des ministres de sir Wilfrid Laurier.

A la Colombie Anglaise

Le vent souffle décidément dans les voiles de la barque conservatrice.

Le sort du gouvernement McBride, dans la Colombie Anglaise, sur lequel le " Canada" exprimait hier des craintes, vient d'être assuré par l'élection du procureur-général Wilson, à Vancouver. Le nouveau ministre a obtenu une majorité de près de mille voix.

Le "Canada" peut maintenant dormir tranquille. Rien ne lui sert de gaspiller ses terreurs.

LA DEPENSE

OU VA NOTRE ARGENT?

A la vue de la marée montante de la dépense publique, sous l'administration Laurier, on se demande de toutes parts : "Mais où donc va l'argent ?"

Les temps sont favorables ; les récoltes sont bonnes ; le commerce est plus actif ; les revenus augmentent : —d'autre part le pays fait peu de progrès.

On ne fait pas de grandes améliorations publiques ; la colonisation n'avance pas; les voies de communication ne sont pas notablement améliorées ; la construction des chemins de fer véritablement utiles est tenue en échec ; rien ne marche. Et le budget s'enfle toujours; et le chiffre de la dette s'accroît dans des proportions alarmantes.

Où va l'argent ?

Pendant la dernière session, le Parlement a voté la modique somme de $73,864,504 pour les dépenses ordinaires de l'administration. En 1896, la dernière année du régime conservateur, les dépenses ordinaires s'étaient élevées à $41,702,383.

Dans un intervalle de sept années, les libéraux, au mépris de leurs engagements et de leurs promesses d'économie, ont réalisé le miracle d'augmenter de $32,162,121 les frais de l'administration.

Les causes de cet énorme accroissement de nos déboursés annuels sont multiples. Dans tous les services publics, on a jeté l'argent par les fenêtres avec une cynique prodigalité.

L'immigration, qui avait occasionné une dépense de $120,199 en 1896, a coûté $494,252 en 1902.

Le dernier rapport de l'auditeur général contient toute une série de petits comptes payés à certains personnages, pour les fins de l'immigration et sans justification apparente.

Ainsi, M. J. A. Smart, sous-ministre de l'Intérieur, a un compte de dépenses qui s'élève a la jolie somme de $1,086.85, répartie comme suit:

Assurance contre les accidents	$25,00
Bagage	10,f5
Voitures et transport sur tramways	10,54
Transports	393,17
Frais de poste et télégrammes	3,24
Valise	10,25
Pourboires	24,00
Frais d'entretien, 61 jours à $10	610,00
	$1,086,85

En outre, M. Smart a reçu du département de l'Intérieur pour dépenses de voyage, $456,83 ; de sorte que ses déplacement coûtent en tout $1,543.68 pour une période de douze mois.

Que pensent de tout cela les ouvriers et les agriculteurs du Canada?

Croient-ils que M. Smart est justifiable de leur avoir fait payer ses pourboires, sa police d'assurance contre les accidents, sa valise, et une pension de $10 par jour ?

Est-ce que le prix n'est pas un peu élevé ? Et le procédé ne semble-t-il pas bien raide ?

Mais ce n'est là qu'un exemple entre mille des comptes qu'on rencontre à toutes les pages de l'auditeur général.

Et on se demande où va notre argent ?

L'industrie des lainages

ELLE est prospère, affirme M. Préfontaine.

Et si elle est prospère à ce point-là, pourquoi les manufacturiers ont-ils songé à se mettre à l'abri d'un désastre en fermant leurs portes ou en réduisant le nombre de leurs ouvriers ?

C'est une singulière prospérité que celle qui amène un état de choses semblable !

Les élections

M. Préfontaine a parlé à cœur ouvert au club libéral de De Lorimier. Il a fait des déclarations dont il convient de tenir compte.

" Les élections générales auront lieu dans six semaines ou dans six mois," a-t-il dit.

On voit par là qu'il nous faut être sur nos gardes et nous attendre à apprendre d'un jour à l'autre la dissolution du Parlement. Le pays saura bientôt ce que ses maîtres lui réservent de surprises.

Marine vs Travaux Publics

M. Préfontaine se déclare satisfait de ce que le Parlement, à sa dernière session, a voté une loi permettant au gouvernement de faire modifier et augmenter les pouvoirs du ministère de la Marine et des pêcheries par un arrêté en conseil.

Ce n'est pas millionnaire.

La loi existe, c'est vrai. Mais quand donc sera-t-elle appliquée au bénéfice de M. Préfontaine et de la province de Québec qu'il représente?

Une loi peut rester longtemps dans les statuts sans recevoir jamais d'autre attention que l'oubli.

M. Préfontaine se contentera-t-il toujours d'annoncer qu'on va hausser d'un petit cran son importance?

Comment se fait-il qu'il n'obtient jamais ce qu'il espère ou ce qu'il promet?

N'aurait-il d'autre but que de tromper encore l'électorat, en vue des élections dont il annonce l'approche?

Le peuple sait le proverbe: " Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras."

M. Préfontaine et le tarif

Au rapport du "Canada", M. Préfontaine a fait les déclarations suivantes:

"Quant à la question du tarif, le "gouvernement n'a pas cru devoir "modifier maintenant le tarif Fiel-"ding. Il peut y avoir quelques in-"dustries qui en souffrent, mais c'est "l'infime minorité, et il n'y a rien là "de comparable à ce qui est arrivé "sous le régime conservateur, alors "que tout périclitait et que la ruine "allait frapper à nos portes. Tout ce "qu'il faudra faire au tarif sera quel-"ques modifications dans les détails. "Cette question sera étudiée avec soin "et les modifications dont le besoin "se fera sentir seront faites."

Ainsi, M. Préfontaine tient pour le tarif Fielding. Il ne reconnaît pas la justesse des griefs de nos manufacturiers, et il est disposé à laisser nos industries fermer leurs portes, plutôt que d'insister sur l'opportunité d'adopter des mesures de protection efficaces.

Nous prenons note de cet aveu.

Pour une fois, M. Préfontaine s'est exprimé avec franchise et a renié carrément ses déclarations électorales où l'intérêt de son élection lui avait inspiré des sentiments protectionnistes que la population ouvrière de Maisonneuve a eu le tort de prendre au sérieux.

Nous sommes donc enfin fixés sur les convictions et la sincérité du ministre de la Marine.

Procès monstre en Autriche

Un procès monstre aura prochainement lieu à Pola. Deux cents jeunes gens auront à répondre devant le tribunal du crime de haute trahison.

Ils se sont attirés cette poursuite parce qu'ils sont allés à Udine crier "Vive le roi!" lors du dernier passage de Victor-Emmanuel III.

Le tzar menacé de contravention

La "Gazette de Francfort" raconte que l'autre jour, à Bockenhein, l'automobile dans lequel se trouvait le tsar a dérapé et a été heurter une maison, enlevant un peu de plâtre au mur de cette maison. Immédiatement un agent de police surgit, et voulut connaître les noms des voyageurs avant de les laisser partir. Il fut, comme bien on pense, assez interloqué quand il apprit les noms des automobilistes contre qui il s'apprêtait à verbaliser.

LE MAL ET LE REMEDE

Nous lisons dans l'"Evénement", de Québec:

Nous voyons avec alarme se perpétuer la crise dans le commerce de la chaussure—la principale industrie de Québec.

Trois à quatre mille ouvriers sont sans ouvrage à la veille de l'hiver, alors qu'il commence à faire froid, qu'il faut non seulement du pain pour la famille, mais de la chaleur au foyer.

Sir Wilfrid Laurier était à Québec quand cette crise a commencé. Nous estimons qu'il aurait fait une bonne action en restant ici quelques jours de plus pour s'intéresser au sort de ces malheureux, qui ont presque tous voté pour lui aux dernières élections. Il a préféré s'en aller et laisser les ouvriers se débattre comme ils le pourront.

C'est son affaire, mais nous persistons à croire que sa place était ici.

Si le premier ministre avait offert son concours en ce moment de malheur, il aurait pu régler la question en bien peu de temps.

Nous ne lui aurions pas demandé de risquer sa popularité en prenant pour l'ouvrier ou pour le patron. Non, et nous sommes plus justes que cela.

Mais Sir Wilfrid Laurier, s'il avait voulu voir au lieu de s'en aller, aurait constaté ce qui suit:

Le prix de ce que la vie coûte a augmenté, et aujourd'hui l'ouvrier n'est plus capable de vivre avec le même salaire : cela est un fait certain, connu de tout le monde.

D'un autre côté, le manufacturier préfère fermer plutôt que de payer les salaires demandés.

Si le manufacturier pouvait payer plus de salaire, il ne fermerait pas et ne courrait pas le risque de voir les commandes aller ailleurs et son commerce mis en péril pour toujours.

Cela saute aux yeux n'est-ce pas?

Alors Sir Wilfrid aurait vu de ses yeux, touché de ses doigts et entendu de ses oreilles et s'il n'est pas irrémédiablement enchevêtré dans les chorus anti-patriotiques de son ministre des finances, un doctrinaire libre-échangiste, il se serait fait le raisonnement suivant qui est bien simple:

Mon pays importe chaque année pour un million de piastres de chaussures—de chaussures que les mains habiles et patriotiques de nos ouvriers de St-Roch et de St-Sauveur peuvent manufacturer tout aussi bien que les Américains.

Pourquoi n'augmenterais-je pas les droits sur la chaussure importée de manière à ce que ce million de piastres de chaussures se fabrique au Canada.

Les manufacturiers de Québec pourraient ainsi lutter plus avantageusement avec leurs concurrents américains, ils pourraient employer plus d'ouvriers et leur payer des salaires plus en proportion avec les dépenses additionnelles qu'ils ont à faire.

Voilà ce que M. Laurier aurait constaté s'il fût resté, et il aurait pu dire: Je vais protéger d'avantage le commerce de la chaussure afin de garder le Canada pour les Canadiens et il aurait réglé la difficulté actuelle dans vingt-quatre heures.

Mais M. Laurier a bien d'autres chats à fouette et, voyez-vous, il ne connaît pas les affres de la misère et les inconvénients de la pauvreté. Ses " amis " viennent de lui créer une rente viagère au capital de cent mille piastres, de lui donner une maison de vingt-cinq mille piastres et de la meubler splendidement. Sous des lambris dorés comme cela, il est peut-être ennuyeux d'entendre parler que des ouvriers sont sans ouvrage et sans pain.

Si les ouvriers avaient trente mille piastres par année, comme M. Parent avec toutes ses places, s'ils étaient comme M. Fitzpatrick assez riches pour donner deux grands dîners au Kent House à 75 ou 100 personnes à la fois dans la même semaine, pour voir se succéder les banquets les uns après les autres dans le comté de Québec, ils n'auraient aucun besoin ni de M. Laurier, ni de M. Fitzpatrick, ni de M. Parent — leurs " amis " dans le temps des élections — pour que les manufacturiers ouvrent et que le travail reprenne.

Mais les ouvriers sont pauvres, eux : ce sont eux qui ont fait ces hommes ce qu'ils sont et il nous semble qu'ils auraient droit à leur concours et à leur reconnaissance.

Merci bien !

Quand on est riche, qu'on n'a ni froid ni faim, on peut sans péril rester libre-échangiste.

Mais l'ouvrier et le manufacturier ont aujourd'hui besoin de protection.

Ils l'auront ou ils balayeront tout devant eux.

ELEVATEUR INCENDIE

Winnipeg, 18.— L'élévateur de la Winnipeg Elevator Company, à Ninnette a été détruit par un incendie, et trois mille boisseaux de blé ont été brûlés. On ne connaît pas l'origine du feu.

Les Meilleurs Juges prononcent le Whisky Q.C.

LE MEILLEUR DES SCOTCH

LAPORTE, MARTIN & CIE, Epiciers en Gros

Agents, - Montréal.

Grande Vente de Fourrures ...AU...

SYNDICAT ST-HENRI, Gros et Détail

Paiements à la Semaine ou au Mois | Escomptes Spéciaux pour Argent Comptant

Pour vos Fourrures

SUR COMMANDE ou toutes CONFECTIONNÉES, vous ne trouverez jamais d'aussi grands avantages ailleurs.

SYNDICAT DE ST-HENRI, Grand Magasin Départemental,

3490 à 3504 rue Notre-Dame, St-Henri, coin rue Bourget.

TEL. MAIN 786

L. ABINOVITCH, Propriétaire.

LES SOUVERAINS ITALIENS

(Suite de la 1ère page.)

féconde en événements qui a conduit l'Italie à l'unité et qui a fait naître ces sentiments de sympathie et d'amitié qui unissent maintenant nos deux peuples.

Pour mon peuple, ces sentiments n'ont cessé de grandir et sont devenus une tradition, pour mon gouvernement, ils sont d'importants facteurs dans la politique italienne qui comme la politique du gouvernement de votre majesté, est une politique de paix et de civilisation.

Je remercie votre Majesté de l'accueil cordial que vous faites à ma reine et à moi en ce château historique où tout respire la gloire de vos ancêtres et met devant moi l'image de la grande et regrettée Victoria. Je bois à la santé de Votre Majesté, de votre reine et de la famille royale".

Après le banquet, les personnages royaux et leurs hôtes ont passé au salon d'état, où un orchestre viennois a exécuté des morceaux choisis.

Ce matin le roi Victor-Emmanuel et le roi Edouard ont chassé des faisans dans le grand parc de Windsor, pendant que la reine Hélène et la reine Alexandra ont visité le tombeau de la reine Victoria, à Frogmore, sur lequel la reine Hélène a déposé une couronne.

Londres, 18. — A Windsor, hier, les souverains italiens ont été reçus par des démonstrations enthousiastes. Le roi Edouard, le reine Alexandra et quelques membres de la famille royale les attendaient à la gare ; les salutations échangées ont été des plus cordiales. Les deux reines se sont entretenues avec animation. La reine Hélène portait une robe gris argent, un magnifique manteau de zibeline et un chaveau blanc ; la reine Alexandra portait un costume mauve garni de zibeline. A l'extérieur la foule a continué ses acclamations pendant que la musique jouait l'hymne italien.

Après la présentation au roi Victor-Emmanuel d'une adresse du maire et de la corporation de Windsor, le cortège s'est formé. Les deux rois, le prince de Galles et le duc de Connaught occupaient la première voiture ; dans la seconde avaient pris place les deux reines et la princesse Victoria. Six autres voitures suivaient, contenant la suite des souverains. Toutes les voitures étaient attelées de chevaux blancs, avec des postillons en rouge et livrée de gala. Lorsque le cortège s'est mis en marche, les acclamations ont encore augmenté d'intensité ; les cris de : "Vive le roi!" poussés en langue italienne ont été accueillis par le roi et la reine d'Italie avec un plaisir marqué. La reine Hélène a eu spécialement un charmant sourire pour une personne qui a crié : "Zivio!" formule de salutation monténégrine.

Le cortège qui marchait lentement entre deux lignes de soldats est entré au château par la fameuse porte des souverains.

Les souverains ont dîné ensemble au château de Windsor hier soir, pendant que les membres de leurs suites respectives dînaient dans une salle séparée.

En l'honneur de la visite du roi et de la reine d'Italie, le maire de Windsor a donné une réception à la colonie italienne à Guildhall.

Le Dr F. C. F. Trestler, dentiste

De la ci-devant société Trestler et Globensky, a transporté ses bureaux au No 155 Rue Saint-Denis, près de l'Université Laval. Tél. Bell East, 2560. Heures de Bureau: 8 heures a.m. à 5 heures p.m. 152-jno

Sirop de Pin de Norvège

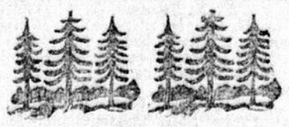

du Dr Wood

Guérit Toux, Rhume, Bronchite, Enrouement, Croup, Asthme, Douleur ou Serrement dans la Poitrine, Etc.

Il arrête ce piquant dans la gorge, est agréable à prendre, adoucit et guérit les poumons. M. E. Bishop Brand, le jardinier bien connu de Galt, écrit: J'eus une attaque très grave de mal de gorge et un serrement dans la poitrine. Quelques fois lorsque je voulais tousser et que je ne le pouvais pas, j'étouffais à en mourir. Ma femme me procura une bouteille du "Sirop de Pin de Norvège" du Dr Wood, et à ma surprise, je trouvai une guérison rapide. Je ne m'en passerais pas alors même qu'il coûterait $1.00 la bouteille et je puis le recommander à toute personne ennuyée par une toux ou un rhume.

PRIX 25 CENTS

Cartes d'affaires

AVOCATS

F. J. Bisaillon, C. R.
Arthur Brossard, L. L. B.
Hector Roannes Bisaillon, L. L. B.

Bisaillon & Brossard
— AVOCATS —
11 ET 13 CÔTE DE LA PLACE D'ARMES
Ia MONTREAL.

McGIBBON, CASGRAIN, MITCHELL & SURVEYER
AVOCATS
Batisse Canada Life, rue St-Jacques, Montreal.
Bell Tel. 4341. B.P. Boite 805.
R.D. McGibbon, C.R., T.C. Casgrain, C.R., M.P.
Victor E. Mitchell, Ed. Fabre Surveyer,
Douglas Armour, A. Chase-Casgrain.

BEAUDIN, CARDINAL, LORANGER & ST-GERMAIN,
AVOCATS,
1608 Rue Notre-Dame.
J. Beaudin, C.R. J. T. Cardinal, L.L.B., L.J. Loranger, L.L.D., F. St. Germain, L.L.B., J. B. Loranger, L.L.B.

LeBlanc & Brossard
.... AVOCATS ....
66 RUE ST-JACQUES, 66
Tél. Bell Main 948
P. Ev. LeBlanc, C.R. M.P.P. ; MONTREAL
Edmond Brossard, LL.M.

CAMPBELL, MEREDITH, MACPHERSON & HAGUE
AVOCATS
C. S. Campbell, C.R. F. E. Meredith, C.R.
R. R. MacPherson H. J. Hague
A. R. Holden
Bureau : — Rue St-Jacques—Batisse de la Banque des Marchands, 207-1a

NOTAIRES
Tél. des Marchands 416. Tél. Bell Main 1005
Léandre Bélanger
Notaire, Comptable et Commissaire . . . .
18 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.
116 RUE VISITATION,

ARCHITECTES
Tél. Bell Main 2287
L. Z. GAUTHIER
ARCHITECTE ET EVALUATEUR
Batisse Banque d'Epargne, Chambre No 7
180, Rue Saint-Jacques
MONTREAL 231-1a

C. A. MONETTE,
ARCHITECTE
Diplomé de l'Association des Architectes de la Province de Québec,
97 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.
Tel. Bell Main 2409. Tel. Marchands 535.
188-1a

COMPTABLES
CHARTRAND & TURGEON
COMPTABLES
180 ST-JACQUES, - - Montréal.
Tél. Bell Main 2038. Marchands 341
118-1a

J. O. MOTARD
Successeur de
RABY & MOTARD
Comptable, Auditeur et Commissaire
Liquidateur de faillites et Administrateur de successions.
71a RUE ST-JACQUES
Téléphones : Bell Main 1254. Marchands 574. Montréal

SOLLICITEURS DE BREVETS
BREVETS.... D'INVENTION
Aqueducs, Egouts, Ponts Arpentages, Chemins de fer.
BEAUDRY & BROWN
INGÉNIEURS CIVILS
107 rue St-Jacques, - Montréal.

BREVETS MARQUES DE FABRIQUE DESSINS.
FETHERSTONHAUGH & CIE,
Grand's Law Building MONTREAL
80-1a

RESTAURANTS
Crown Café
Le RESTAURANT des bons vivants et des connaisseurs. Tout est de choix.
1992 Rue Ste-Catherine
(Vis-à-vis l'Ecole du Plateau.)
ABRAHAM DUPERE
Téléphone Bell, Main 595. 191-1a

ELECTRICIENS
E. L. Lebrun
Electric Eng. & Supply Co.
21, RUE BLEURY
Manufacturiers d'Appareils Electriques, Dynamos, Moteurs. Appareils Spéciaux dessinés et Construits.
118-1a

MARCHANDS DE BOIS
O. Dufresne, Jr. & Frère
BOIS DE SCIAGE EN GROS. . .
2388, rue Notre-Dame,
MONTREAL

Bureau Principal:
1858 rue Notre-Dame.
Tel.: Bell 3083 Main; March. 739.
BOIS de Sciage
D. PARIZEAU
BOIS DE CHARPENTE
Close: Rue St-Laurent coin Van Horne, St-Louis du Mile-End. Tél. March. 1941

HOTELS
HOTEL ST-JAMES
En face du Dépôt G. T. R. et tout près du Dépôt C. P. R.
PLAN EUROPÉEN ET AMÉRICAIN.
Muni de toutes les améliorations modernes.
FRED. BOUILLON, Propriétaire.
191-1a

HOTEL RIENDEAU
ARTHUR TANGUAY, Prop
Près le Palais de Justice et l'Hotel-de-Ville.
68-60 Place Jacques-Cartier
MONTREAL.

Nos magasins sont fermés tous les soirs à 8 heures excepté le Samedi.

Les commandes par la malle sont exécutées avec soin.

DUPUIS FRÈRES

Robes ou Costumes en Serge de Laine

Rouge Cardinal ou Bleu-Marin pour Fillettes de 6 à 12 Ans

Nous constatons depuis quelques jours une augmentation considérable dans la vente de ces Robes ou Costumes en serge de laine à **$1.25, $1.85 et $2.45.**

Aujourd'hui nous offrons encore l'échelle complète des grandeurs dans les trois lignes déjà annoncées, mais les grandeurs pour fillettes de 8, 10 et 12 ans s'enlèvent plus rapidement, on se rappelle que le prix est uniforme tant qu'aux grandeuts. Notre annonce se lit comme suit :

Costume matelot et Blouse Russe en serge de laine, cardinal ou bleu-marin pour fillettes de 6 à 12 ans, $1.25, $1.85 et $2.45.

Manteaux pour Enfants

De deux à cinq Ans

Manteaux de Fantaisie, Echantillons

En feutre, serge, drap et ratine de couleur, avec garniture imitation de pelleterie et boutons de fantaisie, aux prix suivants **$1.50, $2.25, $2.50, $2.75, $3.00 et $3.50.**

Manteaux blancs en imitation de peau d'ours avec collets larges, boutons en nacre ou de fantaisie, différents prix à partir de **$2.50, $3.25 en montant jusqu'à $6.00.**

Fascinateurs en laine glacée crême, noir et blanc, très grand choix dans les prix suivants **50c, 75c, 85c, 90c, $1.15, $1.25, $1.50, $1.75 et $2.50.**

Vestes en laine "golfers" ponr dames, conleurs bleu-marin, rouge cardinal, ainsi que noir et blanc aussi noir, bleu et rouge avec pois ou dessins blancs, double rangée de boutons sur le devant, le choix sur ce lot à **$1.50.**

Vestes en laine noire, Jerseys, sans manches, pour dames âgées, prix **$1.25.**

Peignoirs pour Dames

Peignoirs en flanellette imprimée, genre Japonais, prix **$2.25.**

Peignoirs en Edredon. "KIMONOS," couleurs bleu, cardinal, gris et rose avec garnitures de soie et piqûres de fantaisie, différentes qualités dans les prix suivants; **$2.00, $3.00, $3.50 et $5.00.**

Robes de Chambre

En Molleton soyeux, différentes combinaisons dans les couleurs à la mode, prix **$6.50 et $10.00.**

Robes de chambre, en Edredon, différentes couleurs, avec riches garnitures de satin ou appliqné de soie, prix **$8.50, $9.00, $11.50, $12.00, $13.00 et $15.00.**

Blouses pour Dames

Blouses en flanellette, nos deux ligues populaires à **39c et 50c.**

$1.00 — BLOUSES DE FANTAISIE — $1.00

La meilleure valeur encore annoncée

Blouses en serge de laine, rose pâle, bleu-pâle, vieux rose, rouge cardinal et noire, aussi : Blouses en serge de satin, rayures de fantaisie mélangé de blanc avec noir, rouge, bleu, échelle des grandeurs non complètes, valeurs de $2.00 et $2.50, le choi sur ces différentes lignes pour **$1.00.**

DUPUIS FRÈRES, Le Grand Magasin Départemental de l'Est

1571-1589 Rue Ste-Catherine, En Ville

La Préférence Mutuelle

Le Board of Trade, réuni en assemblée spéciale, hier après-midi, adopte à l'unanimité une résolution approuvant la politique fiscale préconisée par Chamberlain

Le Sénateur Drummond, M. R. Meighen et autres, prononcent de vigoureux discours

Les membres du Board of Trade ont tenu hier après-midi une assemblée spéciale pour discuter la question du tarif préférentiel entre les différentes parties de l'empire.

L'assistance était tellement nombreuse que la salle de lecture était trop petite pour contenir toutes les personnes présentes et, en conséquence, la réunion a eu lieu dans la grande salle d'entrée.

A trois heures précises, le président, le vice-président et le secrétaire prirent place sur une estrade improvisée et la séance s'ouvrit. Le président en expliqua le but et la raison de sa convocation.

Le conseil, vu les nombreuses demandes qui lui arrivaient de la plupart de ses membres,a cru devoir convoquer cette assemblée spéciale pour permettre à tous d'exprimer leurs vues quant à la question d'actualité touchant le tarif préférentiel entre les diverses parties de l'empire britannique.

UNE RESOLUTION

Il invite en conséquence quciqu'un des membres à faire une motion exprimant ses vues afin de permettre la discussion de cette question.

Il est d'abord proposé par M. Robert Meighen, et secondé par l'hon. Geo. A. Drummond :

Que le Board of Trade de Montréal, après avoir suivi avec intérêt la campagne entreprise par le Très-Honorable Joseph Chamberlain en faveur de l'adoption d'un tarif préférentiel entre les différentes parties de l'empire, réitère son opinion que les meilleurs intérêts de l'empire seront bien servis par l'adoption des changements nécessaires faits par les différentes colonies de manière à favoriser un commerce préférentiel entre elle et la mère-patrie.

DISCOURS DE M. MEIGHEN

A l'appui de sa motion, M. Meighen dit que le "Board of Trade" a déjà adopté une résolution semblable le 20 février 1902. Il est un admirateur de la politique de Chamberlain, et il a foi qu'elle unira toutes les parties de l'empire par des liens plus étroits et pour le plus grand bien de chacune d'elles,

M. Chamberlain n'est pas seulement un grand homme d'Etat ; mais aussi un homme d'affaires émérite.

La politique préconisée par l'ex-secrétaire d'Etat est non seulement dans l'intérêt de l'empire ; mais aussi du Canada. M. Ross premier ministre d'Ontario avait raison de dire que si la politique de Chamberlain avait été mise en pratique il y a vingt ans, la populatiom du Canada serait aujourd'hui de vingt millions.

Aux Etats-Unis on a raison de craindre un changement dans la politique fiscale de l'Angleterre, dans le sens que M. Chamberlain avocasse, parceque cela porterait un préjudice à leurs exportations en Angleterre et dans ses colonies. Les produits des Etats-Unis sont de même nature que les nôtres, et si nous avions une préférence sur le marché anglais, l'un des plus grand du monde, nous pourrions faire concurrence avantageusement aux américains. Nos cultivateurs en retireraient d'énormes bénifices. En plus, la politique de Chamberlain nous vaudrait une immigration considérable, qui aiderait non seulement à notre industrie, mais l'écoulement de nos produits agricoles.

Les immenses avantages qu'offre notre Nord-Ouest pour la culture du blé seraient doublées si nous avions un tarif de préférence avec l'Angleterre. Nous croyons que si la Grande-Bretagne imposait une taxe sur les produits alimentaires venant des pays étrangers, et admettait ceux provenant des colonies, de manière à la rendre indépendante des autres nations pour ces produits, cela réduirait le coût du pain du pauvre ouvrier.

Nous avons actuellement au Nord-Ouest 40,000 cultivateurs qui récoltent annuellement 60,000,00 de boisseaux de blé. La Grande-Bretagne importe 170,000,000 de boisseaux de blé par année. Ce sera facile d'implanter dans notre ouest canadien assez de fermiers pour fournir à l'Angleterre toute la quantité de blé dont elle a besoin, et elle sera indépendante des autres nations. En acceptant nos céréales en franchise, nous pourrons bientôt produire assez pour répondre à la demande de la mère-patrie et avec la préférence, nous pourrons produire plus que le montant de la consommation du marché anglais.

Quand nous avons accordé une préférence à l'Angleterre, nous n'avons eu en retour qu'un soufflet de l'Allemagne.

La surtaxe a été décrétée contre les produits d'Allemagne, et cependant, ils continuent à venir sur nos marchés. Ce n'est pas le consommateur qui paie la surtaxe ; mais le producteur.

L'orateur attire l'attention du "Board of Trade" sur la résolution votée à la convention de la "Millers National Fédération" des Etats-Unis, tenue à Détroit en juin dernier. Cette convention a passé une résolution appuyant fortement sur la nécessité de faire un traité de réciprocité avec le Canada. Cette association puissante à compris l'énorme accroissement de notre Nord-Ouest et que si le blé de ces immenses prairies arrivaient avec des avantages égaux sur le marché anglais, cela ferait tomber considérablement la valeur de leur farine de l'autre côté de l'océan.

Le prix du blé américain a diminué en Angleterre depuis que le Canada y a augmenté ses exportations.

En imposant une taxe sur tous les produits alimentaires, l'immigration se dirigera vers le Canada au lieu des Etats-Unis, et la production sera encore plus considérable que la consommation. L'Empire se trouvera de fait en état de s'alimenter dans ses colonies et sera indépendant des Etats-Unis. Le peuple anglais n'a pas raison de craindre les yankees, mais ceux-ci feront tout en leur possible pour empêcher des arrangements commerciaux entre le Canada et l'Angleterre.

Nous avons foi en la politique de M. Chamberlain. Sa politique est un des plus beaux ornements de la couronne d'Angleterre.

Le commerce est un combat, un combat pacifique ; mais qui n'en a pas moins d'importance.

Notre politique est le maintien de l'empire et la grandeur du Canada!

L'HON. M. DRUMMOND

Le secondeur de la motion, l'hon M. Drummond a été reçu au milieu des applaudissements de toute l'assistance quand il s'est levé pour adresser la parole.

Il dit que des relations commerciales entre l'Angleterre et ses colonies, à la faveur d'un tarif préférentiel, seraient d'un avantage immense pour tous. Les changements à la politique fiscale de la mère-patrie proposés par M. Chamberlain, sont d'une importance capitale pour le Canada, qui en retirera les plus grands bénéfices.

Le Canada s'est porté de l'avant en accordant une préférence à l'Angleterre et nous demandons le même avantage d'elle aujourd hui.

Depuis six ans, au sire même des hommes d'Etat Anglais, le Canada n'a pas offert, mais donné une préférence réelle à l'Angleterre et le rabais sur les marchandises anglaises dans notre pays depuis cette époque, s'élève à au-delà de $13,000,000.

Au dernier congrès des chambres de commerce de l'empire, les délégués ont adopté une résolution approuvant l'établissement d'un commerce préférentiel dans les limites de l'empire.

Les délégués étaient satisfaits de cette attitude. Cependant, l'un des délégués, Sir William Holland, a fait ajouter à la motion originaire le considérant suivant : " en tant que cela ne portera pas de préjudice a aucune manufacture ou industrie dans une partie quelconque de l'empire".

Après cela, il semble étrange d'entendre des orateurs publics dire que nous ne sommes pas sincères en voulant faire des arrangements fiscaux avec la mère-patrie à cause de nos manufacturiers ! Dans ce cas là, ils devraient faire des reproches à l'association des manufacturiers canadiens.

Le Cangda a été protégé, et on doit continuer à le protéger (appl), et toute autre politique lui serait préjudiciable.

Parlant du libre-échange en Angleterre, il dit que son auteur pouvait avoir raison, il y a cinquante ans ; mais que cette doctrine est inconstable et impossible de nôtre temps.

La campagne qui se poussait à l'encontre des idées de Chamberlain, en Angleterre, est basée sur les théories plutôt que des faits. Une nation tout comme une maison de commerce, ne doit pas être conduite seulement par des théories ; mais suivant les besoins actuels et les exigences du moment.

Ont aussi adressé la parole MM. A. W. Grant, Edgar Judge et M. McLea. Tous sont d'avis qu'il est important que la politique fiscale de la Grande-Bretagne subisse des changements, car si le libre-échange était nécessaire, il y a 50 ans, en Angleterre, les conditions ont maintenant changées et l'heure d'une nouvelle orientation du tarif a sonné.

La motion a été adoptée unanimement au milieu d'un enthousiasme indescriptible.

Sur proposition de M. Meighen, secondé par l'hon. M. Drummond, copie de cette résolution sera adressée à l'hon. M. Chamberlain.

Trois hourrahs ont été poussés en l'honneur du président et l'assemblée a été déclarée close.

CEUX QUI ETAIENT PRESENTS

Parmi ceux qui assistaient à l'assemblée nous avons remarqués :M M. Agnew Wm. Allan, R.A.S., Alexander Jas Allen, C.E., Ames, H. B. Anderson, R. Baillé, Jno. Baird John Bullantyn, R. M. Barker, A. Buison, H. Birks, G. Birks, B. Richard, Brennan, J. W. Brice, A. J. Brosseau, D. C. Browning, Arthur Byrd, Chs. Cains, W. Campbell, A. H. Campbell. W. M. F. H. Mathewson "Can Bank of Cummerce", J. F. Mundle, J. Corbett, Coutlée, Jas. A. Carter, S.J., Chaput, Chs. Coopson, S. Copland, H. Coristine, Jas. Craig, W. W. Crofts, W. H. Cuttlee, Jas. Crombie, A. M. Drummond, Hon G. A. Evans, F. W. Evans, A. B. Ewing, S. W. Flutt, T. H. Fraser, G. B. Gamet, R. L. Gear, W. I. Graham, Hugh A. W. Grant, Green, G. A. Hadrill, A. W. Hague, Geo. Harper, Jas. Henderson, R. Henry E. N. Hibbert, Isaac Higginson, A. G. J. W. Hill Hodgson, A. J. Hodgson, Jonathan Holden, J. C. Jamieson, K. C. Joyce, A. Judge, Edgar Knox, Jas. W. Labelle, A. E. Lewis, F. O. Marsan. Wilfrid Mason, H. Meighen, R. Meredith, Chs. Munn Stewart, McDougall, R. Mackay, R. McCaskill, D. A. McLaren, D. W. R. P. McLea, Nicholson, E. M. Morris, Jas. S. Parker, E. W. Pindes, John, Quintal Jos A. Ramsay, Reford R. W. Rendell, Jos. E. Ross, H. J. Robertson, A. Scott. Seatle, David, J. W. Stephens, Stevenson, R.R., J. W. Thompson, Tilley, L. A. H. Watson, Richard White, J. Wilkins, Jas. Wilson etc.

MANTEAUX DE DAMES

De Styles Variés et Nouveaux

Pour choisir dans un stock qui a été déclaré le meilleur, pour avoir les plus belles valeurs, une visite au Grand Magasin s'impose.

Manteau de dames, en mélanges bleu et gris, grande collerette circulaire, couture et bandelette aux épaules ; manches amples, revers en drap uni, avec piqûres blanches, collet plat et bouts étoffe. **$13.00**

Manteau militaire en tweed gris mélangé, pour dames, collerette, double à pointe, collet droit, manches bouffantes, ceintures en arrière, à tuyautés de velours, boutons de cuivre. **17.00**

Manteau en tweed gris mélangé, pour dames, appliqué de velours, cousu de soie blanche, collerette circulaire, collet plat. **19.25**

(Magasin No 3, rue St-Jacques, 1er étage).

Blouses en Soie Taffetas

POUR DAMES

Ces blouses portent le cachet d'élégance approuvé par Dame La Mode.

Blouses en soie taffetas d'excellente qualité, en jolies nuances cardinal, blanc, rose et noir, empiècement rond, plissées et ourlées, dos plissé, manches et collet nouveaux, pour dames. **$4.50**

Blouse en soie taffetas, bleu, blanc et noir, manchettes en pointe, garnies d'ornements de fantaisie, pour dames. Un genre attrayant.. **5.65**

Magnifiques blouses en soie taffetas pour dames, garnies de 2 rangées de grands boutons de nacre ; collet de fantaisie, garnies d'appliqué, manchettes retournées, garnies de boutons de nacre ; couleurs : bleu, noir et blanc. **6.00**

Magasin No 3, côté de la rue Notre-Dame, 1er étage.

Corsets dans tous les Styles Approuvés

Des styles pour convenir à toutes les tailles. Voilà l'avantage qu'il y a à acheter au Grand Magasin. De plus, nos prix sont invariablement les plus bas, non pour une ligne, mais sur toutes.

Corsets à forme droite, faits d'après le plus récent modèle américain, en beau coutil blanc et beige ; points, 18 à 30, pour dames . . **$1.45**

Bretelles militaires pour les épaules et le corps, en bon coutil blanc et beige, pour dames. **28c**

(Magasin No 4, côté de la rue Notre-Dame, rez-de-chaussée).

Chemises de Nuit en Flanellette

POUR DAMES

Stock considérable d'élégants styles. Les prix sont fréquemment peu en rapport avec la valeur. Nous citons par exemple, les lignes suivantes :

Chemises de nuit en flanellette blanche, collet et manche frisonnés, pour dames. **53c**

Chemises de nuit en flanellette anglaise, blanche, rose et bleue, avec collet et manches brodés de fantaisie, pour dames. **$1.35**

Côté des rues Notre-Dame et Saint-Pierre, 1er étage.

Pardessus de Garçonnets

A LA MODE DU JOUR

C'est une excellente chose de laisser le garçonnet choisir le genre de pardessus qu'il préfère. Il prendra plus de soin d'un tel vêtement qu'il mettra de côté plus tard parce qu'il sera devenu trop petit et non parce qu'il sera usé.

Pardessus russe, collet de velours, devant avec galon et ceinture, capuchon doublé en flanelle rouge, corps doublé en satin fermier. Ce vêtement est fait en frise pure laine gris foncé, pour garçonnets. Points, 21 à 26, mesure de poitrine. **$5.25**

Pardessus d'hiver en cheviote gris foncé, genre Ragianette, collet de velours, poches obliques, doublure en drap italien, pour garçonnets. $6.75, $7.00 et **$11.00**

(Magasin No 2, côté de la rue Notre-Dame, 1er étage).

LA CIE S. CARSLEY, LIMITEE

1765 à 1783 Notre-Dame, 184 à 194 St-Jacques, MONTREAL

LA PUCELLE D'ORLEANS

La Congrégation des Rites a repris le procès de la canonisation de Jeanne d'Arc

Rome, 18— Le procès de la canonisation de Jeanne d'Arc a été repris hier, devant la Congrégation des Rites, sous la présidence de Saint-Père. On y a discuté les vertus de la Pucelle d'Orléans. Cette séance est considérée comme la plus importante qui ait eu lieu depuis l'avènement de Pie X.

Le cardinal Richard, archevêque de Paris, qui était venu à Rome spécialement pour prendre part à la discussion, retournera en France demain, avec des instructions spéciales du Souverain Pontife concernant la situation religieuse en France.

LES POSTES DE POLICE DE L'OUEST

La Commission au grand complet les visite, hier après-midi, et les trouve en parfait ordre, bien que quelques-uns laissent à désirer sous le rapport sanitaire

La commission de police au complet a fait la visite hier, des stations de la partie ouest de la Cité, les stations de la partie Est ayant été visitée la semaine dernière.

Ont pris part à cette visite, M. l'échevin Giroux, président de la commission, MM. les échevins Walsh, Starnes, Ouimet, Lévy et Bumbray. M. le chef de Police Legault, le sous-chef Campeau, et M. MacMahon, l'un des inspecteurs.

M. Emile Berthiaume, chef de police de la cité de Saint-Hyacinthe,était au nombre des visiteurs, ayant été invité spécialement par M. Legault, à accompagner MM. les échevins.

Les stations Nos 4, 5, 6, 7, 8, 9, et 10, ont été visitées minutieusement.

Elles ont été trouvées dans une condition de propreté absolue, les capitaines de chacune d'entre elles et les constables, se faisaient un point d'orgueil de tenir en bon ordre leurs quartiers respectifs.

A la station numéro quatre, certaines réparations ont été jugées nécessaires à une partie du mur, côté nord-est de l'édifice.

Au No. six, les conditions sanitaires ne sont pas tout ce qu'elles devraient être. C'est encore pire aux stations 7 et 9, où les hommes sont obligés de dormir dans un atmosphère empesté par les émanations provenant des écuries. Ces deux stations sont anciennes et devraient être reconstruites ou améliorées de façon à donner le confort nécessaire aux constables.

Aux deux endroits, il y a suffisamment de terrain pour agrandir les stations sans qu'il en coûte un sou d'expropriation à la cité. Au No 9, il faudrait ajouter 15 constables pour l'efficacité du service. Cette station dessert la Pointe St-Charles dans toute son étendue.

Lorsqu'il s'agira des nouveaux crédits pour l'année 1904, les montants nécessaires aux améliorations à faire à certaines stations seront demandées.

MM. Les Echevins de la Commission de police se sont déclarés enchantés de la visite d'hier après-midi et M. le chef Lecault et les inspecteurs ont été félicités sur la bonne tenue générale des différentes stations de la Cité, dans l'Ouest comme dans l'Est.

COMMENT VOYAGENT LES SOUVERAINS

Il fut un temps — cela ne remonte pas bien loin — où il fallait un événement sensationnel pour qu'un souverain se décidât à entreprendre un voyage à l'étranger. Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi. Les souverains se rendent fréquemment visite, et il ne se passe pas de semaines que les dépêches ne nous apprennent ces déplacements du roi d'Angleterre, du Tsar ou de l'empereur d'Allemagne.

Et la France, assez délaissée au début de la troisième république, reçoit maintenant des visites impériales et royales. Elle a déjà reçu deux fois officiellement l'empereur et l'impératrice de Russie; elle a reçu le roi de Siam, le shah de Perse et tout récemment le roi d'Angleterre, ainsi que le roi et la reine d'Italie. Sans compter les réceptions fréquentes en demi-incognito du roi des Belges, du roi de Grèce, du roi et de la reine de Portugal, de la reine régente d'Espagne, du prince Ferdinand de Bulgarie et des grands-ducs de Russie.

Le président de la république a suivi lui-même le mouvement. Après M. Félix Faure, qui est allé en Russie en se faisant entourer d'un faste impérial, M. Loubet ne se montre pas l'ennemi d'un somptueux déplacement à l'étranger, où il est traité en souverain et où il se croit — pour quelques jours — le cousin des rois. Emile Ier — pardon, M. Loubet — a été successivement l'hôte de Nicolas II et d'Edouard VII, comme il sera dans quelques semaines celui de Victor-Emmanuel à Rome.

Les voyages des présidents de la république ressemblent point par point à ceux des souverains, n'en déplaise aux farouches amis du régime actuel. Nous pourrions même ajouter que les souverains se déplacent avec moins de bruit.

Qu'ils aient lieu officiellement ou dans l'incognito les voyages des souverains se font généralement sans grand apparat.

Nous croyons qu'en Europe, nous n'avons à ce sujet qu'une seule exception à faire. Elle concerne l'empereur Guillaume. Il qui, lui, aime et recherche l'éclat, un grand déploiement de troupes, des musiques militaires partout, des uniformes et des panaches à profusion.

Comme tous les souverains, l'empereur d'Allemagne a un train spécial ; mais ce train a été décoré et meublé selon ses indications personnelles : les salons, les salles à manger et les chambres à coucher sont, paraît-il d'un luxe extraordinaire.

Cet ameublement n'a d'égal que celui du Hohenzollern, le yacht impérial.

L'empereur Guillaume est toujours accompagné d'une suite nombreuse composée d'officiers supérieurs des armées de terre et de mer en grande tenue, et de hauts dignitaires de la Cour, dont le nombre est incalculable.

En outre du chancelier de l'Empire, comte de Bulow président du conseil d'Etat et du ministère d'Etat prussien, la maison de Guillaume II se compose ainsi : un grand chambellan, un grand veneur en même temps grand maréchal par intérim, un grand échanson, un grand écuyer tranchant, un grand sénéchal, un grand maître des cérémonies, un grand maître de la garde-robe, un introducteur du corps diplomatique et une centaine d'autres dignitaires occupant les vice-grandes charges de la Cour, les charges de la Cour, les petites charges de la Cour ; puis les administrateurs et les conseillers de la cassette, de la chancellerie, etc.

La situation du comte de Perponcher-Sedlnitzky, qui est grand-maître de la garde-robe, est loin d'être sinécule, car les uniformes de Guillaume II sont aussi nombreux que variés. Quand il se déplace, l'Empereur, est suivi par un centaine de grandes malles. L'histoire ne nous a-t-elle pas raconté qu'en une seule journée,Guillaume II avait changé quatre fois uniforme ! Ces diverses transformations sont d'autant plus faciles que l'empereur d'Allemagne, qui est général en chef de l'armée et amiral en chef de la marine de l'Empire, est, en outre, chef du 1er régiment à pied ; du régiment des gardes du corps ; du régiment de hussards "Leibgarde" ; du 1er hanovrien No 13 ; du 1er régiment d'artillerie de campagne ; du régiment d'infanterie du Roi No 145; du 2e régiment de grenadiers saxons ; du régiment d'infanterie No 116; propriétaire du 1er régiment d'uhlans bavarois ; du régiment d'infanterie autrichien No 31, et chef de régiments italiens, portugais, espagnols, russes, roumains ; amiral de la marine anglaise, russe, suédoise, norwégienne, danoise, etc.

Lorsqu'il rend visite à un souverain étranger, Guillaume II, suivant du reste les règles du protocole, revêt le costume du régiment dont il a été fait le chef par ce souverain. C'est ainsi que lors d'une récente visite à l'empereur d'Autriche, il avait revêtu l'uniforme de colonel autrichien, et François-Joseph était en amiral allemand.

Quant à l'impératrice, elle voyage plus discrètement, avec quelques dames d'honneur ; toujours mise très simplement, elle ne recherche ni les honneurs ni les ovations.

Nicolas II — on l'a vu à Paris, à Compiègne et à Reims — reste le plus souvent fidèle à l'uniforme de colonel de Préobrajenski, qu'il affectionne tout particulièrement. Il ne le quitte que quand l'étiquette ne lui permet pas de faire autrement ; aussi les bagages de l'empereur de Russie ne sont guère encombrants.

Le Tsar n'aime pas davantage à se faire accompagner par une suite nombreuse : un aide de camp général et quelques hauts dignitaires de la Cour lui suffisent. Ses déplacements à bord de l' " Etoile Polaire " sont aussi simples.

On retrouve la même simplicité chez le roi d'Angleterre, dont les voyages se font avec tout le confort désirable mais dépourvus de tout apparat. Edouard VII se fait seulement accompagner de quelques hauts personnages de la Cour.

Le roi d'Italie, notre hôte récent, quitte rarement la petite tenue de général en chef de l'armée italienne ; cependant, lorsqu'il se rencontre avec Guillaume II, il revêt l'uniforme de chef du régiment d'infanterie bavaroise No 19 " Roi Victor-Emmanuel III" dont il a été créé le propriétaire. Le jeune Roi est également colonel en chef du régiment d'infanterie autrichienne No 28 et chef du, régiment de dragons russes No. 11. Ses voyages sont d'ailleurs peu fréquents.

Mais si nous ne craignions d'être irrévérencieux, nous dirions que le record de la simplicité pour un souverain en voyage est détenu par Léopold II. C'est l'un des souverains d'Europe qui se déplacent le plus fréquemment et le plus facilement.

La suite du roi Léopold II se compose d'un aide de camp et d'un secrétaire.

Quant aux costumes, ils ne diffèrent guère : la jaquette alterne avec la redingote. Il faut à Léopold II des événements considérables pour qu'il revête l'uniforme de général en chef de l'armée belge.

L'empereur d'Autriche, le roi de Portugal, le roi de Grèce voyagent également en simples touristes, mais leur suite est plus importante.

Lorsqu'ils quittent l'incognito, ils revêrent alors l'uniforme de chef de leur armée, mais cette éventualité, ne se présente pas fréquemment.

Il y a des souverains et des souveraines qui ne quittent que très rarement leurs Etats : la reine régente d'Espagne, qui voyage seulement depuis le couronnement du jeune Roi; la reine de Hollande, venue une seule fois en France, il y a six ans ; le roi Christian de Danemark, auquel ses quatre-vingt-cinq ans ne permettent plus de déplacement à l'étranger. Le Sultan, lui, ne quitte jamais son palais.

TOUT-PARIS.

(Le "Gaulois").

ILS L'ECHAPPENT BELLE

Québec, 18. (Spéciale) —Hier soir, un peu avant 7 heures, le feu s'est déclaré dans une maison située à l'encoignure des rues St-Jean et du Palais, et appartenant à M. l'échevin Léonard. Cette maison est occupée par M. W. G. Berringan, tabaconiste, et MM. Picard & Duquet, bijoutiers. Deux femmes et un homme qui se trouvaient au troisième étage, ont bien failli être asphyxiés, et c'est avec beaucoup de difficultés qu'on a pu les sauver.

Les dommages ne sont pas considérables.

LES ASPERGES DE LEOPOLD

Un proverbe bien connu veut qu'il n'y ait pas de grand homme uour son valet de chambre. Il n'y a pas non plus de grand homme pour son cuisinier. Si celui-ci a des rapports moins suivis avec le maître, en réalité ils sont autrement importants. Un second proverbe formule cet axiome : " Dis-moi ce que tu manges, et je te dirai qui tu es". Il n'est pas besoin d'avoir suivi le cours de logique du professeur Aristote pour conclure que nous ne sommes que le produit des conceptions de notre cuisinier— et de notre cuisinière.

Quand notre "Vatel", pour parler comme les gens qui ont des connaissances historiques, ou notre cordon-bleu se borne à lire la " Cuisinière bourgeoise " ou à collectionner les recettes de M. Bontou, ils font leur devoir, et nous aurions mauvaise grâce à nous plaindre qu'ils cultivent à leur façon la littérature. Mais il y a des cuisiniers qui écrivent, des cuisiniers qui pensent, qui jugent, des psychologues de la poêle et des moralistes du fourneau. L'empereur d'Autriche-Hongrie François-Joseph a eu bien des malheurs intimes dans sa vie. Il est encore affigé d'un cuisinier de ce grand style et voici ce qui lui arrive;

Au dernier dîner de gala que l'empereur a donné au roi des Belges, Léopold a pris avec les doigts les asperges qu'on lui présentait sur un plat, au lieu de se servir avec les pinces d'or. Les invités étaient plongés dans la stupéfaction, et il se passa un long moment avant qu'on fût revenu, à la table impériale, de cette impression fâcheuse.

C'est le cuisinier même de la Hofburg qui raconte l'aventure dans un journal spécial auquel il confie ses mémoires et observations sur la vie. Il ajoute que nombre de souverains ne savent pas se tenir à table, et l'on sent que le cuisinier-moraliste réprouve ce laisser-aller et cet abandon, qui ne peuvent que nuire gravement au prestige monarchique.

La leçon vient d'en bas, mais elle est bonne à prendre. Que messieurs les souverains, au lieu de cultiver le "Prince" de Machivel, lisent les mémoires du cuisinier de la Hofburg. Ils verront que les petits de la terre savent aussi leur donner, quand il leur plaît, " de grandes et terribles leçons". Quant à Léopold de Belgique, il y regardera à deux fois avant de prendre les asperge avec ses doigts.

IL REFUSE

Paris, 18.—En raison des attaque injustifiables de la presse vénézuélienne contre les arbitres espagnols, M. Léon y Castillo, ambassadeur d'Espagne à Paris, a refusé d'accepter les fonctions d'arbitres dans le différend franco-vénézuélien. Des négociations se poursuivent entre le ministre vénézuélien à Paris et le ministère des affaires étrangères, pour la nomination d'un nouvel arbitre.

FINANCE et COMMERCE

CALME MAIS FERME

Le marché local attend les événements

WALL STREET EN HAUSSE

Le marché américain a été exceptionnellement ferme, ce qui fait espérer un changement

(Des bureaux du "Journal")

Mercredi, 18 novembre.

Le marché local a été ferme aujourd'hui mais ferme selon sa bonne habitude. A New-York, le mouvement réactionnaire d'hier a fait place à la hausse. Les haussiers ont décidément plus de munitions qu'on ne le croyait généralement et les vendeurs sont inquiets.

Notre place ne saurait donc manquer de bénéficier largement d'une amélioration véritable du marché américain et c'est avec un espoir nuancé d'un peu de crainte qu'elle attend les évènements.

Le Pacifique a regagné un point à 118 3-4 et le Twin City 7-8 à 88 1-2. Le Power s'est raffermi à 76 1-4 ; le Steel est ferme à 9 1-8 et le Street Ry s'inscrit à 199.

Le Coal a perdu de son ardeur et perd 3-4 à 75 et les débentures du Steel sont plus faciles à 57.

Les cotes suivantes ont été spécialement câblées de Londres aujourd'hui à MM. L. J. Forget & Cie :

Grand-Tronc, 1re préf., 110 ; 2e, 96 3-4 ; 3e, 46.

Pacifique Canadien, 122 1-8.

Baie d'Hudson, 33 3-4.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. J. Forget et Cie, courtiers, 1713 rue Notre-Dame, nous fournissent le rapport suivant : 18 Nov. 18 Nov.

VALEURS	Achat 12.00 m.	Vente 12.00 m.	Achat 3.00 p.m.	Vente 3.00 p.m.
Pacifique Canadien	118¼	118¾	119	118½
Duluth Com				
do pfd				
R. R., Montréal	190	198	200½	199
do do nouveau	190	189	190	
do Toronto	95½	95¾	98	95½
Twin City Trangit	88¼	87¾	88¾	88¼
Detroit Electric	95	94	94	94
Soo Toledo	21¾	21½	22	21½
do Halifax			95	98
do St-Jean	110	100	110	100
Trans Lie., Winnipeg	215	180	215	180
Hamilton do				
Westindia				
Cie Rich. & Ont	80	75	79½	78
Mont. Heat Lt. Power	76	75¾	76	76
NovaScotia Steel Co.		74¾	75	74
Do. do pref	125		125	
Dom. Iron Steel	9¾	9	9½	9
do do pref	30	28	30	27
Dominion Coal Con	75	74½	75½	74½
do pref	114¾	110½	112½	110
Inter. Coal Com				
do do pref				
Cable Commercial				
Télégrap Montréal xd		155		158
Telephone Bell xd		140		140
Marconi				
Ogilvie Com		130		130
Ogilvie Fin pref	113	111½	113½	112
Lake Woods				
B. C. Pckr's Ass'n. A				
B. C. Pckr's Ass'n. B				
Mont. Steel Works				
Do do pref				
Laurentide Pulp				
Windsor Hotel				
North West Land pfd				
Com				
Loan and Mortgage				
Lake Superior Cons'd				
M. S. P. & S. M				
Do do pref	115	110		
COTONS				
Montréal	120	105		105
Dominion	50	344	50	344
Can. Coal		43		44
Marchands	40	35	40	35
Montmorency				
MINES				
War Eagle				
Republic				
Payne				
Virtue				
Northstar				
Swastika Com				
do pfd				
BANQUES				
Banque Montréal xd		285		
do Ontario xd				
do B.N.A.				
do Molsons				
do de Toronto				
do des Marchands	152	150	152	150
do Royale				
do Nadle E				
do des Cant de l'Est				
do de Québec		117		
do Nationale				
do Union				
do du Commerce				
Do Dominion				
do Standard				
Do Impériale				
do Hochelaga				
do Ottawa				
DEBENTURES				
Land Grant				
Dom. Cable Com				
Do do pref				
Peoples H. & L				
Halifax Elec. Ry				
Bell Telephone				
Can. Col. Cotton	98			
Dominion Coal				
Laurentide Pulp	100		100	
Winnipeg Electric				
Dom. Iron & Steel	55	57¾	57¾	57¾
Mc Street Ry	105¾		105¾	105¾
Ogilvie Milling	115		115	
N. S. S. & C	105¾			

Ventes de la matinée :—

25 Can Pac 118 3-8.
50 Can Pac 118 1-4.
50 Coal Com 75 1-4.
350 Coal Com 75.
10 Mchts Bk 151 1-2.
100 Iron Com 9.
125 Iron Com 9.
50 Toledo 21 1-2.
20 Twin City 88 1-4.
5 Twin City 88.
100 Twin City 88.
125 Mo Power 76.
25 Mo Power 76 1-4.
6 Mo Power 76.
100 Mo Power 76 1-4.
25 Mo Power 76.

ETIQUETTE UNION 5 TYPO FACE PARTIES 4-6

25 Hlfx Ry 88 1-2.
100 Ogilvie Pfs 113.
125 Mo St Ry 199.
6 Tor St Ry 95 .
4 New Mo St 188.
25 Richelieu 78 1-4.
4000 Iron Bonds 57 3-4.

Ventes de l'après-midi :—

25 Can Pac 118 1-2.
75 Can Pac 118 3¼.
25 Coal Com 75.
5 Mo St Ry 199.
25 N. Scotia 72 1-2.
50 Ogilvie Pfd 113.
275 Twin City 88 1-2.
10 Tor St Ry 96 1-4.
12 Iron Pfd 26.
125 Iron Com 9 1-8.
3000 Iron Bds 57.

L'argent à demande à Montréal est soutenu de 5 à 5 1-2 p. c.

A Londres, les taux ont été soutenus de 3 à 3 1-2 p.c.

A New-York, l'argent à demande a été ferme de 5 à 5 3-4 p. c.

A terme, les taux ont été plus faciles de 4 3-4 à 5 1-2 p. c.

Le Change sterling a été soutenu de 483.85 à 483.90 à demande.

Les recettes de la compagnie du Grand-Tronc, du 8 au 14 novembre, ont été :

1903..... $717,862
1902..... 649,047

Augmentation ..... $ 68,815

Chs. Head & Cie., — Le marché de Boston a été calme mais ferme aujourd'hui. Le Dominion Iron a été soutenu de 8 7-8 à 9. Le Coal s'est vendu 75 1-2 et 75.

Londres, 18. — Le numéraire a été plus abondant aujourd'hui et la demande n'a été que modérée. Les taux d'escompte ont été soutenus, grâce à une nouvelle émission de $10,000,000 de bons du trésor à 3 mois, ce qui a contrebalancé le raffermissement du change à New-York et rendu moins immédiat le danger de nouvelles exportations d'or en Amérique. La Bourse a été active et ferme. Les Consolidés se sont raffermis sur des achats au comptant, à la suite de l'amélioration de la situation monétaire.

Les valeurs américaines ont ouvert calmes mais devinrent bientôt actives à la hausse, en sympathie avec les autres compartiments. La clôture s'est faite ferme. Le Grand-Tronc s'est amélioré.

Paris, 18.— Le Trois pour cent de rentes françaises est coté à 98 francs 17 1-2 centimes à terme. Le change sur Londres fait 25 frs., 17 1-2c., sur lettres de change.

L'EFFET DE LA CONCURRENCE.

LA DOM. STEEL REDUIT LE SALAIRE DE SES EMPLOYES.

Sydney N.-E., 18.— La Compagnie Dominion Iron &Steel a donné avis hier que les gages et les salaires de tous ses employés seraient réduits. L'avis se lit comme suit:

A partir du 1er Décemvre 1903 les gages et les salaires des employés de la compagnie Dominion Iron & Steel seront réduits de dix à 33 1-2 p. c. Les journaliers, recevront $1.26 par jour.

(Signé) DAVID BAKER, gérant.

La publication de cet avis a créé beaucoup de malaise parmi les employés, mais l'administration a déclaré que la compagnie ne pouvait faire autrement, attendu qu'il lui était impossible de faire concurrence sur le territoire canadien, avec le Trust de l'acier américain.

BOURSE DE LONDRES

Londres, 18.— Consolidés au comptant, 88 3-4; idem, à terme, 88 7-8 ; Atchison, 63-4, do préf. 92 1-4 ; B. & O.,7 77; C. P., 122 1-2, C. & O., 29 3-4, Chicago Greatwestern, 15 1-4, Chicago Mil and St P., 141 1-2; De Beers, 20 3-8, Denver & Rio 19 1-2, do préf., 67 1-4, Erié, 27 7-8; do 1ère préf., 68 3-4, ho 2e préff, 49 1-2, Ills. Central, 133 1-2; L. & N., 104 1-2, Mo Kans., & Texas, 16 7-8, N. Y. C., 120 1-2, Norfolk & Western, 57 1-2, do préf., 88; O. & W., 21 1-4; Penna., 58 1-2; Rand Mines, 9 3-4, Reading, 20 1-4; do 1ère préf., 39; Reading, 2e préf., 29; Southern Ry., 18 3-8 ; do préf., 76; Southern Pac., 43 1-8, Union Pac., 73 7-8; U. P., préf., 89, U. S. Steel, 11 1-8, do préf., 52 1-4, Wabash, 19 1-2 do préf, 34.

BOURSE DE NEW-YORK

New-York, 18. — Les cours ont été généralement plus fermes qu'hier pendant toute la session aujourd'hui, mais les fluctuations furent de peu d'importance, jusqu'à ce que le marché fut entraîné dans un fort et remarquable mouvement de hausse, sur la fin de la journée, lequel porta les cours au plus haut niveau de la journée, où ils ont clôturé fermes. La hausse comprend de un à deux points sur toute la ligne. Ici et là, le marché parut hésiter, à la suite d'une nouvelle pression exercée contre le U. S. Steel préférentiel. Ce titre baisse à 50 1-4 ce matin et y revient plusieurs fois pendant la journée, affectant chaque fois le marché tout entier. La résistance offerte par le titre aux environs de 50 fut attribuée aux achats faits par le syndicat intéressé dans le plan de conversion des actions privilégiées. Le U. S. Steel finit enfin par sympathiser avec le marché en général et monta de plus d'un point au-dessus du niveau d'hier, laissant ainsi au marchée toute liberté de monter et coopérant à la hausse de clôture.

Un côté caractéristique du marché est la continuation des opérations faites par des " pools " sur les chemins de fer d'ordre secondaire. Avec une plus grande facilité de l'argent et le raffermissement du change, l'on se demande si les importations d'or sont terminées. Chicago annonce que la demande de fonds est pratiquement cessée pour la récolte dans toute la région et l'on croit que l'or, qui a déjà été engagé et qui sera livré sous peu, suffira à satisfaire tous les besoins. Les engagements se sont élevés à la somme totale de $9,000,000, environ, dont plus de $6,000,000 sont encore en route. Des offres considérables de consignements de coton ont fait fléchir le change aujourd'hui encore et une somme additionnelle de $500,000 en or a été engagée à Londres pour New-York. Ceci a probablement eu une influence décisive sur le mouvement final.

M. C. D. Monk, gérant de J. S. Bache et Cie. de New-York, nous fournit le rapport suivant

VALEURS	Ouv. 18 Novembre, 1903.	P. H.	P. B.	Clot.
Amalgam't copper	38¾	39¼	37¾	39¼
American Loco. Com	12¾	12¾	11¾	12¾
do do pref				
Amer. Sugar Ref Co.	115¾	115¾	115¾	114
do do pref				
Am. Smltg and Ref.	44	45	42¾	43
Am Car Foundry	19	19¾	17	17¾
Anaconda Min. Co				
A. Top. and St. Fe.	63¾	63	61¾	63
Do do pref	94	94¾	92	94¾
Baltimore and Ohio	74¾	75	74¼	74¾
Do do pref	87¾	87¾	87¾	87¾
Brooklyn Rapid T.	35¾	35¾	35¾	35¾
Chic. and Alton Com	32¾	32¾	32	32¾
Canadian Pacific		115¾	115¾	115¾
Canada Southern		64¾	64¼	64¾
Ches. and Ohio	29¾	29¾	27	27¾
Chic. and N. W.				
Ch Mil and St-P	138¾	138¾	136¾	138¾
Colorado Southern	12	12¾	12	12¾
Do 1 pfd	58	58	55	56
Do 11 pfd				
Consold Gas, N. Y.		176¾	176¾	176¾
Col. Fuel and Iron	27¾	28¾	27¾	27¾
Corn Products				38¾
Do do pref				
Cleveland C. C. St. L				
Detroit United Ry				
Dele. Lack and W		155	155	155
Delaware and Hud		176¾	176¾	176¾
Denver R. G. Com		19¾	19¾	19¾
Do. pref		65	66¾	66
Duluth S. S. and Atl				
Do do pref				
General Electric		151	151	151
Hocking Valley				
Jersey Central				
Illinois Central				
Iowa Cen Com				21¾
Do. do. pref	37	37	37	37
Kansas and Tex. com		17	16¾	17
Do. do. pref		38¾	38¾	38¾
Louisville and Nash	101	101¾	101	101¾
Manhattan Elev'd	139¾	140	139¾	139¾
Missouri Pacific	87¾	88¾	86¾	87¾
Minn. S.P. and S.M.				
Do. do. pref				
Mexican Central				
Metropolitan Trac.	114¾	115	114¾	114¾
N. Y. C. and Hud	118¾	118¾	118¼	118¾
Erie Railroad	26¾	27¼	26¾	27¼
Do. do. 1 pref	46¾	46¾	46¾	46¾
Do. do 11 pref	34¾	35	34¾	34¾
N. Y. Ont. and West	39¾	39¾	39¾	39¾
Northern Securities				
Norfolk and West		55¾	55¾	55¾
Omaha com				
Pacific Mail	27¾	27¾	27¾	28¼
Penn. R. R.	112¾	113	112¾	113
Pres'd Steel com		28	27¾	28
Do. do. pref. xd				
Peoples' Gas	93¾	94¼	93¾	94¼
Phil. and Reading	39	40	38¾	87¾
Do. 1 pref				
Do. 11 pref	56	56	56	55
Pullman				
Rock Island cert	23	23¾	22¾	23¾
Southern Ry. com	17¾	18	17¾	18
Do. do pref	74	74	73	75
Southern Pacific	41¾	42¼	41¾	42
T. Coal and Iron	27¾	28¾	27¾	28¾
Texas Pacific	28	28¾	28	28¾
Twin City				
U. S Leather com	7¾	7¾	7¾	7¾
Do do pref		77¾	77¾	77¾
U. S. Steel com	11	11	10¾	11
Do do pref	50¾	51¼	50¾	51¼
U. S. Rubber com				9¾
Do do pref				
Union Pacific com	71¾	72	71¾	72
Do do pref				86
Wabash	19¾	19¾	19¼	19¾
Do do pref	38¾	39	38¾	38¾
Western Union Tel	84	84	84	84
Wis cen com	15¾	16	15¾	16¼
Do do pref	39¾	39¾	39¾	39

BEURRE ET FROMAGE

FROMAGE.— Le marché est modérément actif et soutenu. Les marchés de la Ccampagne dans Ontario, sont fermes. On cote le fromage de Québec de 10 à 10 1-4c et 10 3-8 à 10 1-2c celui des Cantons de l'Est.

BEURRE.— La demande de consommation locale continue bonne, mais l'exportation est pratiquement nulle. On paie couramment 21c le beurre de choix de la Province.

PRODUITS DE LA FERME

OEUFS.— Le marché est actif et soutenu. On paie 23 cents les œufs strictement frais et de 19 à20c les œufs mirés.

POMMES DE TERRE.— Le marché est plus ferme. On paie, aux chars, 60c la poche de 90 livres et en détaille à 70c.

FEVES ET POIS.— Le marché est lourd. On paie les fèves blanches $1.45 à $1.50 au chars et les opois de $1.00 à $1.10.

VOLAILLES.— Le marché est actif et soutenu. On cote les dindes de 11 à 12 1-2c ; les canards, 10 à 12c, et les poulets 11 à 12c.

Le chevreuil se vend de 6 à 7c la livre, bête entière.

MARCHE AUX GRAINS

Les prédictions de nouvelles réductions dans les livraisons au Nord-Ouest se sont réalisées aujourd'hui, alors que les livraisons de blé ont été considérablement réduites en dépit d'une température favorable au transport du grain. Le blé a monté de 1 1-4c, sur décembre ; le maïs de 3-4 à 7-8c ; l'avoine de 1 1.8 à 1 1-4c. Le blé a été ferme et en hausse de 3-8d à Liverpool à 6s 4 1-2d aur déc ; de 5-8d à 6s 3 3-4d sur mars et 1-4d à 6s 2 1-2d sur mai.

Londres cote le blé No 1 nord du Manitoba, janvier, 30s 6d.

Paris monte de 5c. à 21 frs sur le mois de novembre.

Le blé du Manitoba est ferme en sympathie avec le blé sur les marchés américains et monte de 1-2c. On cote le No 1 nord 78c ; le No 2 nord 74 1-2c ; et le No 3 nord 70 1-2c en magasin à Fort William.

Le marché local est calme et soutenu.

On cote l'avoine No 2, à flot dans l'ouest, 29 3-4 ; No 2 blanche en magasin de 35 à 35 1-2 ; le No 3, 34 1-2 à 35c. Les pois sont cotés à 63c fret élevé.

Le marché aux farines est actif et soutenu.

On cote les patentes du Manitoba à $4.60 ; les fortes de boulanger à $4,-30 ; les straight-rollers, de $3.90 à $4.00 en barils et $1.90 à $1.95 en sacs ; les patentes d'hiver, de $2.25 à $4.30.

On cote l'avoine roulée de $4.10 à $4.25 en baril, et $1.90 à $1.95 en sacs.

LA CLOTURE A CHICAGO

Chicago, 18. — Les cours ont clôturé comme suit :

Blé, déc., 79 à 1-8 ; vieux, 79 1-8 ; mai, 78 1-2 à 5-8 ; juillet, 41 7-8.

Avoine, nov., 34 7-8 ; déc., 34 5-8; mai, 35 1-2; juillet, 33 1-2.

Lard, jan., 11.47 1-2 ; mai, 11.60.

Saindoux, déc., 6.67 1-2 ; janv., 6.65; mai, 6.62 1-2.

Côtes, janv., 6.10 ; mai, 6.20.

MARCHE DE CHICAGO

18 novembre 1903.

	Ouverture	Plus haut	Plus bas.	Clôture.
Blé, déc. :	78 1-8	79 1-8	78	79 1-8
Blé, mai:	78 1-8	78 5-8	77 7-8	78 1-2 5-8
Maïs déc:—	41 3-4	42 7-8	41 5-8	42 1-2
Maïs, mai :	41 5-8 3-4	42 1-8	41 1-2 5-8	41 7-8-2h
Avoine déc:—	33 5-8	34 3-4	33 1-2	34 5-8
Avoine mai:	34 7-8 5	35 5-8	34 3-4 7-8	35 1-2
Lard, janv:—	1145	1152	1143	1147
Lard mai:	1155	1165	1155	1160b
Saindoux, janv.:—	665	667	662	665
Saindoux mai:	.....	663	660	662
Côtes janv:—	607	610-12	607	610
Côtes mai:	.....	620-2	615-17	620

LE FOIN

Le marché local est plus ferme.

On cote à la tonne en lots de chars sur rails à Montréal: foin No1, de $10 à $10.50, le No 2, de $8.50 à $9.50. Le foin mélangé de trèfle est coté de $7.75 à $8.25.

SUCRE

Londres, 18.— Sucre de betterave, novembre, 8 s 5 1-4 d.

LE COTON

New-York, 18.— Juste avant la cloture du marché aujourd'hui le coton à baissé violemment sous l'action d'une liquidation considérable, suscitée par les rumeurs que les haussiers vendaient. Le marché avait fait preuve jusqueià d'une grande stabilité, les cours était en hausse de 10 à 13 points pendant un certain temps La cloture s'est faite active à la baisse. Les ventes ont été de 800,-000 balles.

Nouvelles Maritimes

SONT ARRIVES

Le "Montcalm," Canadian Pacific Atlantic, de Bristol, avec cargaison générale.

—L'"Ontarian," H. et A. Allan, de Londres, avec cargaison générale.

EST PARTI

Le "Drothing Sophia," Dominion Coal, pour Sydney, sur lest.

DANS LE PORT

—Le "Lakonia," R. Reford, au quai Jacques-Cartier.

—Le "Lord Londonerry," R. Reford, au pied de la rue Berri.

—Le "Hanseat," R. Reford, près du Parc Sohmer.

—Le "Kildona," R. Reford, au quai Jacques-Cartier.

—L'"Ottoman," ligne Dominion, au quai Alexandra.

—Le "Brazilian," H. et A. Allan, au quai Alexandra.

—Le "Parisian," H. et A. Allan, au quai Alexandra.

—Le "Bonavista," Dominion Coal, au quai Jacques-Cartier.

—Le "Mount Temple," Canadian Pacific Atlantic, au quai King Edward.

—Le "Drothing Sophia," Dominion Coal à la Pointe du Moulin à Vent.

—Le "Polino," Henry Dobell, au quai Jacques-Cartier.

—Le "Montcalm," Canadian Pacific Atlantic, au quai King Edward.

—L'"Ontarian," H. et A. Allan, au quai Alexandra.

VAISSEAU ECHOUE

Owen Sound, 18 — Le steamer "Windsor," de la Compagnie Algoma, s'est échoué de bonne heure ce matin à Squaw Point. Il faisait alors une tempête de neige. Des remorqueurs ont été envoyés à son secours.

MOUVEMENT DES VAISSEAUX

Hong Kong, 18.— Parti : "Empress of India," pour Vancouver.

New-York, 18.— Arrivés : "Burgundia," de Marseille ; "Almeria," "Georgic," de Liverpool ; Grosser Kurfurst," de Brêmes et Cherbourg ; "Nordama," de Gênes et Naples ; "Teutonic," de Liverpool et Queenstown.

Liverpool, 18.—Arrivé le 17: "Montfort," de Montréal ; le 18 : "Friesland," de Philadelphie ; "Majestic," de New-York.

Glasgow, 18. — Arrivé le 17 : "Numidian," de New-York ; le 18 : "Ethiopia" de New-York.

Cherbourg, 18 — Arrivé : "Deutschland," de New-York.

Naples, 18. — Arrivé : "Lahn," de New-York.

Londres, 18. — Arrivé : "Milwaukee," de Montréal.

AUX HOTELS

SONT AU ST. JAMES' :—

J. J. Tétreault, Fall River, Mass. ; A. Moore, Merrickville ; Henry Roy, Rossland, C.A. ; Arthur Poliquin, Trois-Rivières ; J. A. Roy, St-Hyacinthe ; D. Beaudoin, Lévis ; Louis Caron, Nicolet ; M. S. Knight, Scranton, Pa. ; L. J. Caron, Nicolet ; M. et Mme St. Wilson, Toronto ; Cyrille Boutier, Iberville ; L. St. Monneau, St-Jean ; Hyacinthe Denis, Turper Lake ; J. Damien, Valleyfield ; Louis Taillon, Hawkesbury, Ont. ; H. Howard, Toronto ; Dr R. Rutherford, Hawkesbury, Ont. ; F. St-Jean, Marieville ; M. Lemieux, Ont. ; J. Prud'hon, Ottawa ; J. O'Loughlin, Perth, Ont. ; T. Gosselin, Ottawa ; L. C. Demain, Burlington, Gt. ; M. et Mme R. Dionne, Québec ; D. Munro, Hastington ; W. T. Wilkinson, Farnham ; J. S. Lister, Cleveland, O. ; Geo. Leslie, Hawkesbury ; M. et Mme H. Darrose, Québec ; M. et Mme A. B. Farmer, Island Pond ; M. et Mme A. Rhéaume, St-Charles.

SONT AU RIENDEAU :—

Louis Laliberté, Louiseville ; Léo. Biais, Lévis ; Alex. Lézard, Québec ; T. B. Germain, St-Gabriel ; Jos. Savard, Québec ; E. Beauchemin, St-Aturiol ; J. O. Poulet, Pte. Fortune ; Stellaston de Prescott ; B. Fardeau, Sorel ; P. E. Gauss, Ste-Agathe ; J. Moreault, St-Cours ; J. V. Marcil, L'Assomption ; Dr S. Desjardins, Ste-Thérèse ; Joseph Lafrance, St-Basile ; A. J. Tellier, Montréal ; Louis Z. Bouillé, Deschambault ; Ch. Pagé, Trois-Rivières ; Edmond Boisvert, St-Thomas de Pierreville ; Jos. Drapeau, Lévis ; Edgar Vallier, Québec ; J. A. Lalande, Nominingue ; F. Labranche, Portneuf ; P. H. Gendron, Sherbrooke ; Chs Bassin, St-Jean de Matha.

LA POLICE MONTEE, A L'ILE HERSCHELL

Ottawa, 18.—La police montée du Nord-Ouest a occupé l'île Herschell, dans l'océan Arctique, à environ quatre-vingts milles de l'embouchure de la rivière Mackenzie, et y a hissé le pavillon britannique.

Le sergent Fitzgerald est en charge d'une petite force, qui maintiendra là souveraineté canadienne.

Le devoir du détachement sera de voir à ce que les baleiniers américains ne débauchent pas les indigènes avec leurs whisker et à ce que les femmes soient protégées.

On entretiendra des communications régulières avec la rivière MacKenzie.

Comparaison impossible

Le BAUME RHUMAL ne coûte que 25c la bouteille. Le bien qu'il fait ne peut s'évaluer en argent.

Un Docteur à la Maison!

STANTON'S PAIN RELIEF

Vous prouvera qu'il est un médecin de famille loyal et honnête. La maladie arrive à l'heure où l'on s'y attend le moins ; en cas d'urgence, servez-vous du 'Stanton' et vous obtiendrez un soulagement immédiat. (Interne et Externe).

Pour Coliques, Diarrhée, Frissons, Rhumatisme, Entorses, Névralgie, Mal de Dents, Crampes, Maux de Gorge, etc., etc., il ne faillit jamais.

EN VENTE PARTOUT. 25c LA BOUTEILLE

Pilules de NOIX LONGUES de McGale pour le Foie et les Intestins.

En vente partout, 25c la boîte, ou expédié franc de port, sur réception du prix.

Seuls propriétaires : THE WINGATE CHEMICAL CO. LTD., Montréal, Canada.

Nos Théâtres

A L'ACADEMIE

"King O/o", le régent de Ruralania, tel que personnifié par l'habile comédien Walter Jones, est un joyeux "roi endormi", dont le plus grand plaisir dans la vie est de faire un somme aussi souvent qne possible.

Il sera à l'Académie, avec toute sa cour, la semaine prochaine. La pièce a été très applaudie partout où elle a été jouée.

L'opéra lui-même est, dit-on, un des meilleurs opéras-comiques présentés récemment.

MM. Catherine Linyard, dans le rôle de Nisca, la princesse de Ruralania, est une prima-donna de rare mérite, et Edd Radway est certainement un des mimes allemands des plus comiques.

Sur la liste des acteurs sont: George Henry, George Fiske, James Stevens, Frank Farrington, et le rôle du "roi endormi" sera bien joué.

AU NATIONAL FRANCAIS

En dépit des menaces et des sommations de M. Litghow, "Plus que Reine", la belle pièce d'Emile Bergerat, continue à faire l'émerveillement, l'admiration et les délices des foules immenses qui assistent aux représentations du Théâtre National Français. Il y a salle comble après-midi et soir. Ceux qui n'ont pas encore vu ce spectacle unique ne devraient pas tarder à retenir des places.

La semaine prochaine, on jouera au Théâtre National "Le vieux foyer", ce beau drame si simple et si touchant, qui est à la scène américaine ce que "La Closerie des Genêts" est à la scène française. Pas de coups de revolver, pas d'égorgements, pas de chemin de fer en carton, mais des scènes vécues dessinant en traits vigoureux un tableau saisissant de la vie rurale en Amérique du Nord.

"Le Vieux Foyer", a obtenu un succès phénoménal.

THEATRE DES NOUVEAUTES

La soirée de gala fut très brillante hier soir, aux Nouveautés. Un public nombreux et enthousiaste a applaudi sans ménagements " Mlle de la Seiglière" et ses interprètes qui étaient très en verve et méritent des félicitations.

La direction a mis à l'affiche pour la semaine prochaine : " Le Monde où l'on s'ennuie" de Pailleron, ce subtil chef-d'œuvre qui a remporté un si grand succès, l'an dernier. On ne pouvait mieux choisir que cette pièce dont la distribution brillante et diverse comprend toute la troupe.

Pour la semaine du 30, on nous promet " L'Arlésienne", avec musique de scène et une surprise... mais, chut ! Quelle aubaine !

AU FRANCAIS

Une grande représentation

Une des plus grandes représentations de la saison sera donnée au Théâtre Français la semaine prochaine. " The Great White Diamond", sera l'attraction offerte et M. Walker Fessler a monté la pièce toute en neuf. Les décors surpassent les décors originaux en coût et en grandeur. Les critiques, partout en font la remarque.

Le directeur, M. Fessler mérite des louanges pour le grand travail qu'il a fait et il est certain du succès.

THEATRE PROCTOR

"More than Queen" qui sera représenté au théâtre Proctor la semaine prochaine, avec matinées mercredi, vendredi et samedi, est la même pièce que Mlle Julia Arthur a jouée avec succès au théâtre Broadway, de New-York, à Boston, Philadelphie et Chicago.

M. Wm. Humphrey a le rôle de Napoléon, et Mlle Ann Sutherland, celui de Joséphine. Joséphine était le rôle de Mlle Julia Arthur, et les connaisseurs disent que Mlle Sutherland la remplace dignement dans ce rôle.

AU ROYAL

L'attraction de la semaine prochaine, au Théâtre Royal, sera "The World Beaters". La représentation abonde en comédie et les spécialités ont été choisies parmi les meilleures de la profession.

Elles comprennent des acteurs comme Tom Waters, le pianiste-chemineau, supporté par major Nowak, le comédien lilliputien ; Bohannon et Corey, chanteurs ; Rogers et Hilpert, jongleurs avec fusils ; Ed. Sanford, mime allemand ; Dorsch, et Russell, musiciens ; les trois Nudos, acrobates ; les sœurs Princeton et Mary Gebhardt.

LE SAINT-JAMES GRILL ROOM

Le St. James Grill Room, dont la brillante ouverture a eu lieu lundi dernier, a comblé un vide dans Montréal.

Les gourmets et amateurs de fins diners y seront servis à souhait, tant sous le rapport des mets que des vins, le tout agrementé des accords d'un magnifique orchestre qui se fait entendre tous les soirs. 278-6.

NAVIGATION

Chemin de Fer Pacifique Canadien.

SERVICE TRANSATLANTIQUE A VAPEUR

Montréal et Québec à Liverpool

De Liverpool.	Steamer	De Montréal.
	....MONTCALM	20 Nov

VOYAGES D'HIVER

De Liverpool	Steamer	De St-Jean
21 Nov	LAKE ERIE	19 Déc
3 Déc	LAKE MANITOBA	26 Déc
22 Déc	LAKE CHAMPLAIN	7 Jan
5 Jan	LAKE ERIE	23 Jan
19 Jan	LAKE MANITOBA	6 Fév

PRIX DE PASSAGE

Première classe, $65 et plus. Billets d'aller et retour, à prix réduits.

Deuxième classe pour Liverpool, et par le "Montcalm" et le "Montrose" pour Bristol, $37.50 ; aller et retour, $71.25.

(Prix pour Londres, Paris et les autres principales places).

Troisième classe pour Liverpool, Londres, Glasgow, Belfast, Londonderry et Queenstown, $25.

MONTREAL A LONDRES

Monmouth ..... 14 Nov.
Mount Temple ..... 20 "

Le Mount Temple ne transporte que des passagers de 2me classe et d'entrepont. Prix pour tous les points comme à Liverpool.

Pour retenir votre passage et pour tous détails, s'adresser aux

Lignes Transatlantiques de la Compagnie de Chemin de Fer Pacifique Canadien,

6 RUE ST-SACREMENT, Montréal.

151—m-j-s—jno

FINANCES

J. S. BACHE & CIE

BANQUIERS ET COURTIERS,

16 Rue Saint-Sacrement, - - Montréal.

C. D. MONK, Gerant.

Bureau Principal, 66 Exchange Pl., N. Y.

Membres de la Bourse du Coton et du Café de New-York, de la Chambre de Commerce de Chicago, des Bourses de Chicago et de Philadelphie.

Rapport et cotes de la Bourse quotidienne du coton et des grains envoyés gratuitement sur demande.

FIL TELEGRAPHIQUE PRIVE et DIRECT

107-n

Savez-vous comment Spéculer sans marge ?

" HOUSE OPTIONS "

Un nouveau livre gratis, vous l'enseignera.

R. C. BROWN & CO.

Standard Stock Exchange Bldg., Toronto

271—m-j-s-n

"A GLIMPSE AT WALL STREET AND ITS MARKETS"

UN COUP D'ŒIL SUR WALL STREET ET SES VALEURS.

PUBLIE SUR DEMANDE PAR

JACOB BERRY & Co

Membres { N.Y. Consolidated Stock Exchange / N.Y. Produce Exchange.

44-46 Broadway, New-York.

FONDE EN 1865.

SUCCURSALE A MONTREAL

82 Rue St-François-Xavier,

JULES GOSSELIN, Gérant.

Tel. Bell Main 1560, Bl direct à New-York.

S'occupent de courtage général en Valeurs, Obligations, Grains et Coton.

21—j-s—1 an

ARONSON & RUTENBERG

Prêteurs sur gages et Bijoutiers

601 RUE CRAIG.

Argent à prêter sur Diamants, Montres, Bijouteries, Vêtements, Fourrures, Marchandises sèches. Fourrures mises en entrepots durant les mois d'été.

N. B.—Une visite à notre département de bijouterie est sollicitée. 51—m-j-s-n

PAR WALTER M. KEARNS

VENTE D'ASSUREURS !

Fil de Fer Barbelé

(ENDOMMAGÉ)

Ex-S. O. "Manchester Commerce"

419 paquets de fil de fer barbelé à 2 et 4 pointes, légèrement endommagé par l'eau de mer, seront exposés, au profit des assureurs et autres intéressés, au magasin de J. H. Wilson, 1874 rue Notre-Dame.

VENDREDI, LE 20 NOVEMBRE,

2.30 HEURES.

WALTER

MALADE DEPUIS DEUX ANS

Mlle Aglaé Fortin se guérit avec les PILULES ROUGES

Impureté du sang, faiblesse extrême, pâles couleurs, nervosité, palpitations de cœur, irrégularités et douleurs périodiques, voilà ce que les Pilules Rouges guérissent chez les jeunes filles et chez les femmes.

Mlle AGLAE FORTIN

Il y a une foule de malheureuses jeunes filles qui souffrent en silence, les unes parce qu'elles n'osent pas se plaindre, les autres parce qu'elles ne savent pas qu'il existe un remède à leurs souffrances. Ce sont les jeunes filles atteintes de périodes douloureuses. Vous voyez très de vous une jeune fille forte, vigoureuse et belle qui tout à coup s'étiole, s'anémie, perd ses couleurs, son teint frais ; ses traits se tirent, sa peau devient terreuse, elle n'a plus de force, souffre de l'estomac, de la tête et des nerfs ; l'appétit disparaît, la jeune fille est en proie aux idées noires, la vie lui vient à charge, elle n'a plus de goût à rien. Interrogez cette jeune fille, elle vous dira qu'elle a commencé à souffrir au moment des périodes, puis celles-ci sont devenues douloureuses, irrégulières, tantôt en avant, tantôt en arrière, insuffisantes ou trop abondantes : peu à peu, elle est devenue sujette aux pertes anormales qui l'ont épuisée, qui lui ont cerné les yeux, lui ont enlevé ses couleurs, sa gaîété, ses forces, ses attraits. Le traitement pratique, le moins coûteux pour guérir cette jeune fille, ce sont les Pilules Rouges qui lui permettent de se soigner elle même, sans déranger en quoi que ce soit ses habitudes de vie ou de travail. Par excellence, les Pilules Rouges sont recommandées aux jeunes filles obligées de travailler. Voici ce que dit Mademoiselle Aglaé Fortin : "En réponse à votre lettre du 6 janvier que je viens de recevoir" écrit-elle à la Cie Chimique Franco-Américaine," et dans laquelle vous vous informez de ma santé, je me rends avec plaisir à votre demande, et je trouve même que c'est mon devoir de faire connaître ce que les Pilules Rouges et les Médecins Spécialistes des Pilules Rouges ont fait pour moi. Depuis douze ans, je souffrais de faiblesse générale causée par la pauvreté et l'impureté du sang. J'avais des douleurs à l'estomac, à la tête, dans le dos et aussi dans le bas ventre. J'avais de fréquentes palpitations de cœur, mes périodes étaient irrégulières et douloureuses et ma digestion se faisait mal. Je n'étais pas malade au lit, mais cependant j'avais peine à me tenir debout. J'ai pris les Pilules Rouges qu'une de mes amies me conseilla, puis je vous ai écrit. Au bout de trois semaines je me suis sentis soulagée et après avoir usé de treize boîtes de Pilules Rouges, j'ai obtenu une guérison complète. Je suis heureuse d'avoir fait usage de ce bon remède et je sens qu'il est de mon devoir de les conseiller aux jeunes filles faibles et souffrantes".

MLLE AGLAE FORTIN.
Saint-François, comté de Beauce, Québec.

Comme un grand nombre de femmes aiment à avoir des conseils, nous avons à leur disposition des Médecins Spécialistes qui, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, donnent des consultations gratuites au No 274 rue Saint-Denis, Montréal. Ce sont des Canadiens-français en qui vous devez mettre toute votre confiance et auxquels vous devez vous adresser de préférence à ces autres médecins qui annoncent sur les journaux canadiens, mais qui demeurent à New-York, à Buffalo ou dans d'autres grandes villes des Etats-Unis et que vous ne pouvez pas voir. Nos médecins, au contraire, vous pouvez les visiter, ils sont toujours à leurs bureaux. Allez les voir ou écrivez-leur ; vous n'aurez rien à payer en les consultant personnellement ou en leur écrivant.

Les Pilules Rouges se vendent chez tous les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyées par la malle sur réception du prix, 50 cents pour une boîte, ou $2.50 pour six boîtes. Adressez vos lettres : CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

A L'UNIVERSITE LAVAL

Leconte de Lisle et Jose Maria de Hérédia fournissent à M. Léger le sujet d'une intéressante conférence, hier

Voici un résumé de l'intéressante conférence, donnée par M. Léger à l'Université Laval, hier soir :

C'est à l'île Bourbon, sous un ciel lumineux et au milieu d'une nature splendide, que naquit le 29 novembre, 1818, Charles Leconte de Lisle. La famille de sa mère y était fixée depuis le début du dix-huitième siècle ; et il y avait deux ans que son père était émigré de Bretagne. De 1823 à 1890, il fit un premier séjour en France. Puis, comme il ne montrait guère de disposition au commerce, en mars 1837 on l'envoya à l'Université de Rennès se préparer au barreau ou à la magistrature. Il fréquenta surtout les cours de lettres, et après toutes sortes de démêlés avec la Facultés de Droit, renonça définitivement à toute carrière officielle. La part qu'il prit à l'émancipation des nègres lui fit retirer tous subsides par ses parents qui se déclaraient ruinés. Il entreprit des travaux de librairie, traduisit les classiques grecs, donna des répetitions, reçut pension de Napoléon III, et plus tard, fut nommé bibliothécaire du Sénat. C'est là qu'il mourut en 1897. Il était entré à l'académie en 1887, à la place de Victor Hugo. Toute sa vie avait été consacrée à la littérature.

Tout jeune il composait des vers. On en a trouvé quelques-uns dans une revue publiée à Rennes, de 1840 à 1841; et l'on sait que, durant l'une de ses traversées, il en jeta un millier à la mer. Présenté chez Saint-Beuve, il y obtint un vif succès en récitant "midi". "Ses poèmes antiques", parus en 1892 le mirent en relation avec tous ceux que ne contentait plus l'idéal romantique. Qu'apportait-il donc de nouveau? D'abord, ce qu'on a nommé bien improprement son impassibilité, — selon lui, écrivait Théophile Gautelier "le poète doit voir les choses humaines comme les verrait un dieu du haut de son Olympe, les réfléchir sans intérêt dans ses vagues prunelles et leur donner, avec un détachement parfait, la vie supérieure de la forme. "Et sans doute, dans le fameux sonnet des "monteurs" et proclame avec une farouche énergie sa résolution de ne jamais livrer son Mur en spectacle à la foule. Mais le cœur n'en bat pas moins pour cela. S'il nous dérobe jalousement l'histoire détaillée, la vision précise de ses passions et de ses amours, n'entre-voyons-nous pas dans le "Manchy", dans "l'illusion suprême", dans mainte autres pièces encore, la silhouette pure, immatérielle, idéalisée de singulièrement touchante de cette affection de jeunesse qui le hante jusqu'à la tombe ? Et puis, suivant une remarque très juste de Flaubert, chaque émotion refoulée dans notre poitrine l'élargit d'autant. Les sentiments personnels que nous taisons se transforment en une sympathie plus large et plus profonde pour les joies et les souffrances de nos semblables ; il suffit de parcourir "Jaim, Bhagârat", ou la "Fin de l'homme" pour savoir avec quelle intensité les angoisses humaines se répercutent dans l'âme de Leconte de Lisle. Rien de plus tragique que cette vibration contenue, où frémit l'écho du cri universel.

Car, c'est à l'univers entier, que le poète, sortant de sa chétive personne, va s'intéresser désormais. Sa curiosité ou sa compassion s'étend à tous les pays et à tous les siècles. Il les évoque, il les fait revivre de leur vie propre, pour s'assouvir à toutes leurs épreuves et confondre ses misères avec les leurs. Au lyrisme des romantiques qui ne célèbrent que des spectacles ou des afflictions individuelles il substitue véritablement l'épopée fragmentaire et sans action déterminée, où se succèdent par tableaux détachés les générations, les époques et les races, sans autre bien que celui de leur commune destinée. L'attirait du lointain passé s'exerce également vers 1890, sur les écrivains les plus divers,, romanciers, poètes, ou historiens; et Baudelaire a finement démêlé, à cet égard, la parenté spirituelle de Leconte de Lisle et de Renan. Tous deux scrutent pareillement les civilisations disparues, tous deux s'appliquent de même a en dégager le trait caractéristique et essentiel ; tous deux y font la part aussi importante aux croyances, aux conceptions religieuses, qui de plus en plus, contrairement à l'opinion du XVIIIe siècle, apparaissent comme l'élément capital et le centre de formation des sociétés. Enfin lorsqu'il nous peint dans ses sens l'Inde, La Grèce, ou la Perse, Rome ou le moyen âge, les vieilles légendes, le scandinaves ou les primitives coutumes celtiques, le poète n'est pas moins soucieux d'exactitude et ne croit pas moins faire œuvre de science que l'auteur de l'Histoire d'Israël.

Mais cette épopée a d'autres héros que l'homme ; la nature entière y joue un rôle, et non plus seulement au second plan, ou accessoirement, ou mêlée de figures humaines, comme chez les peyscystes de l'ancienne école, mais à elle seule et pour elle-même. C'est qu'à côté des sciences historiques, les sciences naturelles viennent de prendre un magnifique essor; la théorie de l'évolution s'est ajoutée aux découvertes astronomiques. Ce n'est pas le soleil qui tourne autour de la terre. Comment croire que l'homme est le centre du monde? La terre même ne lui est pas subordonnée, il est simplement un animal comme un autre. Le chien ou le jaguar ont comme lui, leurs angoisses ou leurs terreurs ; comme lui les éléphants sont agités de rêves obscurs ; l'aigle cherchant sa proie n'est pas plus cruel que lui et n'obéit pas à d'autres besoins; la forêt vierge qu'il envahit et qu'il saccabe répoussère un jour sur sa cendre ; et dont son cris disparaît avec la planète qu'il habite. C'est tout la philosophie naturaliste.

Si l'histoire n'est que la série des espoirs déçus et des espoirs avortés, si la nature nous est foncièrement hostile ou indifférente, si l'existence n'est qu'un écoulement d'apparences fugitives, et saines, il ne faut pas s'attendre, de la part du poète, à beaucoup d'optimisme. En effet, la vie lui semble mauvaise, l'action funeste ; il aspire à la mort et au néant ; et c'est par là que le réduit le Niwâna indien.

Puisqu'il faut vivre, en attendant, il demande l'apaisement à l'art ; il trompe la mélancolie en cherchant à réaliser la beauté. L'antiquité grecque surtout le fascine. Il l'admire, le contemple, et l'initie dans ses vers, il en retrouve l'harmonie souveraine, la netteté de contours, la pureté de lignes, la lumineuse sobriété avec quelque chose peut-être d'un peu rigide et d'un peu tendre, qui rappelle la beauté sculpturale des marbres immobiles.

Loin de la foule, indifférent au succès, il a vécu pour son art ; autour de lui se réunissaient des jeunes gens, qui ont profondément subi son influence. Le plus connu et celui qui lui ressemble le plus est M. José-Maria de Hérédia, dont les trophées publiés en 1893, étaient écrits depuis longtemps. On retrouva chez lui le même goût du passé, la même érudition patiente, le même culte de la forme, avec une richesse de couleurs plus grande encore, et un art singulier d'élargir le cadre étroit du sonnet par les perspectives immenses qui s'ouvrent au dernier vers. Mais le disciple le plus illustre et le plus inattendu de Leconte de Lisle, c'est Victor Hugo lui-même ; et nous verrons, la prochaine fois, comment et dans quelle mesure il s'est souvenu et servi, dans sa " Légende des siècles," des Poèmes antiques " et des leçons qu'ils contenaient.

— Mercredi prochain, dans la salle des cours publics du 1er étage, conférence de M. l'abbé Perrin, du séminaire de Philosophie : l'Australasie, étude historique et économique.

La Situation Politique en Grande-Bretagne

Londres, 18. — Sir Henry Campbell-Bannerman a parlé devant une nombreuse assemblée libérale, à Frome hier. Il s'est déclaré très satisfait de voir lord Rosebery revenir à la vie publique. L'assemblée a souvent applaudi l'orateur.

Le " Scotsman " fait beaucoup d'éloges de l'hon. Geo.-E. Foster. Cela prouve, dit-il, que le Canada désire une union politique et commerciale plus étroite avec l'Angleterre.

Le sénateur Gleasey approuve la politique de M. Chamberlain, pourvu que l'Angleterre accorde un tarif préférenciel à la matière première et à la laine venant d'Australie.

SAINT-HYACINTHE

18 novembre 1903.

—M. Henshaw vient d'être appelé à Ottawa où une position lui est offerte par la compagnie d'assurance dont il est l'agent.

C'est probablement M. Métilly qui continuera le bureau que M. Henshaw avait ouvert, rue St-Denis.

—M. le Dr L. A. Beaudry vient de pratiquer, avec succès complet, une opération fort délicate sur la personne d'un citoyen de St-Grégoire d'Arthabaska. Ce monsieur, qui est encore à l'hôpital St-Charles, est maintenant en pleine convalescence. Il souffrait d'une double hernie.

—Nous apprenons avec peine la maladie de Mme V. Marceau, la mère de M. V. Marceau, avocat, et de Mme L. R. Ostiguy, épouse du greffier de la cité. Elle a dû être transportée à l'hôpital St-Charles.

—La police a fait l'arrestation, lundi midi, dans la rue Girouard, de deux étrangers qui conduisaient leur cheval à une allure immodérée. Leur état d'ébriété manifeste rendait ce manège encore plus dangereux.

L'après-midi passée au poste leur a permis de cuver leur vin un peu plus tranquillement.

Ils sont repartis, le soir même, pour St-Césaire, après avoir réglé le coût de leur arrestation.

—Un pauvre jeune homme de 22 ans M. Wilfrid Cardeau, du village de La-Providence qui s'était jeté dans un puits, pendant un accès de délire provoqué par la fièvre, est mort lundi soir, des suites de ce malheureux contre-temps. Le défunt avait une maladie d'intestins très grave, qui s'est empirée par suite de ce bain froid.

Ce jeune concitoyen était à l'emploi de MM. Bissonnette et Brodeur, comme couturier.

Un remède garanti contre les Hémorrhoides

Hémorrhoïdes cuisantes, intérieures, saignantes et protubérantes. Pas de guérison, pas de paiement. Tous les pharmaciens sont autorisés par les fabricants de l'Onguent Pazo à remettre l'argent lorsqu'il ne peut guérir n'importe quel cas d'hémorrhoïdes, quelque soit leur état avancé. Il guérit les cas ordinaires en six jours ; les cas les plus graves en quatorze jours. Une application procure le soulagement et le repos. Il soulage la démangeaison immédiatement. C'est une nouvelle découverte qui est le seul remède vendu sur cette garantie absolue, pas de guérison, pas de paiement. Prix, 50c. Si votre pharmacien ne l'a pas en magasin, envoyez 50c (les timbres canadiens sont acceptés), à la Paris Medicine Co., St-Louis, Mo., fabricants du laxatif Bromo-Quinine, le fameux remède contre le rhume. 260—j-n

Au Palais de Justice

COUR SUPERIEURE:— Jugements

Préfontaine vs The Québec Southern Ry—Jugement renvoyant la motion pour faire décharger le délibéré.—Juge Fortin.

De David vs Richer.—Jugement accordant à la demanderesse acte de sa rénonciation à la communauté.—Juge Fortin.

Barsalou vs Décary.—Jugement exparte, cassant la vente d'un immeuble et ordonnant la mise en possession Juge Fortin.

Alman vs La Cie du Pacifique Canadien.—Jugement accordant motion pour amender la plaidoyer avec frais.

Mercier vs Riche.—Jugement pour $1,313.00.—Juge Fortin.

Succession J. O. Villeneuve vs La Cité de Montréal.—Jugement pour $2,100, prix et valeur d'un terrain. Juge Davidson.

Coy vs La Montréal Lithographic Co. (limitée).—Jugement renvoyant l'action avec dépens.—Juge Curran.

Coy, alléguant qu'il était engagé à l'année, a poursuivie la compagnie en recouvrement de trois mois de salaire demandant en outre $300 de dommages intérêts pour renvoi illégal.

La compagnie a plaidé à l'action en niant l'engagement annuel, elle a plaidé de plus que le demandeur n'a ait pas rempli ses devoirs d'une manière satisfaisante.

La cour fait remarquer que la preuve semblait indiquer que l'engagement était à l'année ; mais le savant juge n'entend pas décider la cause sur ce point là. Les considérants qui ont amené le juge à renvoyer l'action sont que le demandeur s'était servi d'un langage injurieux à l'adresse de son supérieur et avait refusé de se rotracter.

La cour déclare que le devoir d'un employé est d'obéir aux ordres légaux de son patron ; l'employé doit remplir, non seulement son devoir aussi bien qu'il le peut, mais il est tenu d'être courtois, et respectueux envers ses chefs sans quoi, dit le juge, il serait impossible aux établissements d'affaires, de poursuivre leurs opérations avec succès. Un gérant qui permettrait à un subalterne de lui manquer de respect se mettrait dans une situation impossible...

Se basant sur ce principe, l'hon. juge Curran renvoie l'action du demandeur avec dépens.

SAISIE ARRET AVANT JUGEMENT

Jocob Schwartz a fait émaner une saisie arrêt avant jugement contre George Rameh, Naif Boohama et Abram Eli Couri, faisant affaires ensemble, en société, sous le nom de Dominion Spoon Cy. Le demandeur a une créance de $2,008.80 contre les défendeurs et allègue que les défendeurs sont sur le point de quitter la Province, dans le but de frauder le demandeur.

Liste des causes inscrites à l'Enquête et Mérite pour le 19 Novembre:
2526 Longpré, Cité de Montréal.
597 Stuart, Foley & oppst.
2490 Cardioal, Desautels.
2085 Babbin, Boivin.
1327 Léonard, Ramsay.
2802 Lafortune, Cité de Montréal.
3042 Papilon, Cité de Montréal.
357 Bourdeau, Grand Trunk Ry. Co.
2192 Mathieu, Can. Pac. Ry. Co.
451 Loiselle, Allaire.

Un autre cas à Glendive

Glendive, 18. — Mme C. Lenowitch compte pour le quatrième cas de maladie pulmonaire guéri cette semaine par Catarrhozone. Une toux pernicieuse affecta ses poumons et résista à tout traitement excepté au Catarrhozone qui guérit l'irritabilité et la douleur en quelques jours. Les pharmaciens locaux disent que la vente du Catarrhozone augmente tous les jours. Il a du mérite et guérit permanemment. Tous les pharmaciens vendent Catarrhozone.

CHUTE GRAVE

Webster, Mass., 18.—Samedi soir, étant allé à la chasse avec quelques amis du Connecticut, M. Charles Benoit, un homme de 43 ans, a été victime d'un accident qui pourrait avoir les suites les plus graves.

Près des bois Quinnebaug, il a dégringolé d'une hauteur de 40 pieds dans une carrière de pierre.

Il a reçu des lésions internes, et les médecins, appelés à son chevet, craignent pour ses jours.

COURRIER DE HULL

18 novembre 1903.

Une enquête sur la mort du conducteur Charron, tué par un train à Gracefield, samedi dernier, a été tenue à Maniwaki. L'enquête était conduite par le docteur Mulligan, sur instructions du coroner Graham. Le verdict du jury a été le suivant : Charron a trouvé la mort alors qu'il était à monter sur le fourgon à charbon d'une locomotive, pendant que celle-ci allait à reculons. Cet accident aurait pu être prévenu s'il y eut eu, comme il aurait dû y avoir, un second serrefrein à bord du train.

—M. H.-A. Goyette, avocat, qui gardait la chambre depuis six mois pour cause de maladie, est sorti lundi. Ses amis l'ont vivement félicité sur son rétablissement.

—M. Charles Brodeur, architecte, est revenu d'un tour de chasse dans le district de Maniwaki.

—Les demoiselles du chœur de chant des Enfants de Marie donneront dimanche soir, à la salle Notre-Dame, une jolie représentation. On y interprétera : "La Chaumière bretonne" ou "La Malédiction d'une mère." Nul doute que nos jeunes actrices en herbe verront leurs efforts encouragés par un nombreux auditoire, dimanche.

—Les pompiers ont été appelés lundi soir, vers 7 heures, pour un feu de cheminée, rue Britannia.

—L'assemblée du conseil de ville, qui devait être tenue lundi soir, n'a pas eu lieu, les échevins considerant qu'il n'y avait rien à faire. Il n'y aura pas d'autre assemblée avant le premier lundi de décembre.

Scroggie's

L'Hiver est Venu pour Rester

L'hiver est venu un peu tard, mais c'est tout à votre avantage, parce qu'on est obligé de disposer de notre immense assortiment d'hiver dans un temps limité, à des prix réduits.

Quelques offres alléchantes dans les étoffes à robes et les manteaux.

Très Spécial

Nouvelles du Dépt. des Manteaux

Vous devriez voir notre assortiment de manteaux de dames, avant de faire votre achat. Ce sont des valeurs de grande importance. Nous les considérons sans précédentes.

Manteaux en froize grise, confectionnés dans un style nouveau et plaisant, avec dos box, devant ample, manches d'évêque, collet en drap uni et bandes liées avec plusieurs rangées de corde, aussi doublés en mercerisé. Le plus nouveau, pour. $12.00

Beaux manteaux en Kersey noir, confectionnés dans un chic dessin, double parement, deux collerettes circulaires, collet en velours, manches cloche, aussi entièrement doublés. Valeur non surpassée. . $10.00

Manteaux de dames, confectionnés en Zibeline de bonne qualité, dans un style demi-ajusté, avec deux larges collerettes, collet en broadcloth noir et devant à effet étole, manches d'évêque, poches taillades, et finis avec bandes en satin noir et boutons de fantaisie, aussi entièrement doublés ; couleurs, gris et marine. Des beautés pour . $15.00

Manteaux de longueur trois-quarts, confectionnés en Zibeline sans envers, dans un dessin à la mode, avec dos demi-ajusté, à double parement, manches d'évêque, poches taillades, finis avec bandes en drap uni, très chic. $13.50

Manteaux en drap beaver noir, confectionnés dans un joli style de dos box, à double parement, manches d'évêque, manchettes rabattues, collet en velours, poches taillades, aussi doublés en mercerisé. Bonne valeur à. $9.00

Offres Extra Spéciales de Modes

Un chapeaux en poil de chameau. Prix régulier, $1.50, pour. . . 50c

Elégants chapeaux en poil de chameau de nuance façon, brun bleu marine, cardinal, gris et noir, avec large bord piqué par tailleur. Valeur régulière, $1.50. En vente aujourd'hui 50c

DRAPERIES ARTISTIQUES, Etc.

TROISIEME ETAGE

Tissus populaires pour draperies artistiques et dessus de meubles, dans tous les derniers dessins et nuances, aux plus bas prix possibles.

MADRAS : —
Madras artistique de 45 pouces, en belles nuances de deux tons, vieux rose et jaune, riche tissu pour draperies ou rideaux. Valeur 50 cents la 35c

DAMAS : —
Damas de 50 pouces, patrons de choix, nouvelles nuances brillantes, à moyens et à grands dessins, pour portières, dessus de meubles et tentures. Valant 55c la verge, à 43c

REPS : —
Reps de 50 pouces, dans tous les styles et nuances des plus désirables, belle qualité, s'adaptant à n'importe quel genre de draperie. Valant $1.15 . . . . . 95c

TULLES A RIDEAUX : —
Tulles à rideaux de fenêtres, 30 pouces, finis avec insertion en belle dentelle, de bonne qualité et d'un bel effet. Valant 23c la verge à 17c

MOUSSELINES A RIDEAUX : —
Mousseline frangée de belle qualité pour rideaux de fenêtre, 30 pouces, effet de raie droite, fini mou, donnent un effet gracieux. Valant 35 cents la 25c

RIDEAUX EN DENTELLE : —
Beaux rideaux en dentelle Nottingham blanche, 60 pouces de largeur x 3 1-2 verges de longueur, très jolis dessins, qualité supérieure. Valeur spéciale. Valant $1.50 la paire, à $1.15

Vente Spéciale d'Articles en Fil Métallique au Sous-Sol

Tamis en fil métallique, pour bol, manche noir, seulement. 5c
Cuillers en fil métallique à battre les œufs, seulement. 2c
Appareil Dover à battre les œufs, spécial, seulement. 6c
Grils à pain, en fil métallique, 5c, 10c, 15c jusqu'à. 35c
Grils à viande en fil métallique, pour poêles à gaz, seulement. . . 19c
Clefs de poêle, poignée ronde. 10c

OFFRES SPECIALES D'EPICERIES pour AUJOURD'HUI

Biscuits ou triscuits de blé concassé, 2 pour. 25c
Sacs de 8 livres de farine de sarrasin, nouvelle, pour. 25c
Boîte d'une pinte de sirop d'érable des Cantons de l'Est. . . . 20c
Noix salées de Crosse & Blackwell, bouteilles d'une chopine. . . . 25c
Pommes séchées à la vapeur, 5 livres pour. 25c

Occasions en Fourrures

Notez ces valeurs sensationnelles. Nous les considérons sans égales, venues à point, elles doivent être d'un double intérêt aux personnes économes.

Tour de cou en vison russe, avec longs devants-étoles, fini avec deux têtes, huit queues, doublé en satin de fantaisie. Notre prix spécial. $11.50

Elégante pèlerine en mouton de Perse et en phoque électrique, garnie de deux têtes et de quatre queues, doublée en satin noir de la meilleure qualité, pour dames. Notre prix spécial. $7.00

Joli tour de cou en phoque électrique, à deux têtes, quatre queues de martre et attache-chaîne pour dames. Notre prix spécial. $5.50

Commandes par la poste ou par téléphone promptement exécutées

Scroggie's Rues Ste-Catherine et Université.

UNE FACHEUSE AFFAIRE

Paris, 18.— Le général O'Connor, commandant de la division d'Oran, actuellement ici pour s'entendre avec le ministre de la guerre sur les opérations dans le Sud oranais, s'est battu à coups de poings ce matin, sur le boulevard Haussmann, avec M. Muller, capitaine en retraite. Le capitaine s'est approché du général en criant: "Vous avez fait contre moi des rapports mensongers", et en prononçant ces paroles il l'a frappé au visage. Les deux hommes se sont pris à bras-le-corps et ont roulé sur le pavé. Des passants se sont interposés et les ont séparés. Le général O'Connor a dit que le capitaine Muller entendra parler de lui.

LA SITUATION SE CORSE A FISKDALE

Fiskdale, Mass, 18.— Mme Charles Dodge, de Snellville, est allée voir le constable Patterson pour s'informer de ses droits contre l'Union.

Son mari était unioniste. Quand est venue la grève, plutôt que de chômer et rester dehors, il a signé la carte renonçant à l'Union. Depuis les unionistes, dit Mme Dodge, vont continuellement chez lui et l'insultent et l'ont insultée elle-même, au point qu'elle est prête à leur tirer dessus.

M. P.-L. Lizotte, le président de l'Union, a reçu l'ordre de quitter son logis, mais comme il y avait une erreur dans le mandat, il a refusé de se laisser mettre dehors par la police, et il a fallu avoir un autre mandat.

La compagnie a donné, pendant une semaine, une chance aux hommes mariés de revenir à l'ouvrage à cause de leurs familles. Mais au bout de la semaine, voyant qu'ils ne revenaient pas, elle a donné l'ordre à huit hommes et à leurs familles de quitter ses logis.

Ont reçu cet ordre, entre autres: Victor Lizotte, David Duclos, Joseph Viau et Charles Montville.

Les unionistes montent la garde et se relèvent de 2 heures en 2 heures devant la manufacture.

ASSOMMEURS CONDAMNES

Eugène Chaput, William et Wilbrod Leroux, les assaillants de M. Hercule Tanguay, un paisible citoyen qui revenait samedi soir avec son épouse d'une soirée passée chez ses parents ont été condamnés hier après-midi à $10.00 d'amende ou à deux mois de prison.

Chirurgien-Dentiste

Docteur J. G. A. Gendreau, Chirurgien-dentiste 32 rue Saint-Laurent Bell Téléphone Main, 2813, Montréal.

VENTE DE BOISSONS SANS LICENCE

Z. Bruno Legault, était sous le coup de 3 accusations pour vente de boisson sans licence. Il a été condamné sur les deux premiers chef à $30 ou à 3 mois de prison. Quant à la dernière, le procès aura lieu plus tard.

Plus de douleurs dans l'Estomac

Parce que le meilleur des remèdes pour l'estomac fut employé

FERROZONE

M. R. Harris, de Rockwood, Ont., écrit : " A propos de Ferrozone, je suis heureux de dire que c'est le remède par excellence contre les maladies d'estomac. Avant de faire usage de Ferrozone ma santé était dans un mauvais état, mais après en avoir pris quelques boîtes, je suis guéri de douleurs dans l'estomac et au dos. Je jouis aujourd'hui d'une santé excellente, grâce au " Ferrozone."

M. Ernest V. Jordon, de Trenton, écrit : " J'eus une grave attaque de maladie d'estomac et d'indigestion, ce qui me bouleversa complètement. On me conseilla d'essayer Ferrozone, ce qui fut fait. Depuis que j'en ai fait l'essai je n'ai plus souffert, et je puis le recommander comme un remède positif. Ma femme trouva dans Ferrozone un bon tonique et un fortifiant pour les nerfs.

Tous ceux qui ont fait usage de Ferrozone en parlent avec grand d'éloges. Il renforce l'estomac et les organes digestifs en les aidant à remplir leurs fonctions. Ferrozone purifie le sang et procure aux nerfs une énergie nouvelle. C'est le meilleur tonique et reconstituant qui est également bon pour les jeunes et les vieux. Essayez Ferrozone, les résultats vous étonneront. **Prix**, 50c. la boîte, ou six boîtes pour $2.50, chez tous les pharmaciens, ou de la Ferrozone Company, Kingston, Ont. Ne retardez pas. Procurez-vous Ferrozone aujourd'hui.

LE JOURNAL

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
La Cie d'Imprimerie Industrielle
PROPRIÉTAIRE.
MILTON McDONALD, Directeur.
J.A.CARUFEL, - Administrateur.

ABONNEMENT:
ÉDITION QUOTIDIENNE
Montréal (livraison à domicile) $3.00 par an.
" Montréal (par la malle). 2.00 " "
ÉDITION HEBDOMADAIRE 1.00 " "
STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE.
TÉLÉPHONE BELL:
Administration, Main 613
Rédaction " 3934

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste du Canada, chez nos agents locaux et à nos bureaux. Tout doit être adressé.

LE JOURNAL,
71 Rue Saint-Jacques, Montréal

TEMPERATURE

Bureau météorologique, Toronto, 18.— Le temps est froid dans tout le Canada, excepté dans les provinces maritimes, où cependant il tourne maintenant au froid. Les vents sont encore forts sur les lacs et sont accompagnés de petites bordées de neige locales et de poudrerie.

TEMPERATURES MINIMA ET MAXIMA : —

Calgary, —20-4 Edmonton, —14-6 ; Winnipeg, 0-12 ; Port Arthur, 6-16 ; Toronto, 20-30 ; Ottawa, 24-28 ; Montréal, 24-30 ; Québec, 20-30 ; Halifax, 42-50.

PROBABILITÉS : —

Vallée d'Ottawa et Haut St-Laurent.— Vents d'ouest frais à forts ; beau et froid ; poudreries locales.

Bas St-Laurent et Golfe. —

Gros vents de nord-ouest à ouest; beau et froid ; petites bordées de neige locales ou poudrerie.

AU CLUB MONK

Ce soir, assemblée du club Monk, à la salle Dumont, 1474 rue Ste-Catherine.

M. Monk, patron du club, MM. Hackett, Rufus Pope, M. P. et plusieurs autres orateurs adresseront la parole à cette assemblée.

Tous les clubs conservateurs de la ville et des banlieues sont invités à y assister.

C'est la première grande réunion du Club et ses officiers veulent en faire un succès.

A LA COMMISSION DU PORT

La séance régulière de la commission du Port a été tenue hier matin.

Le comité des améliorations se prononce en faveur du rapport de la Cartage Company, qui recommande l'usage de blocs de granits pour le pavage des quais là où le trafic est considérable et des blocs en scorie aux endroits où il y a peu de trafic. Le rapport est adopté.

Mtres Davidson et Ritchie écrivent qu'ils ont reçu instruction de la Montreal Grain Elevating Co., de prendre une action pour recouvrement de dommages causés par la destruction d'un des élévateurs de la compagnie. Cet élévateur est évalué à $20,000.

L'ingénieur recommande le prolongement de la rue Alwyn, à Hochelaga, jusqu'aux quais.

IL FAUT PAYER SA SERVANTE

Maria Giroux, poursuivait Olivier Griffin lui reclamant la somme de $500, que la défenderesse aurait refusé de lui payer alors qu'elle était à son service. Mlle Griffin a payé les cinq dollars et après avoir donné ses explications au recorder Fortier, ce de nier a renvoyé la cause avec dépens.

DEUX ACCIDENTS

William McKelvie, un journalier de Lachine qui travaillait à la Dominion Bridge Co. s'est fait fracturer une jambe par un colis hier. Il a été transporté à l'hôpital Général. L'accident est arrivé à deux heures hier après-midi.

A l'hôpital Général, un petit garçon de 13 ans employé chez Watson, Foster & Cie, à Maisonneuve, s'est fait amputer un pouce en travaillant à une machine. Le petit garçon du nom de Smart, demeure au No 41, rue Lafontaine.

AVAIT PRESQUE PEUR DE S'ENDORMIR, CRAIGNANT DE NE PAS S'EVEILLER

Palpitation du Cœur
Courte Haleine
Syncope et Vertige

Mme Wm. Bingley, Grande Tracadie, I.P.E., fut très gravement malade, mais grâce aux

PILULES DE MILBURN POUR LE CŒUR ET LES NERFS

Elle recouvra parfaitement la santé.

Elle écrit : " Il y a environ sept mois, ma santé s'altéra gravement et je devins très faible. Je souffrais de palpitation de cœur et de courte haleine. Quand je me mettais au lit, le soir, je craignais presque de m'endormir, de crainte de ne jamais m'éveiller. Lorsque je me levais, le matin, je me sentais un peu mieux, mais aussitôt que je commençais à travailler, mon cœur palpitait, je devenais étourdie, j'avais des syncopes et il me semblait que des objets noirs dansaient devant mes yeux. J'empirai constamment jusqu'au jour où je me procurai une boîte de Pilules Milburn pour le Cœur et les Nerfs. Après en avoir pris la moitié d'une boîte, je constatai qu'elles me faisaient du bien et après l'avoir toute prise, je jouissais d'une excellente santé ; c'est pourquoi je conseille à toutes les personnes atteintes de maladies de cœur et des nerfs de les essayer."

Prix : 50c la boîte, ou 3 boîtes pour $1.25, chez tous les marchands de remèdes, ou

THE T. MILBURN CO., Limited
TORONTO, ONT.

LE "JOURNAL" ETAIT DANS LE VRAI

Il est démontré hors de tout doute, à l'assemblée de la Chambre de Commerce, hier, que le document publié dans la "Presse" du 14 novembre, au sujet de la franchise des Tramways, n'est que l'opinion personnelle de M. Brault

Toute la question est référée de nouveau à la commission spéciale chargée d'étudier la question

Il y a longtemps que le conseil de la Chambre de Commerce n'a pas eu une seance aussi animée et intéressante que celle d'hier après-midi. Cette séance était présidée par M. Damase Masson, président de la Chambre.

Etaient présents : MM. H. A. A. Brault, C. H. Catelli, J. X. Perrault, l'hon. Alp. Desjardins, A. V. Roy, Chs. Chaput, L. E. Morin, père Jean de Sieyès, S. Lachance, Gui. Boivin, Jos. Contant, Alcides Chaussé, Jos. Fortier, Rod. Tourville, J. Fortier, Alex. Prudhomme, Isaie Préfontaine, J. R. Savignac, et Jos. Haynes, secrétaire.

Les minutes de la séance du 14 novembre ont été lues et adoptées, et le secrétaire donne lecture de plusieurs lettres de Chambres de Commerce d'Angleterre remerciant la Chambre de Commerce pour le bon accueil qu'elle a fait aux délégués anglais lors du Congrès des Chambres de Commerce.

MM. Masson, Brault et Catelli sont chargés de s'occuper de la demande d'affiliation à la Chambre faite par l'Association des Marchands Détailleurs de Nouveautés.

Le président annonce ensuite que les rapports de comité sont à l'ordre du jour. M. Brault se lève immédiatement et demande des explications à M. Perreault au sujet de l'entrevue publiée par le "Journal" mardi matin relativement à la nouvelle lancée par la "Presse" samedi dernier, à savoir: que la Chambre de Commerce se serait prononcée sur la franchise des tramways.

Cette entrevue, dit M. Perrault, comme toutes les entrevues généralement, n'a pas été sténographiée. Je ne puis pas dire qu'elle a été rapportée mot par mot. Et, M. Perrault rapporte lui-même comment l'étude de M. Brault est venue devant la commission des franchises et comment elle a été appréciée. Il ne veut démordre de l'idée qu'il est de l'intérêt de la Chambre de n'adopter que des rapports qui ont été étudiés, discutés et qui rencontrent l'opinion générale.

M. Perreault est d'avis que cette étude de M. Brault ne devait pas être publiée; car elle demeurait la propriété de la Commission tant que celle-ci ne la reinsait pas. Ces reproches sont amers, il est vrai, mais il en a déjà entendus de semblables dans cette même chambre sur des sujets de moindre importance.

M. de Sièyes rapporte à son tour et du mieux qu'il le peut faire, toutes les circonstances qui ont entouré l'étude en question—moins celles qui ont trait à sa publication— et termine en disant que finalement elle avait été tout simplement recommandée à la considération de la Chambre de Commerce. M. de Sièyes a rapporté aussi que M. Couture avait promis de donner des chiffres plus exacts que ceux mentionnés dans cette étude. Il ajoute qu'il avait été bien entendu qu'aucune décision ne devait être prise sur cette question lors de la dernière réunion de la Commission. Si nous avons recommandé, dit-il à la considération de la Chambre, l'étude de M. Brault, c'est que nous voulions prouver à la Chambre que nous avions fait au moins quelque chose sur la question ; mais en réalité ce n'est pas le travail de la Commission, dit-il encore.

M. Brault, reprend le récit des mêmes faits, tels qu'ils les comprend, et présente au Conseil un document recommandant l'étude en question à la considération du Conseil. Ce document porte les signatures de MM. Catelli de Sièyes et Préfontaine, qui y ont été apposées dit-on, après coup. M. Brault dit que par délicatesse, M. Mullarkey a cru devoir ne pas signer. L'absence significative de la signature de M. Perrault, président de la Commission, prouve éloquemment que cette recommendation n'était pas à l'unanimité des membres présents.

Mais est-ce un rapport ? Comment appelez-vous çà ?—demande M. Roy.

M Brault, qui ne fait pas même partie de la Commission, dit aussi M. Chs. Chaput, fait-il un rapport en ce moment, oui ou non ?

M. de Sièyes. — " Il n'y a pas eu de rapport."

M. A.-V. Roy déclare que toutes ces procédures sont irrégulières et peu de nature à édifier les étrangers et les journalistes.

M. Chs Chaut endose ces remarques et demande instamment que l'on procède régulièrement et que l'on passe à d'autre chose.

M. Préfontaine, membre de la commission, déclare que cette commission rapporte progrès.

M. Brault demande au président de la Chambre que le président de la commission fasse rapport.

M. Desjardins fait remarquer qu'il n'en a pas, et qu'on ne peut le forcer à lui en faire faire. De plus, il adresse quelques paroles mordantes à ceux qui ont livré à la publicité l'étude de M. Brault, qui était devenue la propriété de la commission.

M. Chaput n'est pas très tendre à l'adresse de M. Brault et demande de nouveau au président si la commission a un rapport à soumettre au conseil.

Le secrétaire, interrogé, répond que non.

M. J. R. Savignac intervient et dit qu'il y a au moins une recommandation devant le conseil.

MM. Brault et Savignac proposent alors : " Que le Conseil prenne communication de l'étude présentée au Conseil par le comité des franchises, suivant le désir exprimé par les membres présents de ce comité."

MM. Roy, Chaput, Desjardins et plusieurs autres demandent que les mots suivants de la motion " les membres présents " soient remplacés par les mots " des membres présents," car même tous les membres présents n'étaient pas unanimes.

M. Brault s'objecte catégoriquement et la discussion devient de plus en plus orageuse.

Afin que le respect du décorum de la Chambre soit sauf, M. Roy consent à ce que le mot " les " demeure dans la motion et propose en amendement, secondé par M. Chs Chaput : " Que l'étude de M. Brault ainsi que la question des franchises soient renvoyés à la commission spéciale."

Se voyant battu d'avance, M. Brault retire sa motion, et l'amendement est adopté à l'unanimité.

Pas plus qu'auparavant, l'étude de M. Brault n'est encore complète et la Chambre de Commerce n'a pas cru non plus à propos de la prendre en considération.

M. Masson quitte ensuite le fauteuil présidentiel et il est remplacé par le 1er vice-président.

M. Brault attire l'attention du conseil sur l'opportunité de refondre les règlements, spécialement ceux qui ont trait au mode des élections. La question est référée au comité de législation, qui aura pouvoir de s'adjoindre d'autres membres.

Le comité du Bulletin fait un court rapport et l'assemblée s'ajourne.

COUPABLE D'HOMICIDE INVOLONTAIRE

C'est là le verdict rendu hier après-midi par le jury, après trois minutes de délibérations, contre le jeune Max Kert, accusé d'avoir tué d'un coup de revolver George Greenley, à l'Ile Bourdon

Le terme de novembre est pratiquement terminé et les sentences seront rendues vendredi prochain

A 3 heures hier après-midi, l'honorable Juge Hall qui a présidé aux délibérations dans le procès du jeune Max Kert, accusé de meurtre, prit son siège. Les avocats et les dignitaires de la Cour vinrent se ranger au bas du tribunal, tandis que les spectateurs se bousculaient pour se disputer un siège sur les banquettes réservées au public. Quelques minutes plus tard, la salle était littéralement bondée. Depuis mardi, le public attendait avec intérêt le dénouement de cette cause, qui occupe l'attention depuis déjà plusieurs mois Après l'enquête préléminaire, alors que le jeune Kert avait choisi un procès sommaire devant la Cour des Sessions Spéciales, l'esprit public s'était trouvé tout à coup passionné par les incidents de l'affaire, par le fait que Mtre Cook, substitut du Procureur Général, s'était fortement élevé contre la décision du juge Lafontaine, insistant pour que le prévenu dût être traîné à la barre de la Cour d'Assises, sous prétexte que le jeune homme était sous le coup d'une véritable accusation de meurtre. Mtre Cook gagna son point, par décision des juges de la haute Cour, et le nom de Kert, fut placé sur laliste des accusés du terme de novembre.

A la séance d'hier matin, les deux substituts du Procureur Général exposèrent les faits de la cause, demandant aux jurés de rendre un verdict selon leur esprit d'équité et l'opinion qu'ils ont pu se former par les témoignages entendus lors du procès.

A 1.30, avait lieu l'ajournement de la cour.

A l'ouverture de la séance, à 3 heures, le jeune Max Kert est amené à la barre, et il s'assied confortablement sur le siège qui lui, a été assigné depuis le commencement du procès. Ses regards se promènent sur la foule, et il sourit à son père qui occupe un siège au bas rang des banquettes, et à ses trois jeunes sœurs, qui ont pris place sur des sièges des gradins supérieurs.

LA CHARGE DU JUGE

Le juge commence alors son adresse aux jurés en langue anglaise. Il fait une complète revue des témoignages rendus au cours du procès. Il fait l'histoire du drame, se servant des déclarations de Barrette. Puis il passe au témoignage de la défense. Si le jury opte pour le témoignage de Barrette, c'est un verdict de meurtre qu'il devra rendre contre l'accusé. Par contre, le jeune Kert serait innocent de toute préméditation d'après les témoignages de Roussel et des autres témoins. L'accusé doit avoir le bénéfice du doute, si le jury croit que ce drame est survenu accidentellement. Le témoignage de Barrette est un tissu de contradictions, et en l'éliminant, toute accusation de meurtre disparaît. Ce témoignage de Barrette n'est pas assez solide pour permettre à un jury de rendre un verdict de meurtre dans une cause aussi sérieuse que celle dont la cour est saisie.

Le juge ne prétend pas accuser Barrette de parjure. Il ne sait si le témoin de la Couronne a donné des détails véridiques ; mais n'empêche que les contradictions dont les jurés ont eu la preuve, sont une barrière qui écarte toute idée de culpabilité de la part de l'accusé. Le jury a donc à opter, s'il accepte la version de Barrette, pour un verdict de meurtre ou pour un verdict d'homicide involontaire, si les témoignages des témoins de la défense font foi, ou encore un acquittement, si les jurés se rendent à l'évidence que la mort de Greenley, n'est due qu'à une cause purement accidentelle. En déclarant l'accusé coupable d'homicide involontaire, c'est que le jury trouvera que l'accusé s'est rendu coupable de négligence coupable en faisant ainsi usage d'une arme à feu dans un endroit où les gens circulaient. Si la mort de Greenley est dûe à un pur accident, c'est un verdict d'acquittement dont le prévenu devra bénéficier.

Le juge Hall répète ensuite en français, le résumé de ses remarques, et à 4.40 hrs p. m., les jurés se retirent dans la chambre des délibérations. L'adresse du juge au jury a duré 45 minutes.

Le juge se retire et fait descendre le prisonnier dans le cabinet particulier destiné aux criminels traduits à la barre.

UN MOMENT SOLENNEL

Trois minutes après la sortie des jurés, ils déclarent à l'huissier audiencier que leur décision est prise. Le juge remonte sur le banc et les jurés reprennent leur place habituelle. Le juge donne ordre d'amener le prisonnier à la barre. D'un pas agile, le jeune Kert prend place à la barre.

Cette fois, il se tient debout. Ses yeux se portent vers le côté droit où des figures amies lui envoient des signes d'encouragement. De là, il regarde les douze hommes qui dans quelques secondes vont décider de son sort. Il paraît calme ; mais son sourire a disparu.

LE VERDICT

Le greffier M. Sicotte fait l'appel des jurés, et leur pose ensuite les questions d'usage:

Au nom de ses confrères, le président laisse tomber ces mots: "Nous avons trouvé le prévenu coupable d'homicide involontaire."

Max Kert a levé les yeux à ce moment, et un soupir s'échappe de sa poitrine. De ce moment jusqu'à la fin de la séance, il semble indifférent à tout ce qui se passe autour de lui.

Le juge remercie alors les jurés qui ont eu à décider dans une cause la plus importante de tout le terme, et la cour s'ajourne ensuite jusqu'à vendredi matin, alors que le président du tribunal rendra les sentences.

C'est le dernier procès, et le terme du mois de novembre est pratiquement terminé.

BANQUET ANNUEL DES ETUDIANTS EN DROIT

Les membres les plus en vue de la magistrature, de la politique et du Barreau ont pris part à ce brillant évènement, à l'hotel Viger, hier soir

Sir Wilfrid Laurier, le juge Mathieu, MM. Monk, Tarte, Préfontaine, Archambault, etc., ont été les principaux orateurs de la circonstance

Le banquet annuel des étudiants en droit, qui a eu lieu hier soir à l'hôtel Viger, a remporté un grand succès.

La magistrature et le barreau y étaient représentés par ses hommes les plus éminents.

La salle du banquet, superbement décorée, était remplie de convives qui trédonnait la jeunesse étudiante de l'école de droit de Laval.

LA TABLE D'HONNEUR

Le banquet était présidé par M. Vallée, président des étudiants en droit, ayant à sa droite Sir Wilfrid Laurier, et à sa gauche le doyen des professeurs de l'Université, l'hon juge Mathieu.

Avaient pris place à la table d'honneur : Sir Alex. Lacoste, l'hon. J. I. Tarte, l'hon. juge Lavergne, M. F. D. Monk M. P., l'hon. Horace Archambault, le sénateur H. J. Cloran, l'hon R. Préfontaine, le sénateur Béique, le sénateur L. O. David, l'hon juge Curran, l'hon. A. Turgeon, l'hon. L. Gouin, l'hon. J. C. McCorkill, M. le maire James Cochrane, R. Mackay, et D. Macmaster, C. R., bâtonnier du barreau de Montréal.

Le menu, qui était excellent, fut très apprécié des convives.

Au cours du banquet, un excellent orchestre fit entendre une série de morceaux de choix d'une musique admirablement bien rendue.

A l'heure des santés, les dames, en grand nombre, vinrent prendre place sur des sièges qui leur avaient été spécialement réservés, rehaussant de leur présence l'éclat déjà magnifique de la fête.

LES SANTES

La santé du roi fut bue avec enthousiasme, puis M. Vallée, président du banquet, en termes délicats, remercia les personnages distingués qui s'étaient rendus à l'invitation des étudiants en droit, d'assister à leur banquet annuel.

M. Emile Beauchamp, E.E.D., invité à proposer la santé du Canada, le fit d'une manière heureuse.

SIR WILFRID LAURIER

Sir Wilfrid Laurier, se levant pour répondre à cette santé, est accueilli par de vifs applaudissements.

Il remercie chaleureusement la jeunesse étudiante de lui avoir donné occasion de la rencontrer. C'a toujours été un plaisir pour lui et une satisfaction de prendre part au banquet des étudiants en droit.

Il a été jeune étudiant comme eux, et il regrette de n'être plus jeune. Il échangerait volontiers son titre de premier ministre du Canada pour n'être encore qu'étudiant en droit, avec toutes les espérances de la jeunesse au cœur, et même ses illusions.

Sir Wilfrid rappelle ensuite son arrivée à Montréal en 1861, riche d'illusions, mais dénué de tout autre chose.

En ce temps-là, les lumières de la magistrature du barreau étaient les Lafontaine, les Elwyn, les Drummond, les Devlin, les Johnson, les McGee, les Dorion, les Laflamme et les Abbott, et un plus card Chapleau, le maître des maîtres de l'éloquence judiciaire.

Ce sont vos modèles, termine Sir Wilfrid, et soyez dignes de vos devanciers.

L'HON. R. PREFONTAINE

Succède au premier ministre et fait un excellent discours sur les progrès du Canada depuis vingt ans et réclame le titre de nation pour notre pays. Il le déclare assez mûr d'expérience parce qu'il puisse réclamer le droit de conclure seuls ses traités à l'avenir.

M. F.-D. MONK, M. P.

reçoit une ovation en se levant pour porter la parole. Il félicite les étudiants de l'heureuse idée d'avoir mis la santé du Canada la première après la Santé du Roi. Si dans la politique, il y a bien des déboires, il y a aussi des consolations, et l'une d'entre elles, c'est d'apprendre à connaître son pays, ses richesses.

Il recommande aux étudiants de ne pas attendre à l'âge mûr pour apprendre à connaître ce qu'est la grandeur de notre pays, ses infinies ressources. Ce qu'il importe de développer, c'est un large sentiment national.

Les étudiants sont jeunes, il importe pour eux de se faire un idéal, de se constituer un principe de conduite. C'est d'étudier constamment notre pays et sa constitution. Il leur appartient d'écrire dans leur cœur le nom du Canada et de faire du pays un pays libre et progressif.

A L'UNIVERSITE

M. Ed. Monpetit, présente en ces termes la Santé de l'Université Laval. Son discours a été souligné de multiples applaudissements.

Je suis très heureux d'avoir à porter le toast à l'Université.....Car c'est peut-être un de ceux qui, ce soir, seront accueillis avec le plus de faveur ; par vous d'abord, messieurs nos amis, car il est toujours "bon de redire sa jeunesse dans le grand livre de pierre qui est notre Université" comme l'a dit dernièrement un de nos professeurs; et puis, par nous qui vivons encore cette bonne vie que vous connaissez et que l'étudiant se créé avec les trois seules choses qu'il possède; ses livres, sa jeunesse et son cœur.

—trois choses qui lui disent de respecter et de défendre au besoin son UNIVERSITE.

"Aime, chante, crois et travaille" A la santé de l'Université Laval !

"Que son œuvre soit de plus en plus prospère car elle garantit en quelque sorte l'avenir, en formant la jeunesse."

Dans notre faculté, l'on s'occupe plus spécialement en même temps de nos cousins germains les notaires, du futur "défenseur de la veuve et de l'orphelin, suivant un mot devenu

(A suivre à la page trois)

CES FRAUDES AU PACIFIQUE

L'enquête, dans la cause de Frappier, accusé d'avoir majoré les listes de paie de la compagnie, est commencée depuis hier.

L'enquête dans l'affaire de Frappier accusé d'obtention d'argent sous de faux prétextes de la compagnie du Pacifique, est commencée depuis hier matin devant le juge Desnoyers. Frappier lors de son arrestation avait obtenu sa liberté en fournissant un cautionnement. L'enquête préliminaire avait été fixée à quelques jours. Profitant de ce laps de temps, Frank Frappier prit la poudre d'escampette. Vendredi dernier le détective Crowe de la compagnie du Pacifique l'arrêtait à Brooklyn. Tout d'abord Frappier refusa de revenir au pays; mais après démarches faites le détective Crawe obtint ses papiers d'extradition. Frappier a été logé à la prison dès son arrivée. L'enquête ouverte hier matin, n'a révélé aucun détail important. Plusieurs officiers du Pacifique ont été entendus. Frappier semble peu se soucier de la gravité de l'accusation qui pèse sur lui. L'enquête s'est ajournée hier après-midi pour se continuer dans quelques jours.

TENTATIVE DE SUICIDE

William Doyle, 18 ans, demeurant au No 530 rue Sherbrooke, a tenté de se suicider hier matin, sur la rue St-Laurent, en absorbant du vert de Paris. Des passants lui arrachèrent la boîte de poudre fatale, et le firent transporter à l'hôpital Général. Son état était satisfaisant, hier soir.

ACCUSE DE VOL

Le jeune Norman Philipps, un adolescent, est accusé du vol d'une paire de chaussures à l'étalage de M. Blanchard, rue Ste-Catherine. L'enquête aura lieu ces jours-ci.

REFUS DE POURVOIR

Pierre Grosleau est sous le coup d'une accusation de refus de pourvoir aux besoins de sa femme et de son enfant. Son procès est remis à plus tard.

POUR VOIES DE FAIT

Paul Murray, regrettera certainement son agression sur Edouard Crevier ; car pour cette offense, le recorder Poirier l'a condamné hier à $5 d'amende et aux frais ou à 1 mois de prison. Cet assaut avait eu lieu le 11 novembre.

Santiago (Cuba), 18. — Le croiseur américain " Baltimore " est arrivé ici, venant de Guantanamo, dont il a pris possession définitive au nom des Etats-Unis.

UN COROLLAIRE DU PROCES DE KERT

Les avocats de la défense veulent faire subir le plus tot possible, son procès, au témoin Louis Barrette, qu'ils accusent de parjure.

Un corollaire du procès du jeune Kert, qui vient d'être déclaré coupable d'homicide involontaire, en Cour d'Assises, c'est la cause contre le témoin principal, Louis Barrette, arrêté à la suite de l'enquête préliminaire, sous une accusation de parjure. Dès ce matin, selon les déclarations faites, hier, par MM. Jacobs et Garneau, les avocats du jeune Kert le juge Choquet recevra une requête tendant à ordonner immédiatement l'enquête dans l'affaire de Barrette.

Cette cause avait été renvoyée hier, au 25 novembre ; mais les avocats veulent en faire rapprocher la date, de manière à satisfaire l'opinion publique sur le témoignage rendu par Barrette au cours du procès. Cette affaire promet des détails intéressants où toute la nomenclature des témoins dans le procès de Max Kert, défilera.

EN MANOEUVRANT UNE GRUE

Un ouvrier du nom de Ovila Aubry reçoit des blessures graves, au grand séminaire, hier

Hier matin, vers 8 hrs 45, au Grand Séminaire, rue Sherbrooke, un nommé Ovila Aubry, qui travaillait près d'une grue servant à soulever les lourds tardeaux, quand tout à coup le câble de la grue se rompit et les fragments tombèrent sur le malheureux. La force du choc amena la fracture du bras et de la cuisse gauche, avec des lésions au même côté. La victime de cet accident a été transportée à l'hôpital Notre-Dame. Le blessé, qui est âgé de 67 ans, demeure au No 127 rue St-Ferdinand.

DANS DE MAUVAIS DRAPS

Georges Dufresne, âgé de 19 ans, forgeron de son métier, résidant à Trois-Rivières et Adolphe Marcotte âgé de 22 ans de Sainte-Monique, ont été arrêtés hier soir par le constable spécial Simcer du Pacifique Canadien. Tous deux auraient tenté de voler leur passage en venant à Montréal sur un convoie de fret. Ils ont changé de chars pour se rendre à la station de police numéro 6.

SYRIEN LIBERE

Abraham, Saad, un syrien accusé de vagabondage et de refus de pourvoir a été libéré hier par le juge Choquet.

LA NOUVELLE ECOLE MILITAIRE

Une délégation civique a une entrevue avec le ministre de la milice, hier après-midi, et discute le projet ainsi que la cession de l'Ile Sainte-Hélène à la ville.

Une délégation des échevins de Montréal, ont eu hier, une entrevue à l'hôtel Windsor avec Sir F. Borden, ministre de la milice, pour discuter la construction d'une école militaire dans les limites de la ville de Montréal, et le déplacement des magasins militaires de l'Ile Ste-Hélène.

Le Conseil de ville à déjà voté une somme de $25,000.00 pour aider à l'érection de l'école, et, le ministre de la milice, admet que le poste militaire sur l'Ile Ste-Hélène n'est pas située dans un endroit propice, car l'accès en est difficile durant l'hiver. Si on peut trouver un site approprié à ces fins dans la ville de Montréal, le gouvernement n'aura pas d'objection à céder tout l'Ile Ste-Hélène à la ville.

On a suggéré de construire les magasins près de l'école militaire, dans les environs du Parc Lafontaine.

On est tombé d'accord d'une manière générale sur ce projet. Sir F. Borden dit que c'est l'intention du gouvernement de construire une jolie école militaire ici. Les plans seront envoyés à la ville, pour en prendre connaissance.

LE MYSTERE SERA-T-IL ECLAIRCI

Les détectives sont à l'œuvre pour découvrir les auteurs présumés de la mort de l'infortuné Edminston

Des détectives sont à faire une enquête sur les auteurs présumés de la mort de Charles Edmiston, trouvé sur la voie du Grand-Tronc, près du Black Bridge, il y a quelques jours, les membres mutilés par une locomotive. Les parents du défunt ont l'intention d'éclaircir les circonstances de cette mort mystérieuse.

MORT A L'HOPITAL

M. Chs. Edouard Gagnon, agent manufacturier et marchand à commission de la maison Klingenbery, est décédé hier matin à l'hôpital Général. Il laisse une épouse éplorée.

CONVOI EN RETARD

Le convoi de Vancouver dû à la gare Windsor à 6.30 heures hier soir, était en retard de cinq heures.

DEUX PERSONNAGES SUSPECTS

Ils sont arrêtés à leur arrivée par le convoi de Toronto et on découvre qu'ils sont armés de pied en cap

A l'arrivée du convoi de Toronto à la gare Bonaventure, hier après-midi, le détective Samson a été frappé par la mine louche de deux voyageurs.

Accompagné du constable Turner, il les a épiés pendant deux heures. Tous deux avaient une chétive apparence et le détective Samson ne fût pas surpris de leur conduite.

Ils prirent tous deux à la salle du restaurant du Grand-Tronc deux soupers presque simultanément et payèrent rubis sur l'ongle en laissant de plus 50 cents en cadeau à la servante

Le détective Samson et le Constable Turner les arrêtèrent et les trouvèrent en possession chacun d'un révolver et des boîtes de cartouches, l'un d'eux était chargé.

Chacun des voyageurs avait un billet de Toronto à Montréal et de Montréal à Toronto. Que sont-ils venus faire ici? C'est ce que révèlera une enquête que poursuit le détective Samson en ce moment. Les deux prévenus ont déclaré se nommer l'un John Waters, âgé de 21 ans et l'autre Daniel Coran, âgé de 18 ans, tous deux de Toronto.

BISBILLE DANS LA DIVISION ST-LAURENT

Le club libéral de la division St-Laurent a protesté contre l'action du club libéral, de St-Louis, qui a choisi M. Bickerdike, comme candidat dans la division St-Laurent, aux prochaines élections fédérales.

Le Dr J. T. Finnie veut que le choix du candidat se fasse à une assemblée générale des électeurs de la division, M. P. Smith trouve étrange que la division électorale la plus riche du Canada choisisse un étranger comme candidat, et il assure qu'un citoyen de la division sera choisie comme candidat. Plusieurs autres orateurs ont parlé et il a été décidé de tenir une convention générale dans un avenir rapproché.

EST-CE UNE DISPARITION?

Mme Scott, qui demeure au No 111, rue Ste-Rose, est depuis hier soir, dans l'angoisse. Mariée depuis le mois d'août, son mari âgé de 30 ans avait des habitudes régulières. Hier soir, à dix heures, il n'était pas encore rentré au logis. M. Scott travaille à la manufacture de soie Corticelli. Les hôpitaux et la police ont été avertis de cette disparition.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

A 6 heures, hier soir, la boîte d'alarme No. 332, appelait les pompiers pour éteindre un commencement d'incendie, qui venait de se déclarer dans une maison de la petite rue Léon XIII. On a éteint le feu avec des extincteurs chimiques. Les dommages sont nuls.

Le "Journal" est publié par la Compagnie d'Imprimerie Industrielle, propriétaire M. Milton McDonald, directeur, 71 rue St-Jacques. J. A. Carufel, administrateur. 705a Avenue Delorimier.